

# Revue Trimestrielle Canadienne

---

Art de l'ingénieur—Economie politique et sociale—Mathématiques  
Législation—Histoire—Statistique—Architecture—Sciences  
Hygiène—Industrie—Forêts—Finances—Transports.

---

## SOMMAIRE

Pages

1 —	I. Vers le Texas.....	Mgr O. MAURALT
27 —	II. L'Europe et la Paix.....	Étienne GILSON
44 —	III. L'École primaire est-elle américanisée ? .....	Édouard MONTPETT
71 —	IV. Résolution algébrique d'une importante classe d'équations.....	Jules POIVERT
79 —	V. De Bonald et sa machine a diagnostiquer la tuberculose.....	Gabriel NADEAU
92 —	VI. Revue des livres.....	
96 —	VII. Vie de l'École et de l'Association.....	

---

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES  
ÉCOLE POLYTECHNIQUE  
MONTREAL

## COMITÉ DE DIRECTION

*Président:* Monseigneur Olivier MAURALT, p.s.s., Recteur de l'Université de Montréal.

*Membres:* MM. Augustin FRIGON, Président de la Corporation de l'École Polytechnique.

Armand CIRCÉ, Directeur de l'École Polytechnique de Montréal.

Victor DORÉ, Surintendant de l'Instruction Publique

Léon-Mercier GOUIN, Professeur à l'Université de Montréal.

Théo-J. LAFRENIÈRE, Professeur à l'École Polytechnique.

Olivier LEFEBVRE, Régisseur, Régie Provinciale de l'électricité.

Édouard MONTPETIT, Secrétaire général de l'Université de Montréal.

Antonio PERRAULT, Professeur à l'Université de Montréal.

Arthur SURVEYER, Ingénieur Conseil.

Ivan-E. VALLÉE, Sous-Ministre, Département des Travaux Publics de la Province de Québec.

L. BRUNOTTO, Bibliothécaire de l'École Polytechnique.

## COMITÉ D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION

*Président:* Arthur SURVEYER

*Membres:* MM. Édouard MONTPETIT, Augustin FRIGON, Olivier MAURALT, Théo-J. LAFRENIÈRE, Antonio PERRAULT,

Olivier LEFEBVRE., Léon-Mercier GOUIN.

*Rédacteur en chef:* Édouard MONTPETIT.

*Secrétaire:* Armand CIRCÉ

*Trésorier:* LORENZO BRUNOTTO

## PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Le Canada et les États-Unis \$3.00 — Le numéro .75 cents

Tous les autres pays \$4.00 — Le numéro \$1.00

*La Revue Trimestrielle Canadienne* paraît quatre fois l'an: en mars, juin, septembre décembre.

La Revue est accessible à la collaboration de tous les publicistes, spécialistes et hommes de profession; mais la Direction n'entend pas par l'insertion des articles assumer la responsabilité des idées émises.

Tous les articles insérés donnent droit à une indemnité calculée par page de texte imprimée ou de graphiques. Les manuscrits ne seront pas rendus.

La reproduction des articles publiés par la Revue est autorisée, à la condition de citer la source d'où ces articles proviennent et de faire tenir un exemplaire à la Revue.

*Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il aura été envoyé un exemplaire à la Rédaction.*

Adresser toute communication pour les abonnements, publicité, collaboration etc. directement à:

LA REVUE TRIMESTRIELLE CANADIENNE

Lancaster 9208

MONTREAL

1430, rue Saint-Denis,

MARTINEAU FILS LIMITÉE

OPÉRANT

MORRISON QUARRY CO. REG'D

PIERRE DE TAILLE



PIERRE CONCASSÉE

***Bureau chef:***

517 EST, RUE MARIE-ANNE  
FRONTENAC 8181

***Bureau des ventes:***

LANCASTER 3144

# L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

*Comprend les facultés et écoles  
suivantes :*

## FACULTÉS

THÉOLOGIE · DROIT  
MÉDECINE · PHILOSOPHIE · LETTRES  
SCIENCES  
CHIRURGIE DENTAIRE



## ÉCOLES

PHARMACIE · SCIENCES SOCIALES  
POLYTECHNIQUE · INSTITUT AGRICOLE D'OKA  
ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES  
OPTOMÉTRIE · MÉDECINE VÉTÉRINAIRE  
HYGIÈNE SOCIALE APPLIQUÉE  
TOURISME



*Pour tous renseignements, s'adresser au*

**Secrétariat général**

**1265, rue St-Denis**

**Montréal**

SECRETARIAT DE LA PROVINCE

# École des Hautes Études Commerciales

Affiliée à l'Université de Montréal

Préparant aux situations supérieures du commerce, de l'industrie et de la finance

Bibliothèque économique. Musée commercial et industriel

Décerne les diplômes de **bachelier en sciences commerciales, licencié en sciences commerciales, de docteur en sciences commerciales et licencié en sciences comptables**. Ce dernier diplôme donne droit d'admission dans l'Association des comptables agréés de la province de Québec (C.A.), l'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec (L.I.C.) et la Corporation des comptables publics de la province de Québec (C.P.A.)

## BOURSES DU GOUVERNEMENT

Cours spéciaux réservés aux avocats, aux notaires et aux ingénieurs.  
**COURS LIBRES DU SOIR**: comptabilité théorique et pratique, opérations de banque, opérations d'assurance, correspondance anglaise et française, mathématiques financières, économie politique, droit civil, droit commercial, langues étrangères: italien, espagnol, allemand. Cours spéciaux préparatoires à la **licence en sciences comptables**.

**COURS PAR CORRESPONDANCE**: comptabilité, français et anglais commercial, économie politique, droit civil, droit commercial, algèbre, etc.

Pour tous renseignements, brochures, prospectus, inscriptions, etc., s'adresser au directeur.

535, avenue Viger, Montréal

# Appareils

de

# Laboratoire

PRIX  
MODÉRÉS  
et  
LIVRAISON  
PROMPTE



Nous avons toujours en magasin un assortiment complet d'appareils de laboratoire pour l'enseignement des sciences.



Une commande initiale vous convaincra de la haute qualité de notre marchandise.

## Fisher Scientific Company Limited



904-910, rue Saint-Jacques  
MONTREAL

Les travaux d'électricité  
de la nouvelle aile de  
l'École Polytechnique  
ont été exécutés par

# **WILLIAM ROCHON**

ENTREPRENEUR

**ÉLECTRICIEN**

*Spécialités:*

CHAMBRES DE TRANSFORMATEURS  
SYSTÈMES DE HAUT-PARLEURS  
OUVRAGE GÉNÉRAL



**1031, Parc LaFontaine :: :: MONTRÉAL**

**Falkirk 2121**

WILLIAM ROCHON  
Pointe-aux-Trembles  
100 - sonnez 6

D.-W. ROCHON  
Lancaster 5559



## “DES BAS DE SOIE LE MATIN ? Inconcevable !”

DES BAS DE SOIE un luxe ? Plus aujourd'hui, mais ils l'étaient il y a 25 ans. Une automobile et le téléphone l'étaient également. Une ampoule incandescente — qui ne valait pas la moitié de celle que vous avez aujourd'hui pour 20 sous — coûtait 5 fois plus. Et pour aucune considération auriez-vous pu vous procurer un radio ou un réfrigérateur électrique.

Et ce ne sont que quelques-unes des choses que nous prenons pour un fait accompli de nos jours. Il nous faut des rues larges, bien nivelées, et bien éclairées. Il nous faut un chauffage automatique dans nos intérieurs; nous nettoyons nos tapis avec des aspirateurs électriques. Il nous faut les rayons X pour tout examen médical. Du luxe, ces choses ? Pas du tout, elles font partie des nécessités de la vie au Canada.

Comment se sont-elles vulgarisées si vite ? Ce n'est pas en raison d'un changement dans nos fortunes ou nos habitudes. Ce sont de nombreuses années de travail constant, fait par l'industrie — des savants, des ingénieurs, des artisans ont développé de nouveaux produits, les ont améliorés, ont appris à les rendre moins chers afin que des milliers de personnes puissent en bénéficier.

Plus que toute autre chose, la vulgarisation de l'électricité dans l'industrie a aidé ce progrès. Depuis 48 ans les employés de Canadian General Electric ont indiqué la route à suivre à ceux qui voulaient rendre l'électricité plus utile aux Canadiens — ils ont ouvert la marche à la création de plus de Produits à Moins Cher pour Plus de Monde.

*Les Recherches G-E Épargnent des Milliers de Dollars  
au Public annuellement.*

**CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO., LIMITED**

Sydney • Halifax • St. John • Québec • Sherbrooke • Montréal • Ottawa • Noranda • Toronto • New Liskeard • Hamilton • Sudbury • London  
Windsor • Fort William • Winnipeg • Regina • Saskatoon • Lethbridge • Edmonton • Calgary • Trail • Kelowna • Vancouver • Victoria

# Notre département de service est à votre disposition

Si vous avez à résoudre certains problèmes concernant l'emploi du BÉTON, n'hésitez pas à écrire à nos bureaux les plus proches de chez vous.

Ce matériau de construction moderne a de multiples applications. Pour vous renseigner, nous mettons sans frais à votre disposition notre bibliothèque complète d'ouvrages de référence, ainsi que l'expérience de notre département de service. Écrivez immédiatement.

## **CANADA CEMENT COMPANY LIMITED**

IMMEUBLE CANADA CEMENT  
Square Phillips, Montréal

Bureaux de vente à

QUÉBEC    MONTRÉAL    TORONTO    WINNIPEG    CALGARY

# MONTREAL DUAL MIXED CONCRETE LIMITED

BÉTON PRÉPARÉ

Contrôle  
technique  
garanti



Dosage  
scientifique  
des  
matériaux

TÉLÉPHONES :

Bureau : DOLLARD 3515

Centrale rue Beaubien : CRescent 2384      Centrale rue Ottawa : FITzroy 5132

# NATIONAL QUARRIES LIMITED

LIVRAISON RAPIDE



Pierre  
Calcaire  
de  
Qualité  
Supérieure



Grosse  
Production



TÉLÉPHONES :

Bureau : DOLLARD 3515      Carrière, Côte St-Michel : DUPONT 5731-2

# Revue Trimestrielle Canadienne

MONTRÉAL

---

MARS 1940

---

## VERS LE TEXAS

---

Au mois d'octobre 1938, je recevais, de Houston (Texas), l'invitation d'aller donner le «Bacalaureate Sermon» à l'*Institut Rice*, au début de juin 1939. J'acceptai. C'est pourquoi je quittais Montréal, le 28 mai au soir.

\* \* \*

Itinéraire. Aller: Montréal-New York (384 m.); New York-Washington (229 m.); Washington à travers la Virginie jusqu'à Chattanooga, et de là, dans le Tennessee, jusqu'à Memphis (930 m.); ensuite, à l'ouest du Mississipi, en passant par Texarkana sur les confins du Texas et de l'Arkansas, jusqu'à Houston (583 m.). Retour: Houston-Nouvelle-Orléans (364 m.); Nouvelle-Orléans-Memphis, via Bâton-Rouge, Natchez et Vicksburg (455 m.); Memphis-Nashville (310 m.); Nashville-Cincinnati, via Cave City et Louisville (301 m.); Cincinnati-Indianapolis (111 m.); Indianapolis-Cleveland (283 m.); Cleveland-Montréal (617 m.). Bref, une bagatelle de 4,567 milles pour aller faire un discours de 45 minutes!

\* \* \*

Je n'ai pas la superstition des noms de wagons-lits. Je ne relève que ceux qui m'intéressent. Le wagon où je monte, ce soir du 28 mai, se nomme *Clover Dale*. Même s'il ne s'agit pas de trèfles à quatre feuilles, j'espère que tout ce trèfle me portera bonheur. Pour commencer, pourtant, je dus me rendre compte que la chance viendrait plus tard. Nos trains de nuit, peut-être parce qu'ils sont

trop longs et trop lourds, partent et s'arrêtent brusquement et vous bousculent sans pitié! Heureux si, en pleine nuit, on ne fait pas avec vous quelque manœuvre, dans une gare inconnue, vous décrochant et vous raccrochant à l'infini!... Qui est-ce qui a fait l'éloge des pullman — de ces wagons où les Nègres commencent à faire les lits à 8 heures du soir et les défont à partir de 6 heures du matin, en faisant claquer la ferraille des banquettes de leur poigne solide; où des voyageurs pénètrent aux petites heures en parlant à tue-tête malgré l'affiche qui dit «Quiet»!

Quoi qu'il en soit, dès 10 h., je descendais à Flushing, à la foire mondiale de New York. Pendant une journée, sous un soleil torride, j'errai dans les allées et les pavillons de cette exposition. Bizarres, si l'on veut, ce trilone (haute pyramide effilée à trois côtés) et cette périsphère (grosse boule blanche qui contient un diorama); mais pittoresques quand même, et qui resteront le trait principal de cette ville d'un jour.

On a essayé de prévoir ce que serait le monde de demain. Ce sont les pavillons des grandes compagnies (General Motors, Ford, Telephone, etc.) qui, par leur architecture fantastique, y ont le mieux réussi. Malheureusement pour ce récit, ce sont justement ceux que je n'ai pas visités, faute de temps. J'ai voulu voir avant tout les pavillons des grands pays, dont l'architecture, quoique moderne, a gardé encore une certaine mesure.

Certains de ces pavillons sont vraiment très beaux, notamment ceux de la France, de l'Angleterre, de l'Italie, de la Belgique, des Pays-Bas, de la Pologne et de la Russie.

L'architecture du pavillon de la France m'a paru particulièrement heureuse. Son restaurant en gradins, au-dessus d'un haut étage, fait de colonnes dorées et de verre, forme une façade vraiment originale, bien appuyée à gauche et à droite, par des murs pleins, de blancheur éclatante. A l'intérieur, la salle des gobelins, des sèvres et des verreries, la galerie des soieries de Lyon, les meubles, l'article de Paris, l'exposition rétrospective de la décoration, et l'école moderne de peinture, (malgré des toiles bien peu séduisantes), constituent une des plus belles attractions de la foire mondiale.

Le pavillon de l'Angleterre contient, lui aussi, une galerie de peintures modernes, — moins avancées, et moins intéressantes que les françaises. Il y a des bateaux, des machines, des étoffes et... des colonies, dont les exhibits sont curieux. Dans le vestibule

d'honneur, le mur est décoré des blasons des vieilles familles anglaises. Dans la salle au-dessous, la Grande Charte, placée dans une sorte de tabernacle, occupe seule, malgré ses petites dimensions, tout un pan de mur; à gauche, deux tableaux: «Richard Cœur-de-Lion s'embarquant pour la Croisade» et «Le refus du budget de Wolseley»; à droite, «Le Couronnement de George VI»; en face de la Grande Charte, «L'arbre généalogique de Washington», où l'on voit qu'il était apparenté à une vingtaine d'antiques barons...

Peut-être à tort, l'intérieur du pavillon italien m'a paru moins frappant. Les tableaux de l'exposition des arts sont quelconques, et la maquette en verre de couleur de l'exposition de Rome en 1942 ne dit pas grand'chose. En revanche, l'extérieur du bâtiment est d'une originalité rare. Deux portiques à colonnes modernes s'avancent comme deux bras; entre les deux, un corps de bâtiment, percé en bas d'une immense fenêtre, s'effile en une haute tour à gradins qui s'achève par une statue assise de l'Italie, — que tout le monde prend pour Albion. Des pieds de cette statue s'échappe un flot abondant, qui descend, vert et pur, les marches de la tour, fait un saut gigantesque devant la grande fenêtre, tombe dans une grande vasque qu'il agite en tempête et retombe enfin dans un autre bassin autour d'une statue de Marconi. Le spectacle en vaut la peine.

Que dire du pavillon des Soviets, en marbre gris, avec ses deux groupes de personnages en acier poli et sa haute tour surmontée d'un *bonhomme agressif* en acier également? Il y a là, évidemment, un splendide effort de réhabilitation. Tout converge, tableaux, graphiques, dioramas, exhibits, à nous faire croire que la Russie est laborieuse et heureuse. Jusqu'où va le mensonge?

Le pavillon du Canada n'est pas loin. Je constate tout de suite que notre caractère de pays bilingue est à peine marqué. Il y a un peu de français dans la section québécoise. Dans la collection de peintures, je n'ai pas trouvé un seul peintre canadien-français. Le pavillon est agréable, cependant, vivant, coloré, instructif et contient une forte belle carte métallique du pays, qui a déjà figuré à Glasgow.

Il y aurait beaucoup à dire des pavillons très riches de la Pologne, des Pays-Bas, du Portugal et de la Belgique. Disons seulement un mot du bâtiment fédéral des États-Unis qui clôt la perspective de la Cour de la paix et fait face à la grandiose enfilade du Constitution Mall, amorcé au Trylone. Entre la façade

et le bâtiment semi-circulaire de l'arrière, s'étend un jardin. Sur les murs, des blasons dorés des divers États et des statues blanches sur fond d'argile ocrée. A l'intérieur, une très intéressante série de dioramas et de statistiques, séparés par des statues en verre lumineux.

L'exposition de New York est un monde,— le monde de demain, ai-je dit. Nous n'avons guère jeté un coup d'œil que sur la section des nations: il y a encore celle des grandes compagnies américaines, (téléphone, chemins de fer, automobiles, acier, verre, radio, alimentation, etc.), et la section des amusements qui est immense et variée.

Trois traits, dans l'ensemble, sont particulièrement satisfaisants: l'originalité de la sculpture, la féerie des illuminations et la noblesse de la perspective du Mall. Cette vaste avenue, bordée de palais blancs, se développe en une abondance de plantations, arbres, buissons, gazons et fleurs, de chaque côté d'un canal, semé de jets d'eau et de statues, qui aboutit à la Fontaine des Nations.

C'est ici que se déploie, chaque soir, au son de la musique, une sorte de *ballet* de jets d'eau. Les jets d'eau montent et descendent, s'épanouissent ou s'effilent en changeant de couleur, pendant que des pièces pyrotechniques s'échappent des flots et que des raies de lumières scrutent le firmament.

Quant à la statuaire, très abondante,— de la colossale statue de Washington au personnage en tôle d'acier qui orne je ne sais quelle façade,— elle est toujours intéressante si elle n'est pas toujours de l'ordre des chefs-d'œuvre. Des façades plates et austères empruntent aux quelques statues ou aux hauts reliefs qui les ornent, une beauté certaine et nouvelle.

Un mot, pour finir, du *Temple des Religions*. Il aurait mieux valu n'en pas faire,— ou alors lui donner l'importance et la position qui lui revenaient. Tel quel, il est coincé entre des pavillons quelconques et il n'est pas véritablement monumental. Les esquisses de l'architecte valaient mieux que ce que l'on voit. Quand j'y arrivai, on chantait des hymnes dans le sanctuaire. J'écoutai quelques instants et me retirai dans l'atrium entouré d'un cloître. Sur les murs de ce cloître, se déroule une histoire illustrée des religions: vous y verrez le judaïsme, le catholicisme (avec St-Pierre-de-Rome et le pape, avec Notre-Dame-de-Paris et saint Louis), vous y verrez le protestantisme. C'est un bizarre ensemble et une conception insolite.

Je rentre à New York par un des trains *Three-Tens*. 3-Tens, cela veut dire qu'un de ces trains part à toutes les dix minutes, fait le trajet en dix minutes, pour le prix de dix cents. Et voilà! La formule est commode et ne s'oublie pas.

\* \* \*

L'étranger qui aime New York, y découvre, à chaque voyage, des beautés nouvelles. Ma dernière découverte a été la Galerie Frick, à l'angle de la Ve avenue et de la 71e rue. L'immeuble de style français du XVIIIe siècle a eu pour architectes la célèbre firme Carrère & Hastings. Russell Page l'a modifié légèrement depuis la mort de M. Frick, en 1931. Ce sanctuaire d'art constitue le *musée idéal*. On dirait que la maison est encore habitée par celui qui y a recueilli, pour son plaisir et sa culture, cette incomparable collection de meubles, de tapis, d'émaux, d'argenterie, surtout de sculptures et de peintures. Il y a des fleurs fraîchement coupées dans les vases précieux. On y donne chaque semaine des concerts d'orgue et des conférences.

La lecture du catalogue révèle un si grand nombre de chefs-d'œuvre que nous en croyons à peine nos yeux.

Autour d'une cour intérieure à colonnade, où jaillit une fontaine, se distribuent les pièces: vestibule, salle de conférences, galerie de l'est, salon ovale, galerie de l'ouest, bibliothèque, living-room, antichambres, salon Fragonard, salle à manger, boudoir Boucher, grand escalier et orgue. Dans le salon ovale, quatre grands portraits en pied, par Whistler; dans la galerie de l'est, une «Expulsion des Marchands du Temple» par Le Greco, un Chardin, un Tiepolo, un Nattier, deux portraits de Goya, puis un Vermeer, et le portrait de Mme d'Haussonville par Ingres, un Cuyp, un Ruysdael et un Turner. Ce n'est pas tout: voici une figure de Saint de Della Francesca, un Terboch, un Metsu, un Degas, un Troyon, un François Boucher et un Millet, enfin un Renoir.

La galerie de l'ouest est encore plus prestigieuse. Ses tapis d'Ispahan, ses coffres italiens, ses tables romaines et toscanes, ses bronzes, disparaissent presque sous la splendeur des murs. Là se coudoient des merveilles: un portrait par le Greco, un tableau (la Forge) par Goya, sept portraits de Van Dyck, deux de Raeburn, deux magnifiques Rembrandt, quatre portraits de Franz Hals, deux paysages de Hobbema et de Cuyp, deux vastes Véro-

nèse. La galerie se termine par un cabinet d'émaux qui regorge de délicats trésors.

Les pièces qui servaient plus proprement d'habitation, ont encore plus de charme. La bibliothèque d'abord, avec ses boiseries de chêne, ses statuettes des XVe et XVIe siècles italiens, ses beaux meubles anglais. Tout autour de la pièce sourient des portraits de femmes par Reynolds, Romney, Lawrence, Gainsborough et Hogarth. Un beau paysage de Constable, deux de Turner, et des bustes de Girardon: Marie-Thérèse et le Grand Dauphin, complètent cet ensemble digne d'une reine.

La pièce suivante, plus virile, la «living-room», contient des porcelaines de Chine et des meubles de Boulle, deux portraits par Holbein: «St Thomas Morus» et «Thomas Cromwell», un Greco: «St Jérôme», deux Titiens: «L'Arétin» et «L'Homme au chapeau rouge»; enfin, un magnifique Bellini: «Une extase de St François».

Le salon Fragonard qui suit est un pur bijou. Boiseries Louis XVI, meubles Louis XV, groupes de Clodion, buste de la comtesse du Cayla par Houdon, poteries chinoises, encadrent à ravir quatre grands panneaux de Fragonard: «Le Roman du Jeune Amour». Rien n'est plus frais, rien n'est plus élégant.

La salle à manger, où le moderne s'harmonise avec le XVIIe et le XVIIIe anglais et français, s'éclaire de beaux portraits de Gainsborough, de Romney, de Van Dyck et de Hoppner. Je ne parle pas des argenteries et des porcelaines.

Pour finir, nous traversons l'antichambre et le boudoir Boucher, remplis d'élégants meubles français et de vases de Sèvres. Ce sont les «Quatre Saisons» et les huit panneaux à médaillons symboliques que Mme de Pompadour commanda à François Boucher pour son château de Crécy, qui font le principal attrait de ces petites pièces. Cet attrait est grand, car Boucher était un coloriste habile et un poète.

On sort de l'hôtel Frick en se frottant les yeux, car on a peine à se croire en Amérique, en bordure de la Ve avenue. Mgr l'Auxiliaire de Paris, qui m'accompagne, est sous le charme. De tout ce qu'il a vu à New York, ceci lui semble le plus parfait.

Dans la nuit du 29 au 30 mai, trajet New York-Washington. Grâce à la traction électrique, sans doute, le train s'arrête et repart sans heurts, il glisse sur la voie...

Il m'est impossible, quand je suis à Washington, de ne pas aller flâner dans la direction du musée Folger-Shakespeare. C'est la perle de Washington. A l'ombre de l'énorme Cour Suprême, ce musée déploie sa façade parfaite, dessinée par Paul Crès. Il loge les collections accumulées par M. Folger, un fervent de Shakespeare. Manuscrits, imprimés de toute sorte, tableaux, gravures, statues et bibelots occupent la grande galerie. Derrière celle-ci, à une extrémité, s'étend une bibliothèque considérable des œuvres du grand poète ou des livres relatifs à ses œuvres. A l'autre extrémité s'ouvre une salle qui est la reproduction exacte du théâtre de Londres où les pièces de Shakespeare furent créées. Je ne connais rien de mieux agencé que ce musée.

La dernière fois que j'y pénétrai, la déclaration de guerre était imminente. Je m'arrêtai devant la gracieuse statue de *Puck*, qui orne la fontaine de la façade latérale. Puck, les bras levés en un geste de découragement, se mire dans l'eau du bassin. Sur le socle, on peut lire ces paroles tirées du *Songe d'une nuit d'été*: «Lord, what foolies these mortals be...» C'était bien là la réflexion que les événements pouvaient m'inspirer!

Du nouveau à Washington? Oui. Le long de la grandiose avenue de la Constitution s'élève le vaste bâtiment qui abritera la collection Mellon. Mellon, comme Frick, a légué ses trésors à son pays, avec une somme d'argent qui suffira à les conserver et à les entretenir. La galerie Mellon, en granit blanc rosé, sera une des merveilles des États-Unis.

Le soir, tour de voiture en amont du Potomac, en pleine campagne, dans le parfum des chèvrefeuilles et la lueur des mouches à feu. Clair de lune! Retour par le Mall, l'obélisque de Washington et le dôme du Capitole illuminés. Splendeur et immensité! Un peuple de 130 millions d'habitants peut seul entreprendre un ensemble de cette envergure.

Ma dernière image de Washington? Elle date du mois d'août. Quatre-vingts étudiantes et étudiants de Québec, de Montréal et d'Ottawa, groupés sur les degrés du perron monumental du Capitole, et chantant en français «O Canada!» C'était ahurissant et drôle. Tout est permis aux étudiants. Des touristes américains demandaient: «Qu'est-ce que c'est?» et ne comprenaient pas.

\* \* \*

*Premier juin**En route pour Memphis. Wagon: Mountain King.*

Dans le train, je feuillette un album de la Louisiane. J'y vois la statue d'un nègre qui salue gentiment en enlevant son chapeau. Cette statue fut érigée en 1929, par la ville de Natchitoches «in grateful recognition of the arduous and faithful services of the good darkies of Louisiana». — C'est mieux que rien, mais cela va-t-il très loin ?

Toute la journée se passe en Virginie, partie montagneuse. Pas un toit plat dans la campagne; quelques-uns dans les bourgs; pas un panneau-réclame le long des routes; pas une pierre dans les champs. Beaucoup de verdure, mais un peu sombre.

Un groupe d'Américains est à bord. Une Anglaise les accompagne. Sa prononciation et la mélodie de son parler la mettent tout de suite à part.

Il y a aussi avec nous des étudiants de Knoxville et de Chattanooga: sous toutes les latitudes, ils se ressemblent: bruyants et bons enfants. L'un d'eux, un petit blond rieur, me tape sur l'épaule.

Je tue le temps en consultant cartes et revues. Je note une fantaisie géographique: pour me rendre à *Memphis*, je dois passer à *Athens* (Tennessee) et à *Corinth* (Mississippi); *Rome* n'est pas loin, en Georgie.

Je feuillette *Life*, du 29 mai. Cette livraison contient la bourde sur l'automobile à l'épreuve des balles, utilisée par le Roi, à Québec et à Montréal, tandis qu'à Ottawa, carrosse ouvert... Une photo montre aussi la Reine signant le livre d'or d'une de nos grandes villes. Le maire se tient tout auprès. «A preposterous local jingo,» dit la revue. Aïe! aïe! Cela manque d'aménité.

La Virginie, c'est déjà le Sud. Les trains du Sud professent une aimable indifférence à l'exactitude. «Pourquoi êtes-vous en retard d'une demi-heure?» «A cause de la poste et de l'express!» Comme si la poste et l'express n'existaient nulle part ailleurs!

\* \* \*

*2 juin: Memphis*

Memphis, métropole du coton.

Je me rends de la gare à l'hôtel Peabody par une Main Street en grande partie dans le *to fieri*. Je me fais conduire à un jardin et

à une route qui domine le Mississippi. D'un endroit, on a une belle vue en enfilade du fleuve. Il est jaune et boueux. On y fait maintenant beaucoup moins de navigation qu'autrefois, à cause du camionnage. Je me promène en ville. Beau palais de justice et belle prison! J'aperçois l'Auditorium déjà ancien, de 7000 places. Je traverse aussi le Bureau de poste, sur la rive du fleuve. Je m'arrête un moment à l'église St-Pierre, la première église catholique établie à Memphis, en 1840. L'église actuelle, gothique (naturellement!) fortifiée de créneaux, date de 1852.

Pendant que je lis une plaque commémorative, une dame s'approche et parle; elle est de Denver maintenant, mais native de Memphis. «Les montagnes, c'est beau, mais ça ne se mange pas...», dit-elle, comme si la famine régnait à Denver.

Au cours d'une tournée en voiture, je visite le Parc De Soto. Il contient un *mound* indien, au bord du fleuve. C'est là que Fernand De Soto aurait découvert le Mississippi, en 1541. Une plaque de bronze rappelle l'événement; on érigera plus tard un monument.

Memphis possède un zoo, une petite galerie de peinture, un terrain d'exposition.

Je me fais conduire à l'Université Southwestern (presbytérienne). Les bâtiments sont fort cossus, gothiques (évidemment!) en pierre teintée de jaune. Il y a plusieurs dormitories dans les arbres, mais un seul bâtiment académique, semble-t-il. Je me demande si ce n'est pas une université du genre de «Bishop's». Le campus est très vaste, en grande partie consacré à l'athlétisme.

Sur le chemin du retour, nous apercevons les bâtiments d'une autre université, celle du Tennessee, en pleine ville. Plusieurs pavillons sont assez anciens. On dirait que l'institution gravite autour d'un immense hôpital «baptiste» et d'un vaste hôpital civique. Le tout est en brique rouge, disparate, mais considérable.

Au lunch, la musique joue *God save the King*. Je m'informe: «Y a-t-il, en ville, un groupe d'Anglais?» — Non, ce sont les Kiwaniens qui donnent ce dîner. On sait que les Kiwaniens chantent un cantique sur cet air. J'aurais dû me rappeler que j'avais eu le même étonnement à leur dîner de La Fayette, en 1937.

## 3 juin

Dans la nuit du 2 au 3 juin, notre train a franchi le Mississippi et a pénétré dans l'Arkansas.

Ce matin, on a accroché au convoi un *Lounge car* espagnol, ou dans le goût espagnol: parquet de tuiles, poutrelles au plafond, vieux fauteuils. Il y a d'abord le salon ordinaire, un petit bar et magasin, un fumoir séparé, une salle de bain, un valet-service.

Nous passons par Overton, Jacksonville: pays ondulé et agréablement boisé. Tout à l'heure, un gros village; je vois un puits, dehors, à chaque maison.

Entre Palestine et Trinity, un petit coin est connu sous le nom poétique de *Lovelady*.

A la gare de Houston, M. Marcel Moraud, directeur de l'enseignement du français à Rice, s'empare de mon bagage et de moi et nous conduit à l'hôtel Warwick, où l'on nous a réservé de belles pièces, au 5e. L'air y est très bon. J'y passe l'après-midi dans la tranquillité et dans le parfum des roses que le Recteur de l'Université, M. Lovett, a cueillies pour moi, au jardin du campus.

Il pleut abondamment, ce qui est assez extraordinaire en juin au Texas. (Hier, près de Trinity, c'était à croire à une inondation...).

\* \* \*

4 juin: *Rice Institute*:

Ce matin, mon discours, ce discours que je suis venu faire du Canada!

Dieu soit loué! Je l'ai prononcé sans trop de fatigue et sans trop d'aceroes à l'accentuation. Ce ne fut pas parfait: j'ai eu quelques distractions. Mais enfin, c'est fini! J'ai eu l'impression d'être un peu austère, un peu abstrait. Les auditeurs se sont montrés très très polis et ont bien écouté.

M. Blaffer, un des Trustees, qui était chargé de moi et du Dr Vincent, ce matin, me dit que mon discours fera penser... Je n'ai pas voulu composer un sermon, mais j'ai assez parlé de philosophie, de théologie, d'action catholique et de religion pour que mes auditeurs n'aient pas perdu leur matinée de dimanche. Ils ont chanté des hymnes et écouté des invocations comme à un de leurs *services*.

Il me reste encore à prononcer des invocations à deux ou trois diners et à assister à un garden-party.

Il fait maintenant un temps splendide. Nous allons déjeuner au Country Club, avec un M. Rice, âgé de 82 ans, qui en a été le premier président. En route, nous admirons les maisons exquises, construites par la P.W.A. Elles sont de toutes les formes et de tous les prix.

Le Country Club possède un immense et beau domaine. La verdure y est constante. En été, c'est une herbe venue des îles de Bahama, en hiver, une herbe spéciale, plus résistante. Le déjeuner a réuni un bon nombre de professeurs et leurs femmes. Mme Baker, fille du président Lovett, préside la table. Elle m'invite à dire l'invocation. Heureusement, je l'ai écrite au cours de la matinée. Ma voisine est une dame Wilson, de Montréal, dont le mari a été professeur à McGill. Sur la table, en face de nous, se déploient d'énormes fleurs de magnolia qu'on dirait en cire et dont je ne puis détacher mes yeux.

Content de rentrer dans mes quartiers de l'hôtel Warwick, j'y attends le Dr Moraud, qui va me conduire, vers 4 h. 30, voir l'évêque, de passage en ville. Nous nous y rendons en faisant des méandres. Le Dr Moraud me raconte la vie curieuse et mouvementée de Rice, le fondateur de l'Institut. Il me dit que la ville vient d'ouvrir assez inutilement et par vanité une Université de *Houston*, alors qu'il aurait mieux valu encourager l'Institut Rice. Il me parle de l'Université d'Austin, université d'État, qui a des ennuis avec l'État. Celui-ci voudrait voter, non pas seulement le budget annuel, mais toutes les nominations de professeurs. Les députés sont des primaires dans ces régions.

Nous trouvons Mgr Byrne à l'église du Sacré-Cœur, où vient de se terminer une cérémonie de confirmation. Il y faisait une chaleur vraiment *texanne*. J'aperçois, dans un banc de la nef, des éventails. J'en cueille un: il représente Pie XI, en couleurs, avec l'invitation: «Pray for the soul of His Holiness Pope Pius XI.» Au verso, court une brève biographie du pape défunt, qui s'achève par les mots: «Compliments of Perry Foley Funeral Home». C'est simple, mais il fallait y penser.

Après la visite à Mgr Byrne, il est déjà temps de se préparer au dîner d'hommes, convoqué au Faculty Club. Nous le commençons dehors, sur la terrasse, mais la pluie se mettant à tomber, nous rentrons. Je rencontre les professeurs du matin, un évêque méthodiste, quelques catholiques et un Français, M. Seydoux, qui après notre croisière de 1937, s'est établi à Houston.

Le Dr Moraud me parle des études qu'il a entreprises sur l'œuvre de la France au Texas, et de la lutte qu'il doit faire aux Allemands, assez vantards et oublieux de ce qu'ont fait les autres. Il vient d'inaugurer un monument de La Salle, à Port Lavaca (Fort Louis). Ce monument de 22 pieds de haut (14 pour la statue) se dresse sur la rive de la baie de Matagorda. C'est une belle statue de granit, dont la maquette, par Raoul Josset, a été sculptée par Ugo Lavaggi, sur les plans de l'architecte Donald Nelson. Le héros (tête héroïque et triste) se tient debout, les deux mains appuyées sur sa forte épée. Il est à demi tourné vers la mer.

«Pourquoi avez-vous choisi Port Lavaca et non pas la rivière Garcitas?» ai-je demandé au Dr Moraud; c'est lui qui a obtenu les crédits (\$10.000) et fixé l'endroit. — «Parce qu'il y a autant d'arguments pour l'un et pour l'autre site», me répond-il. Celui qu'il a choisi est celui de l'ancienne bourgade d'Indianola, détruite en 1886, et non rétablie depuis.

Voici l'inscription du monument:

*Sur la face:* RENE ROBERT CAVELIER

SIEUR DE LA SALLE

Born in Rouen, France, November 22, 1643. Came to Canada 1666. Founded a first settlement near Montreal. Led several expeditions on the great Lakes and the Ohio and the Illinois Rivers. Completed the exploration of the Mississippi 1682. On July 24, 1684, La Salle sailed from France to establish a colony at the mouth of the Mississippi. Landed at Matagorda Bay, February 15, 1685. There, established Fort St. Louis. While on his way to Canada, he was murdered near the Trinity River, March 19, 1687.

*A droite:* A gentleman but not a courtier. A proud, independent yet timid nature. An explorer of bold vision and untiring energy. *En arrière:* La Salle's colony on the Matagorda Bay gave the United States its first claim to Texas as a part of the Louisiana Purchase.

*A gauche:* «America owes him an enduring memory for, in this masculine figure, she sees the pioneer who guided her to the possession of her richest heritage».

Francis PARKMAN

5 juin:

Il pleut. La cérémonie de la collation des grades se fait sous la tente. Il y a beaucoup de monde. Je prononce les deux invocations du début et de la fin. Le Dr Vincent, ancien président de la Rockefeller Foundation et invité d'honneur avec moi, prononce l'*adresse*, comme on dit. Il n'a devant lui qu'une feuille de papier, sur laquelle il a écrit quelques titres de paragraphes, en grosses lettres. Mais il connaît son auditoire américain; il a beaucoup d'expérience (75 ans): il parle d'abondance, fait rire, force les applaudissements. Bref, il transforme cette réunion sous la pluie en une assemblée ensoleillée.

Je remarque que les étudiants sourient avec charme et jeunesse quand ils reçoivent leur diplôme. Pour des fils de cow-boys, ils sont joliment affinés! Bien peu sont mornes ou renfrognés; aucun n'a l'air rude et primitif.

Photo, puis déjeuner à l'hôtel Lamar, hôtes de la Community Chest. Le président y avait invité des ecclésiastiques pour me rencontrer. Le Dr Vincent prononça l'after-dinner speech (sur le boosting), fort humoristique et aussi fort sérieux par moments. Il peut dire ce qu'il veut: il a la manière.

Il pleut encore. Je vais jeter un coup d'œil sur la galerie de peintures. Le bâtiment est beau; la collection ne fait que commencer. On y voit de l'espagnol et du mexicain. La dernière acquisition, cependant, est du Français Derrain, une nature morte.

De 5 à 7, garden-party en l'honneur du Dr Vincent et de moi. A cause du temps, nous restons au salon du Faculty Club. Beaucoup de professeurs et d'élèves, gradués du matin, accompagnés de leur famille, défilent devant nous. Plusieurs ont la bonté de faire allusion à mon discours. Mme Baker, fille du président Lovett, me dit: «There was an old-world touch about it, etc.»

Après cette réception, M. Marcel Moraud met le comble à son obligeance en me conduisant voir le monument de S. Jacintho, érigé sur le champ de bataille où Sam Houston a battu les Mexicains en 1836. Ce monument, une haute tour de marbre jaune, est d'une couleur magnifique. Il est précédé d'un «reflecting pool», de terrasses et d'escaliers. Des lumières rouges le signalent au loin.

Le soir même, je quitte Houston absolument émerveillé de son hospitalité.

\* \* \*

6 juin (mardi):

Le wagon «Desgroseilliers» me dépose en gare de la Nouvelle-Orléans, le matin du 6 juin. Après ma messe à la cathédrale, je me rends au bureau de M. André Lafargue et, avec ce dernier, chez M. Paul Villeré, à la banque Hibernia. Nous prenons rendez-vous pour déjeuner chez le fameux Gallatoire. En attendant, nous allons visiter l'agréable galerie des Beaux-Arts Delgado, au milieu d'un jardin de palmiers. Le déjeuner chez Gallatoire fut excellent, long et gai, c'est-à-dire parfait. Gallatoire lui-même l'avait ordonné. Le reste de l'après-midi se passa dans le Vieux-Carré, aux rues étroites portant des noms français. Il y a pas mal de magasins d'antiquités et de curiosités. Dans un magasin mexicain de la rue Royale, je vis des bijoux en argent, des poteries et des paniers d'un dessin original.

Mon hôte, M. Lafargue, demeure près du Bayou St-Jean. De ce côté s'élèvent quelques anciennes maisons entourées de vérandas à deux étages. Des buissons en fleurs, lauriers-roses, lilas roses, etc. les entourent. Mme Lafargue, une descendante du premier Villeray, à la 7<sup>e</sup> génération, nous attend; elle nous a préparé un repas créole; cela veut dire: du riz aux tomates avec saucissons et fèves au beurre.

Je rentre assez tôt à l'hôtel, conduit par M. Marcel Lafargue, junior. Les rues sont éclairées comme à Montréal. Ce n'est pas encore parfait; mais, c'est mieux qu'à Houston, où, en dehors des grandes rues du centre, éclairées à giorno, la municipalité compte sur les lumières des magasins ou des maisons. Hier, un automobiliste qui nous doublait nous a envoyé, par la portière, une vague de boue et d'eau. M. Moraud et moi en avons dans les cheveux, les yeux, la bouche et les habits... «Les sauvages!» n'avait pu s'empêcher de dire mon ami.

Un jeune Louisianais de famille française, interrogé par moi, me confesse qu'il est ardemment Américain, et que les jeunes d'ascendance française ou espagnole le sont peut-être plus que ceux d'ascendance anglaise.

.....

Au moment de payer ma note à l'hôtel, je me fais la réflexion que ma signature se lit évidemment très bien! A Memphis, la facture de l'hôtel Peabody portait: Dr Oliver Mancant; à la

Nouvelle-Orléans, à l'hôtel Jung, on me connaît sous le nom de Oliver McMrault.

\* \* \*

J'arrive à Bâton-Rouge à midi, le 7 juin. Un M. Parker, du bureau de l'attorney, est venu m'accueillir. Il m'a été envoyé par le juge Gaston Porterie, docteur de l'Université de Montréal. Sur mon désir, il me conduit à l'Université de la Louisiane. J'y admire les très beaux quartiers de l'aéronautique; tout au bout, le nouveau coliseum (couvert), la nouvelle «Leche School of Laws», des *dormitories* pour jeunes filles. Puis, nous voyons au bord du fleuve l'ancienne université, déchuë au rang de maison à appartements, et nous montons dans les bureaux du Capitole. J'aperçois là une photo des membres d'un Cercle qui s'intitule en français: «Qu'est-ce que dit Bâton-Rouge?»

Du haut de la tour du Capitole se déploie une vue splendide sur les jardins, sur la ville, le Mississipi, l'immensité du pays.

M. Parker a demandé à un jeune avocat, M. Major, de descendance française, de m'accompagner à Natchez avec un policier de l'État. Nous partons et nous faisons le chemin en moins de deux heures.

\* \* \*

Natchez, ville tranquille, est située sur une falaise, à 200 pieds au-dessus du Mississipi. J'aperçois un commencement de basse-ville à l'endroit du *ferry* qui conduit à Vidalia, en face. De vieilles maisons coloniales, très belles, au milieu de propriétés magnifiques. L'une porte le nom de *Rosalie*. Le fort Rosalie ainsi baptisé (en l'honneur de Madame de Pontchartrain) fut fondé en 1700 par Iberville. Il n'en reste rien. Un mât en marque la place. Le premier évêque, Mgr Chanche, un sulpicien, arriva à Natchez en 1837. Il avait 2 prêtres avec lui. C'était tout le clergé de son diocèse. Mgr Chanche repose maintenant à Baltimore, dans notre petit cimetière sulpicien de la rue Paea. Derrière la gare de Natchez un parc exigü, d'où l'on a une vue superbe sur le «Père des Eaux», en aval, vue plus belle qu'à Memphis. Dans ce parc, un monument porte l'effigie d'un Indien. De là partait le *Natchez Trail*, qui allait jusqu'à Nashville.

Entre Natchez et Vicksburg, l'État du Mississipi apparaît vallonieux, boisé, extrêmement agréable à regarder. Dans les petits bourgs, de fort jolies maisons et la Main St. accoutumée.

A la campagne, ici et là, des maisons très soignées, peintes, surprenantes d'élégance; la plupart du temps, cependant, des cabanes sans peinture et négligées. Sont-ce toujours des Nègres qui habitent ces dernières? J'en doute.

Des Nègres, comme il y en a! Je n'arrive pas à comprendre leur anglais. Il est vrai que l'anglais des Américains diffère aussi du nôtre, au moins quant à la prononciation. Si l'anglais varie de région à région, rien d'étonnant à ce que le français non plus ne se parle pas partout chez nous avec la même perfection!

*Vicksburg*, grand cimetière national et ville de province, possède une gare endormie. Quand l'autobus m'y déposa, il n'y avait personne. Je dus me promener en ville, avec mes bagages, en attendant le train de nuit. Le lendemain, j'étais de nouveau à Memphis.

J'en repartis sans m'attarder. Mon nouveau train se nomme «*The Volunteer*». L'autre jour, à la Nouvelle-Orléans, un rapide, aérodynamique, s'appelait «*The Rebel*!»

Le Sud reste courtois. Ce matin, on retient le convoi en gare de Memphis pendant 10 minutes, pour attendre une dame. On n'a pas l'air de s'en faire.

Sur la ligne de «Dixieland» qui va de Memphis à Nashville, on a inventé un wagon à tout faire. On y retient sa place et l'on paie un *extra* comme s'il s'agissait d'un pullman. Or, ce n'est qu'une voiture avec place individuelle. Il y a, au bout, un petit salon d'une douzaine de fauteuils avec radio. A l'autre extrémité du wagon, une cuisine et deux tables, placées parmi les voyageurs, pour les repas. C'est commode, mais un peu trop compact.

Il y a, parmi les voyageurs, des messieurs qui aiment à parler et qui s'adressent à vous volontiers. Ils veulent savoir qui vous êtes? Quand je leur dis que je suis Canadien, ils disent: «I thought so». De même, quand ils apprennent que je suis prêtre catholique.

.....

Nous atteignons ainsi *Nashville*. Cette cité de 205,000 âmes occupe plusieurs petites collines, entourées elles-mêmes par des sommets plus élevés. De là son surnom de «Rock City». Je demande à mon chauffeur si ce sont les Alleghanyans? «No, me dit-il, they are the Rocky Mountains!» Ce savant guide me montre, selon mon désir, les grandes institutions d'enseignement supérieur pour les Nègres. Fiske University est déjà ancienne et fort belle.

Une nouvelle fondation d'Industrial Arts, très vaste, étale ses beaux dormitories, une école d'équitation, un stade, etc. La P. W.A. (Public Works Administration) construit pour elle.

Nous jetons ensuite un coup d'œil sur le campus et sur les bâtiments de la Vanderbilt University, dont les bâtiments de la médecine et l'hôpital attenant sont énormes. Les arbres sont aussi d'une taille extraordinaire. Ici encore, on a reconstruit les anciens bâtiments, dont le style avait vieilli. C'est surtout de la brique. Près de là, le beau lycée pour jeunes filles qui porte le nom de Belmont: une sorte de Villa-Maria protestante, composé d'un agréable campus, entouré de halls avec une salle académique.

Nous traversons le Parc du Centenaire (Centennial Park) qui a servi jadis d'exposition. On a conservé de ce temps une splendide réplique du Parthénon, en pierre jaune de Tennessee. A l'intérieur, rien que des moulages de statues antiques, deux rangées de colonnes superposées et un plafond à caissons, percés et laissant voir de la lumière. Le parc lui-même est fort beau, rempli de la riche végétation des états du Sud: mimosas, magnolias, etc.

En revenant vers la ville, nous montons sur une colline, qui commande tous les environs. On y a reconstitué des fortifications en pierre. C'est le lieu où se livra la bataille de Nashville, lors de la Guerre Civile.

Sur le chemin du Capitole, nous longeons la rivière Cumberland, aux rives élevées, qui traverse la ville. Nous voyons en route le très riche «Palais de justice-Hôtel-de-ville», en marbre blanc, décoré de splendides fontaines.

Le Capitole, assez ancien, a le mérite d'être en pierre du haut en bas, à l'intérieur comme à l'extérieur, et de se terminer par une tour agréable, et non par une monotone coupole. On est à le rafraîchir. La bibliothèque, avec ses portraits, m'a paru fort sympathique. Les livres s'étagent, s'empilent très haut.

Le Capitole domine la ville du haut de sa colline. A ses pieds, on a élevé un Mémorial aux soldats de toutes les guerres. Entre deux vastes ailes, dont l'une sert de salle de convention, un atrium à colonnes entoure une statue héroïque... je ne sais de qui...

Une autre fort belle et très moderne construction est le bureau de poste en marbre blanc et métal monel, voisin de la gare monumentale. L'ancien bureau de poste, nettoyé, fait bonne figure encore, bien que d'un style vieilli, comme celui de la gare. Des

tours, d'une agréable silhouette, couronnent ces deux masses de pierre.

\* \* \*

Et me voici de nouveau en chemin de fer, en route pour Cave City.

Ah! la fantaisie des menus de wagon-restaurant! Hier, sur l'*Illinois et Mississippi*, petit déjeuner (moitié de pamplemousse, toast avec marmelade et café): 25c. Aujourd'hui, sur le *Louisville-Nashville*, même déjeuner: 75c... Il est vrai que cette fois la marmelade était *individuelle* (un petit pot).

J'ai modifié mon itinéraire. Je devais me rendre à *Vincennes*, où Mgr Bruté de Rémur, sulpicien, fut évêque. Mais la chaleur, l'incommodité des horaires, surtout l'attraction de la Mammoth Cave du Kentucky, me font changer de direction. L'histoire va céder la place à la géologie, et je vais explorer les entrailles de la terre.

En route, je lis dans les journaux de Nashville les comptes rendus de la visite du Roi et de la Reine d'Angleterre à Washington. C'est un mélange de sympathie, d'indiscrétion, de minutie, d'enfantillage et de gaffe. Par exemple: un Congressman télégraphie au Roi pour lui demander si l'Angleterre va payer ses dettes de guerre — un versement est dû le 15...

\* \* \*

Et maintenant, la merveilleuse visite de la caverne Mammoth! Comme j'avais la journée à moi, je choisis la tournée dite *De Luxe*, qui dure sept heures de temps et couvre huit ou dix milles de voyage souterrain. Nous étions sept, un guide patenté, d'un accent anglais un peu difficile mais plein d'humour; un apprenti-guide, futur étudiant à l'Université Vanderbilt; un autre, étudiant de la même institution; trois dames et moi.

Ce long circuit souterrain est assez fatigant, étourdissant même, dans la première partie. Nous devons, en effet, parcourir la moitié de la distance, armés de lanternes. Le guide porte des fusées qu'il lance, de temps en temps, du bras gauche, avec une extrême habileté, dans des niches ou des cavernes inaccessibles, connues de lui seul. Les fusées continuent à brûler, rendues à leur destination, et produisent une illumination fantastique. Nous sommes parfois dans d'immenses couloirs aux plafonds

plats, bordés d'éroulements chaotiques ou de galeries superposées, formées par les strates inégalement érodées. D'autres fois, nous nous faufileons dans des passages étroits, bas et capricieux, comme celui qui se nomme à bon droit *Fat man's misery*. On nous montre des gouffres sans fond et des coupoles dont le faite se perd dans l'obscurité. Il y a même des vestiges d'industrie: on y a fabriqué du salpêtre en 1812 et en 1863. Puis, nous naviguons sur la rivière souterraine de l'*Echo*. Quelques notes, doucement chantées, forment un accord qui se prolonge à l'infini.

Vers 1 heure, lunch dans une vaste salle, illuminée à l'électricité, pourvue de tables, de réchauds, de radio et de téléphone. Nous y mangeons gaiement un repas apporté de l'hôtel par un raccourci connu seulement des indigènes.

L'excursion reprend, cette fois, dans des cavernes éclairées à l'électricité. Le guide éteint et allume des lumières à mesure que nous passons. Il s'amuse, à un endroit de repos, à nous laisser dans une complète obscurité. Il fait noir comme dans un four. Puis, les salles se font, semble-t-il, de plus en plus énormes. La route est plus large, mais monte et descend sans pitié. Il y a des étagements de cavernes au-dessus et au-dessous de nous, éclairées elles aussi sur le passage d'autres caravanes qui suivent un itinéraire différent du nôtre.

Enfin arrive le bouquet. Nous avons admiré depuis le matin, ici ou là, des floraisons de gypse, mais rien ne nous avait préparé à ce que nous allons voir. Le *Frozen Niagara* est un rideau de tubes s'échappant d'une masse blanche semblable à un fleuve qui se courbe avant de tomber. Le guide parle de «chute américaine» très régulière, et de «chute canadienne», où les stalactites et les stalagmites se mêlent, avec des candélabres et des cactus. Mais levons la tête. Là est la merveille des merveilles. C'est un amoncellement de draperies que le vent paraît avoir agitées, dans un caprice de formes, que les Maures ont peut-être imitées dans leurs voûtes en ruches. Notre guide s'amuse à jouer un air en frappant doucement ces rideaux de pierre.

Puis nous passons au *Crystal Lake*. Il faut descendre 60 marches pour y atteindre. Mais du haut on l'illumine et il nous apparaît d'un bleu de rêve, dans les profondeurs. Au bout de ce petit lac s'ouvre une niche et devant la niche se dresse une sorte de statue d'un blanc d'albâtre, qu'on appelle *September Morn*. Le lac, une fois atteint, nous montons en barque, passons sous une

arche en nous écrasant, et nous voilà dans une autre pièce. On a, dans cette pièce, la même impression, ou une impression qui rappelle celle de la grotte d'azur de Capri. Le guide fait la lumière et nous apercevons le fond d'une large cheminée dont le sommet s'élève à 94 pieds. Au tiers de sa hauteur, s'avance une sorte de chaire, *The Pulpit*. Le plus extraordinaire est que le lac où nous sommes s'arrête ici, bloqué par un mur de pierre et comme suspendu, car la cheminée s'enfonce au delà à 63 pieds de profondeur, oubliette de cauchemar.

Pour terminer cet enchantement, nous remontons les 60 marches et pénétrons dans la salle des colonnes d'onyx; les stalactites et stalagmites abondent, silhouettes de châteaux d'Orient, etc. La lumière projetée sur ces formes chatoyantes fait songer à quelque trésor des Mille et une Nuits.

Fourbus et muets d'admiration, nous revenons à la surface du sol. Les *caves* ont une température de 54°; dehors, il fait du 90°... L'hôtel, un hôtel frais et sans prétention, blanc avec jalousies vertes, meublé de meubles du Kentucky, dans un grand parc tranquille, tout plein d'arbres, l'hôtel, dis-je, nous attend. Le propriétaire met une vaste chambre à ma disposition et j'y repasse mes impressions dans un repos délicieux: repos qui se prolonge toute la soirée, jusqu'à l'arrivée du train pour Cincinnati, que je vais prendre à Cave City (10 milles).

J'arrive à Cincinnati le matin et je n'ai que le temps de faire le tour de la nouvelle gare monumentale et d'admirer ses approches. On a bien fait les choses: l'immense avenue gazonnée qui y conduit, les fontaines en gradins devant la façade, la façade elle-même en demi-cercle, ornée d'une fenêtre gigantesque, le hall d'entrée sous la demi-coupole, la salle des pas perdus (ces deux dernières pièces décorées de fresques) sont autant de traits que Montréal pourrait imiter.

On rencontre des Canadiens partout, même en Afrique, chez les lions, comme on sait. Aussi ne suis-je pas étonné, dans le train, de reconnaître le R. P. Farley, supérieur des Cleres de Saint-Viateur, qui est arrivé d'Europe, il y a deux jours, et se rend à Bourbonnais.

\* \* \*

Et me voici à Indianapolis. Grande gare déjà ancienne: rues larges, vivantes, d'une architecture quelconque, mais où certains

édifices modernes, très bien venus, jettent une note de beauté. L'État et la ville font d'ailleurs un grand effort d'embellissement. L'immense quadrilatère qui va de l'Hôtel des postes à la Bibliothèque en est une preuve splendide. L'un et l'autre de ces bâtiments de style classique ont de vastes dimensions. Entre les deux s'élève le colossal mémorial de la Guerre, édifiée carré, placé sur une haute base en escalier et terminé en pyramide à gradins. L'intérieur contient des salles d'exposition, une salle de concert et un sanctuaire patriotique. Du côté du Bureau de poste, au milieu du perron, s'élève la statue d'un jeune homme symbolisant la défense de la patrie. De ce côté, un jardin, dit University Park, contient de beaux arbres et l'élégante fontaine De Pew, composée de danseurs autour de Terpsychore... sans doute. De l'autre côté du Mémorial des Guerres s'étend une immense esplanade, ornée d'abord d'un obélisque noir entouré d'un bassin, puis de jardins dessinés à la française qui se terminent par le mausolée du premier soldat américain tué à la guerre de 1914, un soldat de l'Indiana. Ce mausolée en plein air est marqué aux quatre coins de colonnes de marbre noir, couronnées d'aigles dorés. A gauche s'élèvent les bureaux de la Légion américaine, à qui un autre bâtiment fera, un jour, pendant. Fermant la perspective, s'élève la Bibliothèque municipale. Une autre bibliothèque avoisine le Capitole: bibliothèque de l'État, bibliothèque d'histoire de l'Indiana.

Je n'ai rien dit de ce capitole, qui ressemble à la plupart des autres, avec sa coupole verte. De chaque côté de la rotonde, à l'intérieur, trois étages de colonnes de marbre entourent deux salles de pas perdus, comme en possédait notre ancien hôtel de ville.

Je n'ai rien dit non plus de cet autre monument aux Soldats et aux Marins (Bruno Schmitz, de Berlin, *fecit* en 1893) en forme de tour, dominée par une statue et flanquée de groupes de sculptures et d'escaliers. Ce monument, d'un clinquant héroïque, forme le centre d'un cercle, peuplé maintenant de façades un peu disparates, mais qui devaient avoir belle allure autrefois, si j'en juge par le bâtiment qui a survécu. Seize rues rayonnent autour de ce monument.

On sent que ces villes américaines veulent vraiment créer chez elles de la beauté. Sans doute, elles ne pourront pas se transformer entièrement; elles réussissent du moins à ouvrir de grands espaces, à y mettre de la verdure et des fontaines; et elles invitent

les citoyens à construire, en bordure de beaux bâtiments. Ici, à Indianapolis, les francs-maçons ont entendu l'appel, et ils ont érigé un château gothique avec tour, qui s'appelle Scottish Rite Cathedral.

\* \* \*

Le soir, j'étais à Cleveland, et je rejoignais ainsi le Saint-Laurent. Des fenêtres de l'hôtel du terminus, j'aperçus tout de suite le centre civique. Il donne sur le lac Érié. Du côté de la ville, la Bibliothèque municipale et le Palais de Justice, servent de fond. Devant eux s'étend un jardin entre deux rues latérales. A droite, le «Bureau of Education», puis, le colossal auditorium, enfin, l'Hôtel-de-Ville, placé sur une terrasse qui domine des voies de chemins de fer et les quais. Faisant pendant à l'Hôtel-de-Ville, un édifice à peu près semblables loge les bureaux du comté. Entre les deux, une esplanade au-dessous de laquelle s'étendent des salles d'exposition. Les bureaux du Comté dominent avec peine un énorme stade au bord du lac. De ce côté, en direction de la ville, le centre civique n'est pas terminé. Le plan me paraît sans reproche, si le grand stade, placé où il est, sans doute pour des raisons de commodité, ne détruisait l'harmonie de l'enfilade vers le lac.

Si, en manière de divertissement, il m'était permis de faire quelque allusion à la cuisine américaine, je dirais que ce sont ses salades qui la représentent au mieux. Le *Coral Gables Salad* est un excellent terrain d'entente, où se rencontrent harmonieusement la poire avocado, l'orange plébéienne, l'ambitieux pamplemousse et la vaniteuse laitue toute frisée. Servie froide, avec un «French dressing», cette mixture est délectable.

Je me faisais ces réflexions dans la belle salle de l'hôtel Cleveland, au son de la musique. Voyageur solitaire, je compris l'utilité de l'orchestre pendant les repas. Pour qui ne peut causer, la musique est une compagnie charmante. Une harpiste jouait seule. Sa harpe dorée se détachait sur un rideau bleu de tulle transparent. Les sons, dans la lumière tamisée, m'arrivaient comme une confidence. On me prit, je crois, pour un mélomane.

L'après-midi avait été très différente de cette heure de méditation. Avec les évêques et les prélats en manteau d'apparat, avec les Chevaliers de Colomb en haut-de-forme, j'assistais sous une tente, au milieu de l'arène de l'énorme stade rempli de monde, à

l'hommage rendu par l'État et la Ville, à Mgr Schrembs, l'évêque devenu archevêque. Tout eût été parfait, si juste derrière moi ne s'était établie à demeure une fanfare. J'avais les cuivres à portée de la main, que dis-je? dans les oreilles mêmes. Malgré la richesse des bassons, la situation fut bientôt intenable: je dus retirer. Cela ne m'empêcha pas cependant de jouir du spectacle. Mgr Schrembs s'étant, toute sa vie, occupé d'éducation, on s'était avisé de greffer à sa fête jubilaire une collation de grades et une distribution de prix. Salut au drapeau, chants patriotiques ou pieux, musique instrumentale, discours, tout y passa. Cela dura de 3 heures à 6 heures 30.

Au retour, je suis entré dans un de ces extraordinaires Drug Stores dont les États-Unis ont la spécialité. J'ai acheté des vues de la ville. On me les a remises dans une enveloppe sur laquelle j'ai lu: «Some one would welcome your greetings to-day!» Et j'ai lu, plus loin, que le magasin Schroeder a en stock des «Greeting cards in a wide selection of beautiful sentiments for all occasions». C'est ce qu'on nomme de l'«efficiency»!

.....  
12 juin:

Ce matin, dans le *Cleveland Plain Dealer*, éclate ce titre en première page: «Hot-dog knighted by King and Queen». Dans un autre titre de la page 2, on revient sur le sujet. C'est que le Roi et la Reine ont prit part à un pique-nique au bord de l'Hudson. Ils ont goûté à des hot-dogs et autres trucs du même genre. «King and Queen put O. K. on hot-dogs», dit le journal.

.....  
Je me fais conduire à la *Western Reserve University*, qui est l'Université de Cleveland. D'où vient ce nom? On avait autrefois promis au Connecticut une *Réserve* sur la mer du Sud: c'est ici qu'on la localisa assez étrangement. Et M. Cleveland vint pour l'administrer. L'Université conserve le souvenir de cette promesse. Elle possède un immense hôpital entouré des divers départements de la faculté de médecine, qui communiquent avec lui. Il y a aussi une faculté de droit qui s'est fait un nom, et maintes autres écoles couvertes de lierre et tassées parmi les arbres.

En face de l'Université est la belle salle de concert *Severance* et un parc magnifique, orné d'une pièce d'eau où se reflète la blanche et classique façade de la Galerie de Peinture.

Au-delà se succèdent les *Cultural Gardens*, dont le Maire de Cleveland m'avait parlé, la veille. Je tenais à les voir.

Mon chauffeur, qui est juif, me conduit au *Hebrew Culture Garden*, d'abord. Il y a là une jolie fontaine de marbre jaune, au milieu d'un bassin entouré de fleurs et d'arbustes. Aux quatre coins du jardin, s'élèvent des stèles, ornées d'effigies de bronze, qui représentent Maimonide, Baruch-Spinoza, Moses Mendelssohn et Achad Hayam, «Father of Cultural Zionism.»

C'est un charmant *Shakespeare Garden*, tout près de là, qui a donné l'idée de cet ensemble de jardins de culture... intellectuelle et nationale.

Les Lithuaniens ont le leur, avec une fontaine dédiée à Biruta, grande duchesse de Lithuanie, vestale de Perkunas, décédée en 1416; avec un buste du Dr Kudvika, auteur du chant national; avec aussi une construction de pierre qui représente les piliers de Gediminas auprès d'un buste de Jonas Basanavicius.

Les Allemands, naturellement, n'ont pas négligé d'avoir leur jardin. Il est orné d'un groupe de bronze de Goethe et de Schiller, et de deux bustes de Heine et de Lessing.

Dans leur jardin en contrebas, les Grecs ont érigé un mur sur lequel ils ont inscrit de grands noms, de celui de Solon à celui du Greco.

Les Tchèques, les Polonais, les Hongrois possèdent aussi leur sanctuaire fleuri. Ceux de l'Italie et de l'Irlande sont en voie de construction. Chaque société nationale y va de sa contribution; la ville, le comté et la W.P.A. font le reste. Un architecte paysagiste voit à y mêler harmonieusement les monuments, les fontaines, les belvédères, les arbustes, les gazons et les fleurs. Vraiment, l'idée est bonne et très évocatrice. Indianapolis brille par ses mausolées militaires, Cleveland par ses mémoriaux intellectuels.

Nous revenons au centre par les bords du lac Erié, où se trouvent les réserves domiciliaires, genre Outremont, enclavées dans la ville et très fermées. Puis vient un boulevard riverain que l'on est en train d'aménager. J'entre, en passant, dans la vieille et bien modeste cathédrale St-Jean, écrasée par les hauts bâtiments environnants.

Avant de me rendre au Congrès d'Action Catholique, qui s'ouvre, cet après-midi, à l'auditorium, je porte mes pas vers un autre jardin que le Maire m'a recommandé. Entre le Stade et le lac, il y avait une bande de terrain en pente à utiliser. La ville y

a établi un *Jardin d'horticulture*, si l'on peut traduire ainsi. Touchant au parapet qui donne sur l'eau, des allées bordées d'arbres; sur la pente, des fleurs et des buissons de toutes sortes; au sommet, une longue pergole à colonnes rondes où grimpent lierres et vignes; et de là, vue magnifique sur l'immense horizon du lac Érié.

A l'Auditorium, avant d'assister, dans une des nombreuses salles du sous-sol, à une conférence sur l'enseignement de la sociologie dans les High Schools, je jette un coup d'œil sur la salle principale. Elle peut loger 13,000 personnes. Aucune colonne ne gêne la vue. C'est à faire sécher d'envie un Montréalais qui, lui, doit se contenter de son Forum-Patinoire...

\* \* \*

*Dernière étape: Cleveland-Montréal.*

Le train m'enlève à travers les campagnes plates du sud du lac Érié; une sorte de somnolence m'envahit. Dans mon rêve éveillé, un visage m'apparaît, et c'est un visage de Noir. Que de Nègres j'ai vus au cours de mon voyage! Même à Cleveland, mon chauffeur juif m'a dit qu'ils forment le dixième de la population. Partout, ils se multiplient. Auront-ils toujours peur de celui qu'ils appellent: «Mister the White Man»? Auront-ils toujours le même respect pour lui, sinon la même crainte?

\* \* \*

Au cours de ces pérégrinations à travers les États américains, je me suis efforcé, dans chaque ville, de découvrir et d'étudier certains traits de l'urbanisme moderne, à savoir, le centre civique, l'auditorium, la gare.

Comme Montréal, plusieurs des grandes villes américaines: Nashville, Nouvelle-Orléans, Houston, Indianapolis possèdent de vastes gares, qu'on a modernisées tant bien que mal, mais qu'il faudra reconstruire tôt ou tard. En revanche,—sans parler de New York,—les villes de Washington, de Cleveland, de Buffalo ont des gares modernes parfaitement aménagées. La dernière en date, je crois, celle de Cincinnati mériterait à elle seule une étude: étude facile à faire, car on peut se procurer sur le sujet une très belle publication remplie de photos et de renseignements. Par son architecture et par l'ampleur de l'avenue d'accès, elle est une digne porte d'entrée à une grande métropole.

Quant aux auditoriums, on en trouve partout, dans les villes jeunes comme dans les anciennes, à Houston aussi bien qu'à la Nouvelle-Orléans, à Memphis comme à Cleveland; et ce sont de superbes bâtiments de pierre, aux proportions grandioses.

Souvent, ces amphithéâtres font partie du centre civique: ainsi à Cleveland et à San Francisco. Dans ce centre se voient aussi des memoriaux aux morts de la guerre: c'est le cas de Saint-Louis, de Nashville et d'Indianapolis. La bibliothèque publique et l'Hôtel des postes complètent parfois l'ensemble et, quand la chose est possible, l'Hôtel de ville et le Capitole...

Il est sans doute superflu d'ajouter que toujours, en visitant ces villes, j'ai porté l'image de Montréal devant mes yeux. Comment se fait-il que notre métropole, qui atteindra bientôt le chiffre d'un million et demi de population, n'ait à peu près rien des aménagements dont nous avons parlé ou qu'elle se soit comme efforcée de disperser ses grands services publics aux quatre vents? Il faut toujours en revenir au plan d'ensemble: une rengaine pour quelques-uns; mais, pour ceux qui ont voyagé, une urgente nécessité, un gage de beauté et d'efficacité.

Olivier MAURALT p. s. s.

---

## L'EUROPE ET LA PAIX

CONFÉRENCE FAITE AU CERCLE UNIVERSITAIRE DE MONTRÉAL,  
LE 9 DÉCEMBRE 1939

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

J'éprouverais quelques scrupules à vous parler de *l'Europe et la Paix* si je n'étais si sûr, en le faisant, de n'engager d'autre responsabilité que la mienne, et si fermement résolu à n'usurper ni la compétence du militaire pour vous parler de la guerre, ni celle du diplomate pour vous parler de la paix. Je m'en tiendrai à certains aspects du problème qui s'imposent irrésistiblement à l'attention du moraliste soucieux de raisonner son attitude, surtout s'il est un catholique et s'il suit la bataille d'idées qui, depuis le début de la guerre, fait rage sur ce continent.

La controverse américaine sur la neutralité est une affaire purement américaine. Que l'opinion publique des États-Unis soit divisée sur un problème aussi grave, rien n'est plus naturel. Ce qui l'est moins, c'est que, dans cette division d'opinions, la masse de l'opinion catholique aux États-Unis semble faire bloc d'un seul côté, et que ce côté soit celui de la neutralité. Comme le constate *The Social Forum* de décembre 1939 (p. 4): «Les catholiques américains sont, dans l'ensemble, violemment contre la participation de leur pays à la guerre actuelle». Voici d'ailleurs un fait à l'appui de cette assertion.

Je n'ignore pas ce que les scrutins officiels ont toujours d'incomplet et peuvent avoir parfois de trompeur. C'est pourtant un fait important que le scrutin privé organisé par l'hebdomadaire catholique *America* parmi les étudiants catholiques ait donné le résultat qu'on nous annonce.<sup>1</sup> A la question: «Êtes-vous person-

<sup>1</sup> Il n'est pas question ici de soutenir que tous les catholiques américains soient neutralistes; certains d'entre eux ont même déjà marqué quelque surprise de l'attitude de leurs compatriotes catholiques sur cette question. Le fait demeure pourtant que la lecture des hebdomadaires et des revues catholiques des États-Unis laisse l'impression irrésistible qu'un bloc catholique neutraliste s'est spontanément formé dans ce pays. Ce bloc même, je n'en conteste pas un instant la légitimité; mais comme les justifications qu'il se donne en abondance impliquent souvent que la guerre des Alliés, ou même la guerre tout court, est moralement

nellement en faveur de l'entrée de l'Amérique dans la guerre européenne? la réponse fut: 2.4%, oui; 94.8%, non; douteux 2.8% (voir *The Michigan Catholic*, Nov. 23, 1939, p. 1). Un catholique belligérant qui lit ces chiffres ne songe aucunement à critiquer cette réponse, mais on comprendra qu'il se pose des questions.

Il s'en pose encore bien davantage s'il entreprend de lire les explications de leur attitude que lui donnent ses frères des États-Unis.

Tout se passe comme si les catholiques américains ne pouvaient justifier leur neutralité sans condamner notre guerre. Ce sont pourtant là deux problèmes distincts, ou qui devraient le rester, et dont la discussion aurait tout avantage à se poursuivre, aussi fermement certes qu'on le voudra, mais non point *violently*. Ici comme ailleurs, la violence dans l'expression couvre souvent, et même parfois favorise, la confusion dans les idées. Car ce n'est pas dans la résolution légitime des neutres de rester neutres qu'est la violence, c'est dans les justifications de leur attitude que nous la trouvons.

Si l'on nous dit: les États-Unis n'ont aucun intérêt matériel ni moral dans cette guerre, donc elle ne nous intéresse pas, c'est parfait.<sup>2</sup> Ou si l'on nous dit: les États-Unis ont peut-être quelque

---

et religieusement condamnable, un catholique belligérant se doit d'en examiner la valeur.

Le scrutin en question couvrait 63 collèges de garçons avec un vote total de 23932 (onze collèges, représentant 4090 votes, n'ont pas répondu); et 93 collèges de jeunes filles avec 17299 votes (quinze collèges, représentant 4900 votes n'ont pas répondu.) Ainsi, 85% des élèves de ces écoles catholiques ont pris part au *National Catholic College Poll*. Il va sans dire que cette consultation n'exprime pas nécessairement l'opinion catholique des États-Unis dans son ensemble; nous ne citons ici ces chiffres que comme suggestifs d'une situation que confirme amplement la lecture des journaux.

<sup>2</sup> On trouvera cette position de la question fort bien définie dans les paroles de Mgr J. T. Mc Nicholas, O.P., archevêque de Cincinnati, telles que les rapporte *The Social Forum*, Déc. 1939, vol. IV, n. 12: «Non seulement nous devons nous tenir à l'écart de la présente guerre, mais il ne semble y avoir aucune justification morale à ce que nous y participions. Chaque citoyen catholique doit peser sérieusement la question de savoir s'il peut, en conscience, participer à une guerre qui n'est aucunement nécessaire pour nous autres américains et qu'il regarde comme moralement mauvaise». Il va de soi que si, du point de vue de l'Amérique, cette guerre n'a ni nécessité nationale ni justification morale, elle est «mauvaise». Mais la même guerre peut avoir une justification morale et être une nécessité, c'est-à-dire, être juste, pour des pays dont l'histoire et la situation sont autres que celles des États-Unis. La Hiérarchie des États-Unis peut donc condamner à bon droit comme injuste une guerre que la Hiérarchie des pays alliés déclare à bon droit être juste. Nous demandons simplement aux journalistes catholiques des États-Unis de ne pas condamner la guerre des Alliés comme «mauvaise»

intérêt à ce que les Alliés l'emportent, mais comme nous espérons qu'ils vaincront sans nous, nous serions bien sots de nous jeter dans la bagarre, tout le monde comprend sans peine. Ce que l'on comprend moins, c'est que ces gens qui semblent vivre dans une terreur morbide de la Propagande de Guerre, soient en train de lancer une propagande de la neutralité dont les méthodes ne diffèrent en rien de celles dont ils se plaignent d'être victimes. La seule différence est que, cette fois, c'est nous qui sommes les victimes. Comme un véritable mythe qu'il est, ce Neutralisme se cherche des justifications, et la principale qu'il ait trouvée jusqu'ici, celle qui revient comme un thème conducteur dans les éditoriaux, articles, lettres à l'Éditeur, de tant de revues catholiques américaines, c'est que, dans la pureté de sa conscience, le catholique américain a pesé les Alliés, les a jugés, et les a trouvés trop légers. Bref, nous ne méritons pas d'être aidés, parce que notre cause n'est pas plus juste que celle de l'Allemagne. Non seulement un lecteur d'*America* l'affirme (25 nov. 1939, p. 185) : « Si quelqu'un croit, comme je crois fermement, que, dans ce conflit, les deux côtés ont tort... », mais, dans la même page du même hebdomadaire catholique, un deuxième lecteur déclare sans ambages que « la parole de l'Angleterre et de la France ne mérite pas plus confiance que la parole de l'Allemagne », tandis qu'un troisième écrit : « L'Angleterre et la France sont les plus grands pillards des temps modernes ».

Si nous ne devenons pas modestes, ce ne sera certainement pas la faute des Américains ! Depuis combien de siècles sont-ils donc eux-mêmes en Amérique ? Cet heureux peuple a si complètement oublié ses prédécesseurs sur le territoire qu'il occupe, qu'il ne se souvient même plus de les avoir éliminés. Mais ce ne sont pas là nos affaires. Si cette attitude nous intéresse, c'est uniquement pour la condamnation radicale des pays Alliés qu'elle entraîne, comme si, pour se mieux garder contre toute tentation de nous

---

sous prétexte qu'elle le serait pour eux, s'ils s'y engageaient. Ils n'ont pas plus le droit de résoudre notre problème d'après les données du leur que nous n'avons le droit de résoudre le leur d'après les données du nôtre. Que nul catholique étranger ne se mêle donc de discuter les paroles des Evêques américains traçant leur devoir aux Catholiques américains, mais il est à souhaiter que, de leur côté, les Catholiques américains cessent de critiquer les paroles des Evêques de France traçant leur devoir aux Catholiques français (par exemple, *The Tidings*, 24 Nov. 1939; p. 1, col. 1). On ne voit pas en quoi la critique, par un journal diocésain des États-Unis, de paroles prononcées par Son Éminence le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon et primat des Gaules, peut consolider la neutralité américaine, mais on voit bien en quoi elles créent le désordre et menacent la paix de la Chrétienté.

aider, ces catholiques américains devaient d'abord nous déshonorer, et nous déshonorer au nom des principes de la morale catholique, de la théologie catholique. Peut-être estimera-t-on qu'un Français qui ne se désintéresse ni de l'Église catholique, ni de sa théologie, ni de sa morale, n'outrepasse pas ses droits en discutant des arguments qui, s'ils étaient valides, transformeraient en crime la cause pour laquelle se battent les Alliés.

Ce qui me semble le plus frappant dans ce Neutralisme, c'est sa position même de la question. Il argumente toujours comme si le problème était de savoir si les États-Unis pourraient avoir à se battre, non pas simplement avec nous, mais pour nous. Qu'un pays doive ou non entrer en guerre et, s'il y entre, jusqu'à quel point il doit s'y engager, c'est une question qui relève exclusivement de sa souveraineté nationale et qui ne regarde que lui. La fin dernière d'une société est le bien commun de ses membres. Il n'y a donc aucune raison pour qu'un pays entre en guerre si le bien commun de ses membres n'exige pas cet affreux sacrifice. Les Alliés font la guerre pour leur propre bien commun, qui se trouve être en ce moment le même que celui de la Tchéco-Slovaquie et de la Pologne. S'il se trouvait que le bien commun des États-Unis coïncidât avec le nôtre, c'est à leur Gouvernement qu'il appartiendrait de le dire et de choisir les méthodes les plus favorables pour l'assurer. S'il se trouve au contraire que le bien commun des États-Unis ne soit pas le même que le nôtre, il n'y a aucune raison pour que ce grand pays s'engage dans des sacrifices consentis en vue d'une fin qui n'est pas la sienne; il a même le devoir strict de ne pas s'y engager.

Pensons donc, et disons clairement, que nul ne demande à l'Amérique d'entreprendre aucune sorte de croisade pour une cause sacrée des Alliés. Si elle doit jamais se battre, que ce soit pour sa propre cause, non pour la nôtre. S'il se trouvait que sa propre cause fût la même que notre propre cause, nul n'en serait plus heureux que nous, et pour nous, et pour cette cause; sinon qu'elle reste neutre, et qu'elle le reste obstinément, farouchement, cela vaudra mieux pour elle, et beaucoup mieux encore pour nous. Car je ne sais rien de plus dangereux pour les Alliés que ce mythe créé depuis la dernière guerre, et plus soigneusement entretenu que jamais depuis le début de la nouvelle, d'une Amérique prête au suprême sacrifice pour des intérêts qui ne sont pas les siens. Pour lui avoir permis de croître, nous avons laissé se

poser comme elle s'est posée cette question des dettes de guerre qui a empoisonné l'amitié franco-américaine. Si nous le laissons croître à nouveau, si nous ne définissons pas le sens de la guerre, et de cette guerre, avec une lucidité telle que nul ne puisse s'y tromper, soyons sûrs de nous trouver un jour devant une Amérique qui, s'étant peut-être enfin battue parce que sa cause était la même que la nôtre, parlera et agira comme si elle s'était simplement battue pour nous.

Commettre cette erreur, c'est s'exposer à deux conséquences graves. La première est qu'on nous chargera d'une dette de gratitude dont, parce que nous n'en aurons pas conscience, on sera surpris que nous ne songions pas à nous acquitter. Ce petit jeu a déjà commencé à propos du rejet de l'embargo sur les armes. Écoutons seulement cet éditorial d'*America* (25 nov. 1939, p. 171): «Ceux d'entre nous qui attendent la reconnaissance anglaise et française pour notre acte amical en levant l'embargo vont au-devant d'un dur désappointement». *America* nous permettra peut-être de dire, que, engagés dans une cause que nous croyons juste, nous sommes infiniment reconnaissants à ceux qui, estimant qu'elle l'est en effet, ont eu la perspicacité de le comprendre, le courage de le dire et la fermeté d'agir en conséquence. En nous vendant des armes, comme ils en ont d'ailleurs vendu au Japon et à la Russie, ces Américains font une chose sage pour eux et utile pour nous. L'opération est donc bonne, mais elle est bonne des deux côtés. Nous ne marchanderons pas notre reconnaissance pour le service que l'on nous rend; nous demandons simplement que l'on ne charge pas notre côté de l'ardoise d'une surtaxe de reconnaissance pour le service que l'Amérique se rend à elle-même en nous le rendant. C'est un aspect de la question qu'il importe de préciser pour le présent, mais surtout pour l'avenir. La politique *cash and carry* implique l'existence de deux bénéficiaires; qu'on ne nous reproche pas d'avance de ne pas nous comporter plus tard comme si, au lieu d'être *cash and carry*, le contrat des Alliés avec l'Amérique avait été: *Carry and be grateful*.

Une deuxième conséquence fâcheuse de ce mythe, et elle est plus grave que la première, est cette conviction, qui s'exprime un peu partout en Amérique, que les États-Unis doivent rester les spectateurs impartiaux de cette guerre pour devenir plus tard les arbitres impartiaux de la paix. Ainsi, pour avoir fait sans intérêt personnel cette guerre de 1914 dont ils ont refusé de faire la paix,

ils auraient cette fois-ci le droit de dicter la paix parce qu'ils n'auraient pas fait la guerre. Voilà des arbitres bien pressés de s'offrir! Ce qui fait que nous hésiterons peut-être à demander leurs bons offices, c'est que, même comme simples spectateurs de la guerre, ils semblent avoir une notion curieuse de l'impartialité. Elle revient en somme à proclamer que les Alliés *aussi* sont des menteurs et des pillards. La tâche à laquelle se prépare ainsi notre futur arbitre, c'est, quand la lutte sera finie, de protéger l'Allemagne contre la rapacité des Alliés. Telle est la thèse explicitement soutenue par notre catholique confrère le *Commonweal*, dans un article du 24 novembre 1939. La fin de la guerre devrait être une entente entre les peuples, mais comment espérer qu'une guerre puisse y conduire? «La France et la Grande-Bretagne voudraient nous faire croire que le moyen est d'écraser Hitler, de mettre l'Allemagne à genoux, et elles semblent avoir fort peu à dire sur la Russie. Mais une paix dictée est-elle une méthode qui promette d'inaugurer une saine fédération internationale?... Voilà pourquoi une offre bien conçue et faite au bon moment par les États-Unis pourrait épargner aux peuples d'Europe et au monde l'holocauste qui se prépare et marquer le commencement d'une ère nouvelle de collaboration internationale».

Ce sont là de nobles paroles, mais dont certaines rendent un son assez troublant. La première condition pour qu'une entente entre les peuples soit possible, c'est qu'il y ait des peuples. L'Allemagne ne peut plus être fédérée avec l'Autriche, avec la Tchéco-Slovaquie ni avec la Pologne, parce que il n'y a plus ni Autriche, ni Pologne, ni Tchéco-Slovaquie. L'Angleterre et la France ne sont aujourd'hui en guerre que parce qu'elles ne sont pas encore mûres pour se laisser «fédérer» de la sorte. Le *Commonweal* excusera les Alliés de compter sur leurs armées plus que sur ses éditoriaux pour protéger leurs frontières et pour rétablir dans leur souveraineté des États que la violence a détruits. Cette Fédération des Nations qu'il décrit comme son idéal, c'est aussi le nôtre. Que l'Amérique doive ou non se battre pour cet idéal, c'est, je le répète, une question qui ne regarde qu'elle et je comprends que la réponse d'un Américain soit: Non. Mais la question de savoir qui fera la paix regarde directement ceux qui font la guerre. Nous nous méfions de futurs arbitres qui réservent leurs inquiétudes pour l'avenir d'un peuple dont les armées occupent déjà le territoire de trois autres. Neutralité ne semble décidément

pas synonyme d'impartialité. Mais nous admettons encore moins que des neutres nous laissent les cruautés de la guerre pour se parer de la justice de la paix. S'il doit y avoir un jour une paix juste, c'est à la victoire des Alliés que sera due sa justice. Le jour où l'Allemagne lâchera les proies que l'hitlérisme a conquises, les articles du *Commonweal* ni les médiations de l'Amérique n'y seront pour rien. Les médiations les mieux conçues ne deviendront efficaces que lorsque l'hitlérisme aura plié les genoux et parce que les armées Alliées lui auront fait plier les genoux. La neutralité, c'est le droit absolu de garder sa propre paix, mais non celui de régler la paix des autres. Contentez-vous donc d'être heureux, chers amis neutres, et puisque vous nous laissez la guerre, laissez-nous la paix.

Comme on vient de le voir, ce n'est malheureusement pas ce que font nos critiques, et leur prétention de nous juger ne serait qu'amusante si, pour simplifier leur besogne, ils n'avaient décidé une fois pour toutes, au lieu d'arbitrer la querelle, de condamner en gros ce qu'ils nomment avec dégoût l'*Europe*, comme si l'Allemagne qui envahit la Pologne et la Pologne envahie par l'Allemagne ne formaient qu'un événement simple, passible d'un seul et même jugement. Il semble que pour mieux se justifier à ses propres yeux, le Neutralisme ait décidé d'incriminer d'un seul coup tout le monde, en bloc et indivisément; mais comme, malgré tout, la guerre ne se présente pas tout à fait de la même manière du côté des Alliés et du côté de l'Allemagne, le Neutraliste se trouve conduit, pour trouver un point de vue d'où il puisse condamner tout le monde, à juger les adversaires en présence, non sur la cause prochaine et sur le but de cette guerre, mais au nom d'un idéal absolu de perfection et de sainteté.

Pour ingénieux qu'il soit, ce sophisme n'en reste pas moins un sophisme. Dans un cambriolage, il se peut que le cambriolé ne vaille pas mieux que le cambrioleur; cela n'empêche pas qu'il y ait un cambrioleur et un cambriolé et c'est sur son cambriolage que le cambrioleur sera condamné. La mystique du Neutraliste exige une tout autre méthode. Les juges qu'elle inspire refusent de se prononcer contre tout agresseur à moins que sa victime ne soit un saint. Comment s'étonner qu'un arbitre aussi scrupuleux sur les conditions d'une alliance ne trouve personne d'assez pur pour mériter d'être son allié? Dans son éditorial du vendredi 22 septembre 1939, *The Tidings*, organe officiel de l'archidiocèse de Los Angeles, nous

offre une expression particulièrement ferme de l'intransigeance morale qui règne au pays de Hollywood: «Si l'Europe est devenue folle (*if Europe has gone crazy*) notre devoir est de la réhabiliter, mais non pas en prenant parti dans la lutte et en reculant ainsi le jour d'une paix contestable (*a questionable peace*). C'est un fait prouvé (*sic*) qu'aucune des puissances en lutte n'est sans reproche. La propagande a fait des anges de la France, de l'Angleterre et de la Pologne; Chamberlain a tenu bon pour la paix jusqu'à ce qu'il fût certain de notre appui; alors, il est allé de l'avant. Si les Alliés ont déclaré la guerre à l'Allemagne, ils devraient aussi déclarer la guerre à la Russie; ce n'est que logique».

Cette logique californienne est vraiment singulière! Quand nous ne nous battons pas trop, nous ne nous battons pas assez! Notre aimable confrère veut-il suggérer que, si nous déclarions la guerre à la Russie, l'Amérique se rangerait aussitôt à nos côtés? Que ne se charge-t-elle elle-même de la Russie? Les guerres viennent toutes seules, et quoique nous soyons prêts à tout, celle que nous avons nous occupé assez pour que nous ne courrions pas après d'autres. D'ailleurs, si nous cédions à ce conseil, sommes-nous sûrs que c'en serait assez pour nous gagner la faveur des *Tidings*? Notre vice capital, comme alliés éventuels, c'est que nous ne sommes pas des anges. Cela, je le crains, est irrémédiable. Les Polonais et les Tchèques sont écrasés? C'est leur faute, puisqu'ils ne sont pas des anges! Comme son nom même l'exige, l'Archidiocèse de Los Angeles n'accepte de s'allier qu'avec des Anges et ne se bat que pour des Anges. Consolons-nous-en, car même si nous étions des Anges, l'Archidiocèse de Los Angeles y regarderait encore à deux fois avant de nous secourir. Après tout, même dans la seule guerre connue entre les Anges, il y avait de bons et de mauvais Anges. Cette fois-ci, il n'y en aurait plus que de mauvais, et pas plus que la dernière fois on ne verrait de troupes californiennes d'aucun côté.

Les occasions de rire sont rares en temps de guerre, et comme rire est encore se défendre, il ne faut pas les manquer. Mais nous ne nous défendrons vraiment avec efficacité que si, renonçant nous mêmes aux sophismes flatteurs dont nous protégeons notre cause, et qui la desservent au lieu de la servir, nous fixons le regard sur le but ultime des Alliés en cette guerre. Ce but est des plus simples, mais, précisément parce qu'il l'est, nous ne pouvons que l'atteindre juste ou complètement le manquer. Ce but se nomme la Paix.

Et plutôt au ciel que ceci fût de nos jours une platitude! Cela prouverait du moins que nous savons encore ce que veut dire ce mot «paix», dont, je le crains, nous oublions parfois les plus profondes implications.

La première erreur que me semblent commettre les catholiques neutres qui nous condamnent, est de simplifier le problème au point de le réduire à cette antinomie simpliste: la paix, qui est toujours bonne; la guerre, qui est toujours mauvaise. Ce pacifisme élémentaire n'oublie qu'une chose; c'est que par delà la paix et la guerre, il y a une réalité plus profonde: la justice. Lorsque je lis dans *America* (14 octobre, 1939, p. 7): «Ce n'est pas seulement la victoire possible de Hitler qui menace la civilisation. C'est la guerre elle-même qui menace la civilisation». Je me demande où l'auteur de ces lignes a pris ses principes. Il est vrai, comme l'enseigne saint Augustin (*La cité de Dieu*, livre XIX, ch. 15), que la guerre est une suite du péché. Elle est donc toujours un malheur et nous ne le savons que trop. Ce qu'il y a de tragique dans le péché originel, c'est que même les remèdes humains à ses suites en sont eux-mêmes des suites. Pourtant, ces remèdes doivent parfois être employés. De même que de cruelles chirurgies sont encore les seuls moyens connus de rétablir la santé et de prolonger des vies humaines, la guerre est le seul moyen connu de rétablir par la force un ordre rompu par une violence qui ne cédera qu'à la force. Ainsi conçue, la guerre ne menace pas plus la civilisation que la chirurgie ne menace la vie, elle la protège. Non seulement elle n'est pas une faute, mais c'en serait une que de ne pas la faire: «Pour être innocent, il ne suffit pas de ne pas nuire à quelqu'un, nous devons encore l'empêcher de pécher ou punir sa faute, afin que celui même que l'on punit profite de son expérience, ou que d'autres soient avertis par son exemple.»<sup>3</sup>

La question n'est donc pas aujourd'hui de savoir, absolument parlant, si les alliés sont des saints sans reproche. Lorsqu'un juge condamne à cinq ans de prison un chauffeur ivre, il ne se demande pas si l'écrasé lui-même n'a jamais commis aucune faute. Quelles que soient leurs propres fautes, et quoi que l'on puisse dire contre eux, les Alliés ont souffert pendant vingt ans que des traités fussent

<sup>3</sup> Saint Augustin, *De Civitate Dei*, livre XIX, ch. 16. Cette thèse, formulée par saint Augustin à propos de l'autorité et de l'ordre dans la famille, est étendue par lui-même ailleurs à l'ordre entre les peuples. On trouvera ses textes cités, et confirmés dans saint Thomas d'Aquin, *Summa Theologica*, Pars IIa IIae, qu. 40, art. 1, ad 2m.

méprisés, que l'Europe vécût sous la menace d'une force plus insolente à mesure qu'elle devenait plus forte, que l'Autriche fût annexée, sans avoir été consultée, au nom d'une doctrine de la Race proclamée par un dictateur; qu'une partie de la Tchéco-Slovaquie fût saisie en vertu de cette doctrine, puis tout le reste du pays en dépit de cette même doctrine et en violation du traité de Munich qui venait à peine d'être signé. L'horreur de la guerre était telle, en Grande-Bretagne et en France, qu'elles ont souffert ce spectacle sans prendre les armes, mais non pas sans se demander si elles ne se rendaient pas complices de deux crimes, et non sans être accusées de les commettre par ceux qui leur reprochent aujourd'hui de n'en avoir pas toléré un troisième. La menace allemande contre la Pologne a mis fin aux hésitations. Dire que la guerre des Alliés menace la civilisation, c'est oublier qu'il n'y a pas de civilisation, dans les États ni entre les États, là où la force n'est pas au service de la justice. Quelles que soient leurs autres fautes, les Alliés n'ont du moins pas commis celle-là.<sup>4</sup>

<sup>4</sup> Je ne peux que signaler ici la tendance si curieuse de certains catholiques américains à verser dans un Pacifisme évangélique dont l'origine n'est pas catholique. Quelques distinctions ne seraient pas inutiles. Lorsqu'ils refusent de considérer cette guerre comme une « guerre sainte », ils ont raison. La notion de « guerre sainte » est musulmane, non catholique. Lorsqu'ils refusent de la considérer comme une « croisade », ils ont encore raison, en ce sens du moins que seul le Pape a droit de décréter une croisade, c'est-à-dire une guerre entreprise par des pouvoirs temporels en vue des fins de l'Église. La présente guerre ne l'est pas. Pourtant, dans la mesure où les fins temporelles poursuivies par les Alliés coïncident avec celles de l'Église, ou les favorisent, il est naturel que, en tant que catholiques, des soldats engagés dans cette guerre la conduisent en vue d'une fin plus haute encore que celle de la Nation, celle de l'Église. Un prêtre et un laïc chrétiens qui meurent sur le champ de bataille après avoir fait à Dieu le sacrifice de leur vie pour les fins de l'Église, meurent *personnellement* en croisés. Il est donc légitime que les Évêques de France, qui ont droit de parler à tous les catholiques de France, et de parler pour tous ces catholiques en tant que tels, les invitent à sanctifier leur sacrifice en le consentant, par delà la France même, à l'Église. Ni le Pape, ni la Hiérarchie française, ne pressent les catholiques américains de participer à une croisade générale de l'Église, car cette croisade n'existe pas, mais les catholiques américains n'ont aucun droit de critiquer les Évêques de France, lorsque, parlant en pasteurs des âmes aux Catholiques français dont ils ont la charge, et non en représentants d'un État temporel qu'ils ne gouvernent pas, ces mêmes évêques invitent les Catholiques français à transfigurer en croisade la guerre qu'ils ont de toute façon à faire par obéissance à l'autorité de l'État. En opposant, dans leur numéro du 24 novembre 1939, l'esprit chrétien des évêques allemands, qui ne demandent que la paix, à l'esprit « quelque peu différent » des évêques Alliés qui demandent à Dieu la victoire, *The Tidings* de Los Angeles montrent simplement combien la Californie est loin de l'Europe. On ne semble pas se douter là-bas, que la tragédie la plus affreuse pour les catholiques allemands est qu'ils aient à se battre pour un régime politique dont ils ne peuvent même pas souhaiter la victoire. Leur Hiérarchie ne prie pas Dieu pour le triomphe final de Hitler, parce qu'elle ne le désire pas; mais elle prie pour la paix, et comme la Hiérarchie des Alliés ne demande la victoire que pour la paix, l'une et l'autre prient pour la paix de l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre, ensemble et indivisément.

Qu'on ne se demande donc pas s'ils n'ont jamais eu tort, mais si, cette fois-ci, ils ont ou non raison.

A cette première erreur, nos adversaires me semblent en ajouter une deuxième, non moins grave, parce qu'au lieu de faire de la paix et de la guerre une décision purement nationale, elle engendre une sorte de glorification mystique de la neutralité en soi, qui se justifie elle-même par une sophistique appropriée. A les entendre, on dirait que la guerre se définit pour eux par le choc matériel de masses armées qui cherchent à s'entre-tuer. Dès que les hostilités commencent, ils reconnaissent la guerre; dès qu'elles prennent fin, ils se croient en paix. Pourtant, la paix est tout autre chose qu'une absence d'hostilités. Elle est, pour citer encore saint Augustin, «la tranquillité de l'ordre». (*La Cité de Dieu*, livre XIX, ch. 13). Où il n'y a pas d'ordre, il n'y a pas de tranquillité, ni par conséquent de paix. Ce n'est pas depuis la fin de l'été dernier, c'est depuis vingt ans qu'il n'y a plus en Europe ni ordre, ni tranquillité, ni paix. Depuis l'armistice de 1918 nous n'avons jamais cessé d'être en guerre, parce que nous avons vécu dans le désordre international provoqué par des méthodes de violence, dont il est désirable que ceux qui nous jugent veillent bien se représenter les effets.

Vivre près d'un pays dont le maître absolu proclame et écrit, dans un livre répandu à des centaines de milliers d'exemplaires, qu'il cherche une situation diplomatique favorable aux «préparatifs qui, de toute façon, doivent être entrepris dans le cadre d'une coalition pour un règlement de comptes avec la France», c'est, pour un père français qui pense à ses enfants, quelque chose de moins semblable à la paix qu'à la guerre. Lire dans le même livre: «l'ennemie mortelle de notre nation, la France»,<sup>5</sup> c'est pour lui voir surgir la force colossale embusquée derrière ces mots et qui n'attend que l'occasion propice de se déclencher. Ceux qui nous condamnent si sévèrement aujourd'hui se représentent-ils ce que fut la vie de notre pays, de nos villages, de nos familles, pendant ces années où nous sommes descendus de concessions en concessions pour sauver la paix, avec la certitude intime que chacune d'elles, au lieu d'assurer la paix, nous rapprochait encore plus de la guerre? Car enfin le Maître de l'Allemagne nous avait assez prévenus! Lui qui ne cessait de répéter: «nous reconnaissons tous

<sup>5</sup> A. Hitler, *Mein Kampf*, trad. anglaise, Reynal & Hitchcock, New York, 1939, p. 964.

aujourd'hui la nécessité d'un règlement de comptes avec la France»,<sup>6</sup> avait clairement annoncé ce que serait sa méthode: «Un vainqueur intelligent saura toujours, quand c'est possible, présenter ses demandes au vaincu par étapes successives. Il peut alors être sûr qu'une nation sans caractère — et telles sont toutes celles qui consentent à céder — ne trouvera plus aucune raison suffisante dans ces oppressions de détail pour prendre de nouveau les armes. Plus il aura volontiers accepté de ces extorsions, plus il semblera injustifiable à ce peuple de se défendre une bonne fois contre quelque oppression nouvelle, qui lui apparaîtra comme isolée, bien que ce soit en réalité toujours la même; il le fera d'autant moins qu'à ce moment il aura déjà supporté plus de malheurs, et de plus grands, en silence et sans se révolter».<sup>7</sup> Vivre sous la menace permanente de cette violence calculée qui déshonore afin de tuer, dans un pays où l'on ne peut établir sa famille dans le Nord parce que l'ennemi peut l'envahir par la Belgique, ni dans l'Est parce qu'il peut attaquer par les Vosges, ni dans le Jura parce qu'il peut attaquer par la Suisse; où il faut à chaque mois de septembre déménager les musées, déposer les vitraux des cathédrales et transporter les bibliothèques; où les écoles rouvrent en retard «parce qu'on n'est pas encore bien sûr que, cette année, il n'y aura pas la guerre»; ou tout projet généralement quelconque discuté à la table de famille évoque inévitablement la clause: «oui, s'il n'y a pas la guerre»; où la vie de l'atelier, de l'entreprise, du foyer même est sans cesse détruite parce qu'à peine démobilisé le pays remobilise, je ne sais pas de quel nom ceux qui nous jugent nommeraient cela, mais j'ose dire que ce n'est pas vivre en paix, parce que ce n'est pas vivre dans l'ordre. Le seul remède est alors le rétablissement de l'ordre, de la tranquillité, de la paix et, s'il le faut absolument, par la guerre.<sup>8</sup> Nous n'avons pas besoin qu'on

<sup>6</sup> A. Hitler, *op. cit.*, p. 949.

<sup>7</sup> A. Hitler, *op. cit.*, p. 959.

<sup>8</sup> Ici encore, on doit se garder d'un pacifisme évangélique simpliste comme celui que certains catholiques américains opposent aux catholiques Alliés. Dans un des numéros déjà cités de *The Tidings* (24 novembre 1939, p. 4), l'organe officiel de l'Archidiocèse de Los Angeles fait sienne la surprise d'un protestant, correspondant de guerre en France, qui rapporte avoir entendu dire par un prêtre français, prêchant à une messe pour les soldats dans une cathédrale française: «Notre cause est une cause juste»; puis un chapelain anglais proclamer que les soldats Alliés étaient des Croisés. Sur quoi notre protestant déclare que ces paroles lui semblèrent étrangement impersonnelles: «Je ne pouvais pas me représenter Dieu comme excitant des hommes à tuer».

Qu'un protestant ne comprenne rien à deux sermons catholiques, c'est tout naturel. Il l'est moins qu'un journal officiellement catholique professe

nous rappelle que l'esprit de guerre n'est pas l'esprit de l'Évangile. Nous le savons, et nous avons nos chefs spirituels pour nous le rappeler. «La guerre,» disait récemment son Éminence le Cardinal Liénart, «est un terrible fléau moral. Nous ne l'aimons pas. Elle ne s'accorde pas avec notre Évangile, mais nous la faisons avec le sentiment de ne pas manquer à notre devoir.» On ne saurait mieux dire. Ce n'est pas le recours aux armes en vue de l'ordre, c'est le désordre lui-même qui est le mal. Le recours aux armes n'a d'autre objet, et c'est ce qui le justifie, que d'y mettre fin.

Il n'y mettra pourtant fin que si lui-même ne se trompe pas sur sa propre fin. Assurément, on se bat dans l'espoir de la victoire, mais la victoire elle-même n'est pas une fin dernière. La fin dernière, c'est la paix.<sup>9</sup> Elle a ceci d'excellent, que la victoire ne peut être que celle de l'un des deux partis sur l'autre, au lieu que la paix ne peut être que celle des deux partis. Elle est leur bien commun, leur récompense commune, le bienfait qui doit échoir en fin de compte, non seulement aux vainqueurs, mais aux vaincus. Si, donc on nous demande quels sont nos buts de guerre, nous répondrons: la victoire; mais si l'on demande quel est le but de cette victoire, nous répondrons: le rétablissement de l'ordre et de la tranquillité qui en résulte, les anciens ennemis enfin réconciliés dans l'unité d'une paix qui soit leur comme elle sera nôtre, et dont nous puissions dire en commun, eux comme nous, *notre* paix.

Pourtant, ici plus que jamais, prenons garde aux sophismes qui nous guettent. Ceux qui se débarrassent du problème que leur

---

publiquement la même incompréhension, et cela au nom de l'Évangile. Dieu ne commande certainement pas de tuer, et il est littéralement vrai que «Même le Diable ne peut pas citer l'Évangile en faveur de la guerre». Aussi ne dit-on pas que ce prêtre et ce chapelain l'aient fait. Ce n'est donc pas là la question. Si *The Tidings* étaient un journal Quaker, nous n'aurions rien à objecter; mais un journal qui parle au nom du Catholicisme doit reconnaître l'Église comme interprète de l'Évangile; il ne saurait ignorer non plus l'existence d'un certain saint Thomas d'Aquin dont cette même Église prescrit qu'on enseigne partout la doctrine; ses rédacteurs ont donc certainement lu l'article de la *Summa Theologica*, IIa, IIae, qu. 40, art. 1, où saint Thomas réfute obstinément la thèse «qu'il n'y a pas de guerre licite». Cela ne prouve pas que la guerre faite par les Alliés soit juste; mais cela prouve irréfutablement qu'à moins de considérer l'enseignement de l'Église catholique comme en contradiction ouverte avec l'Évangile, on n'a pas le droit de condamner des catholiques en guerre pour une cause qu'ils croient juste, en leur opposant simplement ceci: «Que faites-vous de la vie du Christ dans l'Évangile?» Les catholiques français ont bien des torts, et d'abord celui de n'être pas d'assez bons catholiques, mais aucun d'entre eux n'est encore descendu jusqu'à l'«interprétation privée» de l'Évangile. L'interprétation de l'Évangile par l'Église leur suffit, et ceux d'entre eux à qui elle ne suffit pas ont du moins le bon sens de se faire protestants.

<sup>9</sup> Saint Augustin, *De Civitate Dei*, livre XIX, ch. 12.

pose la guerre en donnant comme prouvé que tous les adversaires sont dans leur tort, sont les mêmes qui nous accusent de vouloir fonder la paix sur la défaite de l'Hitlérisme, une défaite à laquelle, pour leur part, il sont bien décidés à ne jamais aider. Nous ne leur demandons pas de nous y aider au delà de ce que le bien commun de leur propre pays justifie. Nous ne leur demandons pas de condamner la doctrine raciste, ni les actes qui la suivent, au delà de ce que leur propre conscience en condamne. Nous ne leur demandons même pas de nous juger nous-mêmes avec plus d'indulgence que nous n'en méritons. On peut nous dire que la cause des Alliés n'est pas celle de la Religion, car s'ils la représentent moins mal que Hitler, ils pourraient la représenter mieux. On peut encore nous dire que la cause des Alliés n'est pas celle de la civilisation, car s'ils n'ont pas à rougir de la manière dont ils la représentent, je crois que, grièvement blessée par leur défaite, elle lui survivrait pourtant. Ce que l'on n'a pas le droit de dire, c'est que cette guerre aura les mêmes suites pour la paix quelle qu'en soit l'issue finale, et qu'il est de l'intérêt de la paix que les Alliés, mettant bas les armes, laissent à l'Allemagne pleine autorité sur ses victimes et s'inclinent devant le fait accompli.

Lorsque la Sarre a déclaré qu'elle voulait rester Allemande, la France a accepté, sans protester, cette libre décision. C'était de l'ordre, c'était donc de la paix. Si l'Autriche veut rester allemande, qu'on lui donne un jour le moyen de le dire; ce sera encore de l'ordre, donc de la paix. Mais sanctionner par un traité quelconque l'annexion d'une Autriche qui n'a jamais été consultée, l'écrasement d'une Tchéco-Slovaquie foulée par la botte prussienne, l'invasion d'une Pologne couverte de cadavres et de ruines en attendant que vienne le tour de l'Ukraine, puis de la Hollande, de la Belgique et de la France, ce ne serait pas la paix, parce que ce ne serait ni l'ordre ni la justice. Ceux qui nous demandent de cesser les hostilités, nous demandent de perpétuer la guerre, alors qu'ils devraient nous encourager à la conduire à son terme pour pouvoir établir la paix. Pour qu'elle soit *notre* paix, il faut d'abord que l'Allemagne lâche ses proies et renonce aux profits qu'elle attend de sa violence. Demander aux Neutralistes qui nous prêchent, un peu comme ses amis prêchaient le pauvre Job, de comprendre cette évidence, est-ce trop leur demander? *Americans must keep their heads*, proclame *America* (14 octobre, 1939, p. 7) dans le même article. D'accord. C'est l'intérêt de tout le monde. Que les Améri-

cains ne perdent pas la tête, mais qu'ils ne nous fassent pas perdre la nôtre et qu'ils commencent par mettre quelque chose dans la leur. Un peu de bon sens et d'histoire les ferait hésiter avant d'écrire des lignes comme celles-ci: «Les Alliés ne se battent pas pour sauver la Pologne. La Pologne est déjà perdue (bien qu'elle ne doive jamais rester perdue pour longtemps) et, autant qu'on peut l'observer de ce côté-ci de l'Atlantique, l'Angleterre et la France ont peu fait pour la secourir, sauf de lancer des feuilles volantes en territoire allemand» (*ibid.*).

Ces catholiques pacifistes de New York ne sont pas moins belliqueux que ceux de Los Angeles, quand ce sont les autres qui se battent. Gamelin est un tiède au prix de ces foudres de guerre! Mais s'ils veulent nous faire croire, à la fois et dans une seule et même phrase, que nous ne nous battons pas pour la Pologne puisqu'elle est déjà perdue, et qu'il est inutile que nous nous battons pour elle puisqu'elle n'est jamais perdue pour longtemps, nos conseillers exagèrent leur simplicité ou abusent de la nôtre. Depuis son premier démembrement en 1772, son deuxième partage en 1793, son troisième partage en 1795 et son quatrième partage le 29 septembre, 1939 la Pologne est restée perdue pendant exactement cent vingt-six ans. Les seules vingt années de liberté qu'elle ait connues pendant un siècle et demi, la Pologne ne les a dues qu'à la victoire des Alliés en 1918, et si, comme le veut la justice, une longue ère de liberté doit bientôt s'ouvrir devant elle, ce n'est pas aux prophètes béats de sa résurrection automatique, c'est à la défaite de l'hitlérisme par ces mêmes Alliés qu'elle le devra. Mon cher confrère d'*America* me permettra-t-il de lui faire observer que ce n'est pas sa tête qui lui donne ici des inquiétudes, c'est le problème. Car c'est un problème complexe. Tout neutre sait aussi bien que nous que l'invasion de la Pologne est un crime qui ne se réparera pas tout seul. Il sait également que la cause de chaque peuple libre évoque la sympathie de tout peuple libre, donc aussi celle du sien, et qu'elle évoque tout particulièrement la sympathie de ces peuples qui se posent dans le monde en champions de la liberté, et donc tout particulièrement la sympathie du sien. Mais comme il veut que son peuple ne fasse rien pour cette cause, ce qui, je le répète, ne regarde que lui, le spectacle de ceux qui font quelque chose pour elle ne saurait lui être agréable. De là son insistance à leur démontrer qu'ils ne font rien pour la Pologne, et qu'il est d'ailleurs inutile de rien faire pour

elle, tout en leur reprochant amèrement de ne pas faire davantage, sans doute pour suppléer la carence de ceux qui ne font rien du tout.

Notre paix ne doit donc pas être une paix de faiblesse, si du moins nous voulons qu'elle fasse cesser le désordre et soit véritablement une paix. On perdrait son temps à vouloir nous faire renoncer, au nom de je ne sais quelle impartialité transcendante, aux distinctions élémentaires de l'ordre et du désordre, du juste et de l'injuste, du bien et du mal. Mais précisément parce que nous savons que la paix sera ferme, nous pouvons espérer qu'elle sera généreuse. Elle le serait tout de suite si l'on pouvait humainement supposer, après tant de mensonges calculés et de promesses systématiquement violées, que le régime qui a lancé le peuple allemand à l'assaut de l'Europe puisse vouloir le faire rentrer dans ses limites naturelles et l'y maintenir. Les hostilités continueront jusqu'à ce que ce résultat soit obtenu, mais pas au delà. Nous ne voulons pas une Allemagne humiliée, mais une Allemagne assez consciente de sa grandeur vraie pour ne pas humilier les autres. Nous ne voulons pas une Allemagne dans la misère et en proie au marxisme, mais une Allemagne assez prospère, grâce à son génie et à ses ressources naturelles, pour n'être pas tentée de courir des aventures sociales ou politiques fatales à la paix du monde. Le passé ne nous permet pas de penser que, même alors, il ne doive pas y avoir de précautions à prendre. A nos chefs de savoir quelles elles devront être et combien elles devront durer; mais sans assumer une autorité qui n'est aucunement mienne, je crois exprimer simplement une conviction commune en France et chez ses Alliés, en disant que ce n'est pas dans la punition de l'Allemagne, mais dans la restauration d'une Allemagne consentante à ses limites naturelles et pourvue de moyens normaux d'existence, qu'est pour eux la condition nécessaire de la paix.

Combien de temps cette paix durera-t-elle? Aussi longtemps, et pas davantage, qu'elle restera une vraie paix, c'est-à-dire la concorde de peuples divers unis dans leur volonté continue de collaborer entre eux comme des peuples libres. Puisse cette sanglante épreuve leur rappeler que l'ordre, la justice et la paix au dedans sont les conditions essentielles de l'ordre, de la justice et de la paix au dehors! Qu'instruit par cette dure leçon, chaque État se souvienne de mieux respecter cette liberté dans l'ordre entre les citoyens qu'il réclame pour lui-même entre les États. Le leur demander, c'est simplement leur demander de se souvenir

de la grande leçon léguée au monde par la sagesse grecque dans l'*Ethique à Nicomaque*: les principes de la politique sont les mêmes que ceux de la morale: l'amitié et la justice, et là où il n'y a pas de justice, il ne peut y avoir d'amitié.

Tel sera, je l'espère, le fondement de la paix que nous attendons. Sa Sainteté le Pape Pie XII appelait récemment de ses vœux cette union des peuples qui «respectera les droits de Dieu, assurera l'indépendance mutuelle des peuples grands et petits, imposera la fidélité à des traités loyalement consentis, et sauvegardera la santé, la liberté et la dignité de la personne humaine dans l'effort de chacun pour la prospérité de tous». A chacun de ceux qui reconnaissent l'autorité de cette auguste parole de décider, en son âme et conscience, ce qu'il doit faire pour promouvoir cette fin. Que ceux qui croient devoir se battre pour elle ne condamnent donc pas ceux qui croient ne pas devoir le faire, mais que ceux-ci, à leur tour, ne jugent pas ceux qui le font comme s'il y avait, des deux côtés, même volonté d'indépendance des petits peuples, même fidélité à des traités loyalement consentis.

On excusera sans doute un homme qui n'a pas l'honneur de se battre pour cette cause, mais dont le pays est en guerre pour elle, de n'avoir pas entendu sans y répondre des accusations qui, inutiles pour justifier la neutralité des neutres, ne peuvent que troubler la conscience et affaiblir la volonté de ceux qui se battent. On excusera surtout peut-être un catholique de s'être ému de reproches qui lui venaient d'un pays auquel il doit tant et où il ne se connaît que des amis, en constatant que ses juges les plus durs y sont ceux qui se réclament de la même foi que la sienne. De toutes les manières dont nous pouvons seconder nos soldats, je n'en connais pas de meilleures que notre effort personnel pour comprendre le sens vrai de cette guerre et pour le rendre clair aux autres; la ferme résolution de dissiper un faux libéralisme qui ne sait plus distinguer le juste de l'injuste; le courage, enfin, de proclamer cette simple vérité que la guerre pour laquelle nos soldats se battent, Anglais, Canadiens et Français, est une guerre juste, entreprise sans haine pour une cause juste, en vue de cette fin juste que saint Augustin a si parfaitement formulée: «Soyez pacifique même en faisant la guerre, pour obtenir à ceux que vous vaincrez, en les vainquant, le bienfait de la paix».<sup>10</sup>

Étienne GILSON

<sup>10</sup> Saint Augustin, *Epist.* 189, *ad Bonifacium*; citée et approuvée par saint Thomas d'Aquin, *Summa Theologica*, Pars IIa IIae, qu. 40, art. 1, ad 3m.

## L'ÉCOLE PRIMAIRE EST-ELLE AMÉRICANISÉE ?

---

Chez tous les peuples, l'école recueille les disciplines fondamentales et les répand. Elle est, pour les minorités, un instrument de libération ou de résistance à l'oppression quand les maîtres se servent du pouvoir pour réprimer la fidélité aux traditions et plier les esprits sous une règle commune.

Dès sa fondation, le Canada s'est attaché à l'école, et en pleine liberté. Lorsque les armes l'ont séparé de la France, il a réclamé avec force d'enseigner ses enfants selon sa foi et sa langue. Plus tard, à mesure que les Canadiens français ont peuplé l'Ouest ou se sont installés aux États-Unis, ils ont, malgré la loi, ou en conformité avec des principes de liberté dont ils avaient imposé la reconnaissance, placé l'école à côté de l'église, ou dans l'église même, au cœur de la paroisse. Ils ont toujours été des colonisateurs : des clochers et des écoles sillonnent la marche vers les terres neuves. La municipalité n'a pas pris vie qu'une pauvre chapelle s'érige où le prêtre enseigne la vérité de Dieu et de la nation. L'école, où qu'elle soit, pauvre ou riche, infime ou imposante, dresse, contre les infiltrations du dehors la paix de ses conseils et la perpétuité de ses leçons.

En 1635, avant la fondation de Harvard, il existe déjà à Québec une école primaire et un embryon de collège consacré aux études classiques. Les deux civilisations qui s'installent en Amérique sont donc d'accord sur la valeur de l'instruction et y cherchent le moyen de préserver leurs traditions. Au Canada français, le mouvement suivit de près la colonisation du pays : de 1635 à la fin de la domination française, en 1760, les institutions d'enseignement, primaire et même secondaire, se multiplient ; et l'on remarque avec intérêt la création d'écoles techniques où l'hydrographie, les mathématiques, les arts et métiers, font l'objet d'études spécialisées. L'enseignement primaire se bornait à la lecture, à l'écriture et au calcul ; la formation technique tendait à doter le pays d'artisans et de navigateurs.

A cette époque, l'école répandait un langage uniforme, le français, langue officielle de la France. Ce n'était pas, ce ne pouvait pas être un patois : les colons venaient de diverses provinces de France mais, pour se comprendre, recouraient au français dont

l'usage prévalut vite. D'ailleurs, l'administration de la colonie exigeait l'emploi de ce moyen d'expression unique, compris par tous. Quant au collège classique, calqué sur le modèle français, des professeurs venus de France y appliquaient leurs méthodes et l'animaient de leur culture.

Cet ensemble donnait à l'enseignement et à la civilisation en germe sur les bords du Saint-Laurent un caractère d'unité où l'influence française persistait à côté d'un sentiment canadien qui s'éveillait. Voilà donc un point de départ très net: la culture française sous l'Ancien régime a été assez vigoureuse, assez profonde, pour que la nation lui restât fidèle après que le sort des armes l'eut détachée de sa source.

Durant la période qui va de la cession du Canada, en 1763, jusqu'à la Confédération, se produisent les résistances qui, grâce à un enseignement conforme à ses aspirations, ont gardé au peuple canadien-français ses traits essentiels. Il a pris attitude contre toute ingérence de l'État tendant à lui imposer des institutions propres à menacer l'intégrité de son caractère national ou religieux. Non qu'il fût réfractaire à l'enseignement, ni opposé en principe à tout régime scolaire. En 1801, quand le Gouvernement créa la *Royal Institution for the Advancement of Learning*, Mgr Plessis accepta de collaborer avec l'autorité civile à condition que le nouvel organisme fût divisé en deux sections, selon la religion et la langue. De cette volonté d'autonomie et de séparation, les Canadiens français ne se sont jamais départis.

Ils ont triomphé, au moins dans la province de Québec. En 1846, furent instituées des écoles paroissiales et confessionnelles sous la direction d'un comité dont le curé faisait partie. Cette initiative rétablit la paix et amena le peuple à donner sa pleine adhésion au mouvement scolaire. Le progrès fut aussitôt sensible. On fonda des écoles normales et on institua le Conseil de l'Instruction publique où siègent séparément les catholiques et les protestants, et qui est encore la clef de voûte du régime scolaire de la Province de Québec, au moins pour les écoles élémentaires.

La Confédération, par l'*Acte de l'Amérique britannique du Nord*, article 93, sanctionna l'autonomie des provinces en matière d'instruction. La Province de Québec n'a rien changé à son régime antérieur, elle l'a simplement adapté aux exigences de la nouvelle Constitution en reconnaissant avec largesse et loyauté les droits de la minorité protestante. Il n'en a pas été ainsi dans les autres

provinces où la minorité catholique et française a dû lutter pour le respect de ses droits ethniques. Elle a réussi en partie, selon les régions; mais elle plaide partout le privilège qui lui vient de sa propre histoire et que proclame le droit naturel.

J'ai pris pour type l'école élémentaire de la Province de Québec parce que, destinée à la masse, elle oppose un solide barrage aux influences qui menacent le groupe français. Il ne s'agit pas ici d'une tendance politique, comme cela se trouve ailleurs: institution fondamentale, l'école, sous la protection de la loi et tout en veillant sur les traditions des Canadiens français, collabore, dans l'ambiance nationale, à l'essor du pays. Dans les autres provinces, les mêmes intérêts sont en jeu; mais l'école catholique et française n'y est pas maîtresse de ses destinées; soumise aux contraintes de gouvernements où domine l'élément anglo-saxon, elle subit aussi les influences plus ou moins teintées d'américanisme qui s'y exercent librement. Dans ce qu'on a appelé la Romanie, sorte de royaume ou de consortium des peuples d'origine latine où la langue française exerce sa puissance, celle-ci, très vigoureuse au cœur de ce domaine linguistique, perd de son caractère à mesure qu'elle s'éloigne du centre de rayonnement comme une vague s'épuise au rivage lointain. On doit donc s'attendre, et l'expérience le démontre, à ce que la langue française, miraculeusement conservée dans la province de Québec, y souffre déjà de l'éloignement; et à ce que, dans les provinces plus reculées, et dans les États américains où elle arrive à se perpétuer, elle subisse des atteintes qui, sans atténuer la beauté de sa résistance, en diminuent la vigueur ou l'éclat. Dans les écoles françaises de ces régions, on rêve d'une politique qui soit aussi libérale que dans la province de Québec envers l'école et la langue; mais il faut tenir compte des circonstances et tirer le meilleur parti des ordonnances qui visent à l'uniformité sinon à l'assimilation.

La politique à courte vue que l'on pratique encore dans certaines provinces comprime l'influence des Canadiens français et met en danger leurs disciplines ethniques en réduisant à la portion congrue leurs libertés scolaires. Mais du même coup, elle atténue les résistances à l'américanisme et tout ce qui n'est pas français accentue celui-ci; et même tout ce qui n'est pas anglais. Si l'on ne se résout pas à une attitude nationale, reflet d'une culture anglo-française, le rayonnement de la civilisation américaine, toute proche et munie de moyens puissants de pénétration,

se propagera. Privés de leurs forces essentielles, les Canadiens français résisteront toujours, par instinct, à l'exemple anglo-saxon ou aux tracasseries d'une administration partielle, mais ils s'abandonneront, fût-ce sans le savoir, aux facilités ou aux habitudes que leur propose sans cesse l'invention de leurs voisins. Les éléments d'origine étrangère qui peuplent déjà le Canada et qui sont disséminés sur son étendue, et même certains groupes anglo-saxons moins soucieux de tradition que de bien-être — on en rencontrerait peut-être, même à Toronto — agiront-ils autrement ? Il est étrange que cette vérité élémentaire n'illumine pas les tenants d'une politique assimilatrice, préoccupée avant tout du succès immédiat d'un groupe, aveugle aux réactions de l'avenir.

Considérée de ce point de vue, l'école prend une importance capitale, même dans le domaine politique. Elle est la grande muraille dressée contre l'invasion. Il y a lieu, à cause de cela, de rechercher comment les Canadiens français, dans la Province de Québec où ils sont les maîtres, ont conçu l'enseignement, surtout l'enseignement primaire. Dans les autres provinces, je le répète, ils tâchaient de retenir des bribes de leurs droits, en attendant que leur nombre les fortifie; dans la Province de Québec, ils ont fait preuve de prudence en même temps qu'ils révélaient au pays tout entier une largeur de vue où le Canada finira par trouver la véritable formule de sa vie.

## I. L'ORGANISME

L'instruction primaire, dans la Province de Québec, n'est pas sous le contrôle absolu de l'État. Selon la doctrine catholique, respectée par le législateur, l'Église et la famille apportent leur concours au Gouvernement dans la formation de l'enfance.

L'État administre, mais au second degré. Il fait les lois, ratifie les règlements, octroie les deniers publics, surveille la situation matérielle de l'école. Cette ligne de conduite suivie, il laisse l'autorité à un fonctionnaire d'exécution chargé d'appliquer la loi sous la direction d'un conseil, le Conseil de l'Instruction publique, qui veille aux intérêts religieux et à la pédagogie. Des commissions, élues à un suffrage restreint, représentent les parents et, dans les bornes des règlements énoncés par le Conseil, assurent la gestion immédiate de l'école.

Par cet organisme, l'école demeure nettement confessionnelle et, pour ce qui concerne l'élément français de la population, nettement française.

\* \* \*

Le «Département de l'Instruction publique» comprend un Surintendant, secondé par deux chefs de service, et un certain nombre de fonctionnaires, tous nommés par le Conseil des ministres. Il n'y a pas de ministère de l'Instruction publique proprement dit. Le département relève bien, pour les fins administratives, d'un ministre, le Secrétaire de la Province, qui fait la liaison entre les Chambres et le Conseil de l'Instruction publique, mais le Surintendant est un simple fonctionnaire, soumis à la loi et aux directions qu'il reçoit du Conseil de l'Instruction publique. Celui-ci exerce la surveillance suprême sur les écoles et nulle réforme, d'ordre pédagogique ou de tendance pédagogique, n'est faite sans qu'il en ait été saisi. S'il y a double autorité, la loi la partage avec un soin jaloux.

Le Surintendant, contraint d'observer à la fois les règlements du Conseil et les prescriptions de la loi, est le rouage principal du système; et comme le Conseil ne se réunit que trois fois par année, il assume, somme toute, la direction générale des écoles de la province. D'une part, il exerce la police de l'école: c'est à lui que les Commissions scolaires font rapport sur ce qui altérerait la conduite morale et la formation pédagogique des instituteurs et des élèves. D'un autre côté, il contrôle les responsabilités financières que les Commissions scolaires assument; et il distribue les subventions que le Gouvernement accorde, chaque année, aux municipalités pauvres.

Le Conseil de l'Instruction publique se compose de deux comités, l'un catholique, l'autre protestant. Chaque comité s'occupe de ses coreligionnaires, et le principe confessionnel, ainsi posé dans l'organisme même qui reçoit la conduite des écoles, est respecté dans les moindres détails de l'administration. Les protestants agissent entre eux, et les catholiques de même. Les subventions et l'impôt sont répartis selon les croyances et un groupe minoritaire peut se constituer en unité distincte et indépendante. Quoique la loi autorise le Conseil à tenir des réunions plénières chaque fois qu'un intérêt général est en jeu, il y a des années que

le Conseil n'en a pas convoqué. Chaque comité siège donc séparément, sous la présidence du Surintendant.

Le Comité catholique réunit tous les évêques de la province de Québec, et même quelques évêques de la province ecclésiastique d'Ottawa dont la juridiction rayonne en deçà des frontières de la province civile de Québec. Ils sont membres *ex officio* et, s'ils ne peuvent pas assister aux séances, ont le droit de se faire représenter par un substitut. Le Gouvernement délègue un nombre égal de laïcs, choisis dans la politique, la magistrature, l'université ou les professions libérales. Ils sont inamovibles, sauf pour des raisons sérieuses, et, dans le cas où ils ne peuvent pas se rendre aux réunions, ils ont une prérogative dont ils usent fort peu, celle de prier un collègue de voter en leur nom sur les questions inscrites à l'ordre du jour. On le voit, le Comité catholique n'est pas «spécialisé». Comme l'ancien Conseil de l'Instruction publique de France, il représente les principaux éléments de la société et constitue une sorte de corps délégué. Les dernières nominations ont amené au Comité plusieurs universitaires et quatre «membres adjoints» y représentent l'enseignement primaire.

La composition du Comité catholique fait tout de suite juger de son influence, surtout si l'on tient compte de l'autorité dont il est revêtu, des moyens dont il dispose et des sanctions qu'il peut appliquer.

L'action du Comité rayonne et prend corps par des inspecteurs qui, disséminés dans la province, ont accès aux écoles, examinent les élèves, contrôlent les registres et les comptes, exigent au besoin la convocation d'une Commission scolaire et, surtout, voient si les règlements du Comité, à qui ils font rapport, sont observés. Logés dans les limites de la circonscription qui leur est attribuée, indépendants des Commissions scolaires, ils appliquent sous la direction du Surintendant les volontés du Conseil.

La loi institue aussi des visiteurs d'école, agents bénévoles du Comité. Les membres de ce Comité, les curés et les juges, les députés fédéraux ou provinciaux, les chefs de service du Département de l'Instruction publique et les maires des municipalités sont, d'office, visiteurs d'école. Il est entendu que les catholiques ont accès aux écoles catholiques seulement. Je ne sache pas que beaucoup de députés ou de juges, ni même beaucoup de membres du Comité, sinon de maires, consacrent du temps à la visite des écoles; mais les curés, qui peuvent aussi être commissaires, veillent

par devoir sacerdotal sur la discipline des élèves et la conduite des instituteurs. Ils la maintiennent jalousement dans la voie catholique. Ne viendraient-ils pas à bout de négligences ou d'abus, qu'ils auraient encore la ressource de saisir leur évêque et, par son entremise, le Comité catholique de l'Instruction publique. La loi ne le dit pas, mais la procédure est tout indiquée, d'autant que l'évêque, membre du Comité, est visiteur d'école et peut, à ce titre, se rendre compte de la situation qu'on lui signale. D'ailleurs, il suffirait de porter une difficulté à la connaissance du Surintendant pour que, muni des pouvoirs que lui confère la loi, il intervienne aussitôt.

Le Gouvernement effectue la décentralisation scolaire à la demande des propriétaires fonciers, qu'il constitue en municipalité — il y en a plus de quinze cents — administrée par une « commission » dont les cinq membres sont élus au suffrage masculin. Les commissaires forment une corporation ayant la personnalité civile et la succession perpétuelle, et qui s'occupe des finances scolaires, perçoit les impôts et les droits de scolarité, délimite les circonscriptions, bâtit et meuble les écoles, engage et paie le personnel enseignant. Elle est, naturellement, soumise à la loi et aux règlements édictés par le Comité catholique; mais, dans les cas spéciaux, quand, par exemple, il y a lieu d'emprunter ou d'établir une taxe spéciale, elle doit obtenir l'autorisation du Gouvernement, qui prend l'avis du Ministre des affaires municipales et du Surintendant. L'étendue de ses attributions est donc limitée par l'intervention, toujours possible, du Surintendant qui, au nom du Conseil de l'Instruction publique, assure l'application des principes que l'on juge essentiels à une bonne gestion et à une saine pédagogie. D'ailleurs, le Surintendant est tenu au courant par les rapports annuels, dressés sur les formules officielles et que lui font tenir les secrétaires-trésoriers des commissions scolaires.

## II. LA FONCTION

Dans ces cadres rigides, il reste à voir jouer la vie scolaire, sous l'action du Comité catholique de l'Instruction publique. Celui-ci formule des règlements d'ordre disciplinaire ou pédagogique, définit le status des instituteurs et, sinon directement au moins par une surveillance sans cesse avertie, s'assure de leur

conduite; il choisit les manuels; donne, en traçant le programme des cours, une orientation à l'enseignement; et autorise la distribution des subventions que le Gouvernement accorde à certaines écoles. Il a donc bien en main les destinées de l'enseignement primaire au Canada français et, outre les sanctions morales qu'il prend de sa haute autorité, il dispose d'un moyen plus brutal d'imposer sa volonté par l'entremise du Surintendant: le refus des deniers publics.

\* \* \*

Les manuels sont du «savoir en germe», des porteurs de doctrine où s'inscrivent les éléments de la formation; aussi le choix en est-il particulièrement attentif. Chaque membre du Comité catholique reçoit un exemplaire, imprimé ou dactylographié, des manuels proposés, et donne son avis en séance après avoir entendu le rapport d'un sous-comité chargé d'un examen approfondi. Toute modification apportée au manuel doit être approuvée de la même manière. Il va sans dire qu'il est loisible au Comité de retirer son approbation. Le Surintendant délivre aux éditeurs un certificat attestant l'assentiment du Comité, et chaque manuel porte une sorte d'imprimatur le désignant au choix des Commissions scolaires qui n'ont le droit d'utiliser que les ouvrages qui en sont revêtus. Les inspecteurs y veillent, et la loi y contraint les instituteurs et même les élèves. N'exagérons rien cependant. Des livres sont désignés «pour l'usage du maître», et le règlement ne va pas jusqu'à empêcher l'instituteur de se renseigner dans les bibliothèques que peuvent d'ailleurs monter les commissions scolaires avec l'assistance financière du Gouvernement. Mais les «livres de classes» sont marqués d'avance; et même les livres de récompense, dont la distribution est, elle aussi, contrôlée.

J'ai compulsé la liste officielle des manuels approuvés, que les bureaux du Surintendant tiennent à date. Les livres destinés aux écoles catholiques de langue anglaise sont beaucoup moins nombreux, comme sont moins nombreuses aussi ces écoles que l'on rencontre à peu près exclusivement dans les villes. Les manuels rédigés en français sont répartis par cycles, selon les matières enseignées; il y en a plus pour les écoles complémentaires et les écoles primaires supérieures que pour les écoles primaires proprement dites. Les manuels qui servent à l'enseignement de la langue maternelle représentent près du quart de l'ensemble; ceux qui

servent à l'enseignement de l'anglais, langue seconde, sont, pour moitié, écrits en français, de même que ceux qui sont destinés à l'enseignement du français aux élèves de langue anglaise. Les livres réservés à l'usage du maître présentent les mêmes caractères. Presque tous les auteurs sont Canadiens français. Il n'y a plus guère, sauf pour quelques livres employés dans l'enseignement primaire supérieur, d'éditions imprimées en France. Il y a recul de ce côté. Une forte proportion des manuels sont préparés par les communautés enseignantes. L'industrie du «livre de classe» est donc une industrie nettement canadienne-française et religieuse. Pour ce qui est des États-Unis, rien de saillant: deux petits manuels, dont l'un date assez, sont consacrés à l'histoire de ce vaste pays, et le moins que l'on puisse dire est qu'ils ne sont pas d'un usage courant si l'on enseigne peu cette histoire dans nos écoles françaises.

Bref, des manuels choisis avec une extrême précaution, et qui sont presque exclusivement d'inspiration canadienne.

\* \* \*

Le choix du personnel enseignant appartient aux commissions scolaires qui embauchent, rétribuent et démettent les instituteurs. Mais la fonction de l'instituteur est trop importante pour que le Comité catholique se désintéresse de la formation des maîtres et des conditions où se donne l'enseignement.

Pour être instituteur, la loi exige, en principe, qu'on soit muni d'un diplôme. Je dis: en principe, parce que les religieux qui relèvent d'une communauté enseignante ont le privilège d'enseigner sans diplôme; mais, s'ils s'en prévalent encore, les communautés, surtout depuis la transformation des scolasticats en écoles normales, tendent d'elles-mêmes à se conformer à la règle commune.

S'il est impossible, dans une région reculée par exemple, de trouver un instituteur laïc muni d'un diplôme, la loi autorise la Commission scolaire à retenir les services d'une personne qui lui paraît apte à enseigner, pourvu que celle-ci reçoive du curé un certificat de moralité et promette d'obtenir un diplôme au plus tôt.

Or, jusqu'à présent, les diplômes étaient distribués par deux institutions sur lesquelles le Conseil de l'Instruction publique

avait la haute main: le *Bureau central des examinateurs catholiques* et les *écoles normales*.

Le *Bureau des examinateurs catholiques*, qui vient de disparaître, fonctionnait sous l'autorité du Surintendant. En vertu des règlements établis par le Comité catholique, il décernait des diplômes, soit élémentaires, soit supérieurs, aux candidats qui, munis d'un certificat de moralité, subissaient des examens sur un ensemble de matières, soigneusement arrêtées, et devant un jury composé d'examineurs-délégués que désignait le Comité catholique. Les noms des candidats admis, le diplôme octroyé, le nom même du curé qui avait attesté la moralité de l'aspirant, étaient transmis avec les copies au Surintendant qui faisait, chaque année, un rapport détaillé au Comité catholique. Le Surintendant apposait sur chaque «brevet de capacité» le sceau du Département de l'Instruction publique. Le Comité catholique avait le droit de révoquer un brevet si les conditions requises n'avaient pas été observées; et même, sur la dénonciation d'un inspecteur d'école établissant qu'un instituteur porteur du brevet n'était pas à la hauteur de sa tâche, d'exiger de ce dernier qu'il justifiât de sa compétence en passant un nouvel examen.

Les écoles normales sont désormais seules à assurer la formation des instituteurs à moins que ceux-ci ne fassent valoir une équivalence.

Les écoles normales sont placées sous l'autorité du Comité catholique et du Surintendant. Les directeurs et les professeurs sont nommés, sans doute par le Gouvernement, mais sur la recommandation du Comité catholique, où se précisent les candidatures. Le Comité catholique établit aussi le programme des études, les conditions d'admission aux examens, et les mesures de discipline générale imposées aux élèves-maîtres, mesures qui vont jusqu'à l'expulsion dans les cas «d'insubordination, d'inconduite ou d'immoralité». Les écoles normales sont d'ailleurs l'objet d'une inspection, et toutes les réformes les concernant sont discutées et approuvées par le Comité.

Depuis 1931 l'inspecteur général peut, après enquête, proposer au Comité catholique de l'Instruction publique la transformation des «scolasticats» de frères enseignants en écoles normales. Ces écoles sont soumises aux mêmes règlements que les autres, mais elles sont indépendantes financièrement: la loi dit «qu'elles ne demanderont pas de subvention». Le Surintendant fixe la date

des examens et, avec l'assistance de l'inspecteur, d'un haut fonctionnaire et de deux représentants des écoles-scolasticats, arrête les questions et les remet au représentant qu'il désigne pour présider aux examens dans chaque école. Le jury est même constitué par lui. Un rapporteur compulse les dossiers et présente au Surintendant un mémoire que celui-ci communique au Comité catholique.

Enfin, le Conseil de l'Instruction publique décerne aux candidats heureux les brevets que signe et confère le Surintendant.

L'instituteur, une fois nommé, reste soumis au Surintendant, c'est-à-dire, en définitive, au Comité catholique de l'Instruction publique. La loi lui enjoint de suivre le programme d'études, de n'enseigner que les sujets permis, d'expliquer à ses élèves les règlements édictés par le Comité, et de se plier aux directions qu'il reçoit de l'inspecteur d'école. On sait déjà que celui-ci est, auprès des écoles, le délégué du Comité catholique. Ajoutons cependant qu'un individu qui se croit lésé peut en appeler au Comité catholique des décisions prises par le Surintendant.

Les programmes d'étude sont d'inspiration et d'allure françaises. Les notes pédagogiques qui accompagnent le programme mentionnent, ici ou là, des autorités françaises ou belges et pas d'autres. D'ailleurs, ceux qui font valoir les expériences américaines sont traités «d'anglicisés». Le tableau des matières enseignées ressemble à celui qu'offrent les programmes des écoles de France. La préoccupation d'une culture générale, fût-elle élémentaire, achève d'apparenter notre régime scolaire sans atténuer les traits qui lui sont propres.

Les matières fondamentales du cours primaire, qui comprend sept années d'études, autrefois réparties, comme en France, en cours *inférieur*, *moyen* et *supérieur*, sont la religion, la langue maternelle, l'arithmétique et l'histoire du Canada. Les matières dites accessoires sont la géographie, l'histoire générale, la langue anglaise, le dessin, l'hygiène et la bienséance et, dans les écoles rurales, l'agriculture. Il va sans dire que ces matières accessoires ont leur importance: on conseille d'en faire l'objet d'un examen pour encourager ceux qui s'y distinguent, révéler aux autres leurs faiblesses et faciliter le classement des élèves. Mais il reste que le poids de la formation porte sur les matières essentielles, qui sont précisément de nature à développer chez l'enfant le sens de ses traditions ethniques.

On trouve en plusieurs endroits du programme commenté que publie le Comité catholique de l'Instruction publique cette volonté de préservation, de salut, qui inspire sans cesse les pédagogues chargés de former l'enfance.

La religion n'est pas une simple doctrine, mais une règle. «Il faut donc habituer l'enfant à vivre sa religion en la faisant passer dans ses actes. Et en reprenant l'inconduite de l'enfant, le maître devra lui rappeler, et mieux, lui faire découvrir le point de doctrine qu'il a violé, tout comme en corrigeant un devoir on lui fait trouver la règle contre laquelle il a manqué. L'enfant devrait sortir de l'école catholique avec «l'Évangile dans le sang», suivant l'énergique expression de Louis Veuillot.»

La langue maternelle donne lieu à des exercices de lecture, d'écriture, de vocabulaire et de grammaire qui sont décrits par le menu. Cet enseignement, qui apprend à penser et à «exprimer correctement sa pensée», doit viser à la perfection: «aucune culture ne peut compenser celle-là.» Par les mots, l'enfant connaît son milieu: il pénètre et subit les choses, chargées de traditions.

L'histoire du Canada recueille les influences ancestrales et les propose à la fierté du groupe. C'est bien l'expression que je rencontre dans le programme: «L'élève des écoles doit connaître son histoire pour en parler avec fierté; il doit l'aimer pour conserver et défendre, selon ses ressources, l'héritage reçu de ses ancêtres.» La même pensée, traduite du français sans hésitation, se retrouve dans le programme des écoles catholiques de langue anglaise où l'on a glissé l'histoire de l'Irlande. Le programme insiste sur le régime français, que l'évangélisation, l'aventure, la découverte, la colonisation, remplissent des plus belles images. Le régime anglais se ramène à la conquête des libertés constitutionnelles. Il est peu question des États-Unis, si ce n'est pour rappeler la guerre de l'Indépendance, et en tirer la satisfaction d'une victoire, et la guerre de 1812. Deux faits qui se réduisent d'ailleurs à décrire les opérations militaires et à définir les termes des traités de paix.

La géographie pivote autour de la province de Québec et rayonne vers l'ensemble du Dominion: «Il importe que l'élève de la province de Québec connaisse particulièrement sa province. Voilà pourquoi le programme lui a consacré une part plus large. Connaissant bien sa province, l'élève sera intéressé par les autres

provinces et l'ensemble du Canada, en les comparant avec la province qu'il habite». Les pays étrangers sont étudiés dans leurs relations avec le Canada. En quatrième année, on «fait connaître», à l'aide de la sphère, «la situation des États-Unis». En cinquième, voici quelque chose de plus précis: «En prenant le Canada comme point de départ, faire connaître les États-Unis en général: situation, climat, grandes voies de communication avec le Canada; productions et industries caractéristiques, et échanges avec notre pays.— Capitale, gouvernement, population, langue et traits caractéristiques du genre de vie des habitants. Connaissance appliquée particulièrement aux États de la Nouvelle-Angleterre.» Le sommaire paraît ambitieux; en réalité la lecture d'un manuel convaincra de sa modestie. Des notions portent aussi sur les autres pays américains. C'est tout. Par la suite, les élèves étudient les grands pays du monde, l'Angleterre et la France en particulier, et les principales colonies britanniques; ils ne reviennent plus sur les États-Unis.

La langue seconde, indiquée comme matière accessoire, est l'anglais pour les élèves d'origine française; et le français, pour les élèves de langue anglaise. En principe, on se borne, quand on y arrive, à donner à l'enfant une «connaissance pratique» de la langue seconde, ce que les Anglais appellent *a working knowledge*. Sur ce point, les programmes des écoles catholiques de langue anglaise et des écoles catholiques de langue française s'accordent. Dans les écoles de langue anglaise, maîtres et élèves font un effort méritoire en ce qui touche la langue seconde; mais il en reste peu de chose parce que les Anglo-Canadiens sont assez rebelles à l'étude des langues étrangères et, de surcroît, n'apprécient pas la valeur pratique de la connaissance du français dans un Dominion britannique où la majorité des habitants parlent anglais. Dans les écoles françaises, on redoute la langue seconde parce qu'elle peut devenir un instrument d'anglicisation; ou, si on ne la redoute point, on s'appuie sur le programme pour lui faire la portion congrue dans les centres éloignés, où l'usage de l'anglais n'est pas courant. Ailleurs, l'anglais est enseigné avec une certaine conviction parce qu'on le croit nécessaire au succès des jeunes Canadiens français qui vont pénétrer le monde des affaires, exprimer leurs idées et, à l'occasion, défendre leurs droits. Mais plusieurs pédagogues restent convaincus que l'enfant doit connaître d'abord sa langue maternelle avant d'apprendre une langue

seconde: vérité essentielle à la préservation et au rayonnement du groupe français; vérité que reconnaît d'ailleurs le programme destiné aux écoles catholiques de langue anglaise.

### III. L'ÉCOLE DANS LES GRANDS CENTRES

A la campagne, l'école reste donc intacte, mais dans les villes et, surtout, dans les grandes villes ?

On y rencontre davantage deux sortes d'enseignements d'un degré plus élevé, et dont les désignations sont françaises: l'enseignement complémentaire et l'enseignement primaire supérieur.

La loi autorise les municipalités scolaires à organiser, en s'unissant au besoin, l'école complémentaire. C'est un enseignement d'orientation professionnelle qui comprend deux années, la huitième et la neuvième, et se ramifie en quatre sections: la section commerciale, la section industrielle, la section agricole et la section ménagère.

Les écoles complémentaires tombent sous le régime général. Rien ne les distingue si ce n'est le programme plus poussé et dirigé vers les connaissances propres à préparer l'élève aux emplois de la vie économique. La culture générale est de règle. Les matières communes sont la religion, la langue maternelle, l'histoire, la géographie, les mathématiques, la physique. Les matières spéciales varient selon les sections. Dans la section agricole, elles comprennent l'économie rurale, les sciences naturelles, la chimie et la comptabilité; dans la section industrielle, l'algèbre, le mesurage, la technologie, la chimie et la comptabilité; dans la section commerciale, la correspondance, la comptabilité, le droit, la sténographie et la dactylographie; dans la section ménagère, la coupe et la couture, l'art culinaire, la tenue de maison et l'horticulture.

On voit apparaître l'histoire générale, sorte de rayonnement des grands faits de l'histoire de l'Église, où les États-Unis n'ont guère de place. L'histoire du Canada est approfondie, ou reprise tout simplement, et reste dans le cadre plutôt fermé que nous connaissons déjà. La géographie devient économique. Elle porte sur les cultures alimentaires et les cultures industrielles, les combustibles, les minéraux précieux, les minéraux utiles, et sur l'économie des pays d'Amérique. Tout cela est nécessairement élémentaire: «Pour les pays éloignés, explique le commentateur, on se contentera d'une lecture attentive d'une bonne carte géo-

graphique.» L'enseignement change selon les sections: il insiste, par exemple, sur les données agricoles là où il s'agit de former des jeunes gens qui se destinent à la terre.

La langue seconde est plus poussée, mais elle continue «d'avoir moins d'importance dans les centres ruraux».

On chercherait en vain, dans le programme des sections, un caractère américain. Aucune allusion directe. Les techniques enseignées sont d'ailleurs assez simples et proportionnées aux besoins qu'elles ont pour objet de satisfaire. Les sciences naturelles et les sciences appliquées ne se prêtent pas, au degré où on les porte, à des études comparées. La comptabilité, enseignée en français, se réduit à la tenue des livres. L'agriculture et l'économie rurale s'appliquent à la région.

D'ailleurs, cette école complémentaire est calquée sur l'école française. Je ferai toutefois quelques réserves pour l'enseignement industriel et l'enseignement ménager. La pratique, ici, est plus forte que la théorie: elle impose, dans l'application, des procédés qui sont répandus en Amérique. J'y reviendrai en traitant des écoles normales de science ménagère et de ce qu'on est convenu d'appeler l'enseignement technique.

L'école primaire supérieure, qui va de la dixième à la douzième année, existe sous sa forme complète, à Montréal où, depuis quelques années, la Commission scolaire l'a développée de plus en plus. Elle correspond au *High School* mais, comme l'école complémentaire, elle est de type français: elle n'a donc rien d'anglais, ni même d'américain — au moins essentiellement; on l'a instituée pour donner aux Canadiens français un supplément à l'école primaire, avantage que les Anglo-Canadiens possèdent depuis longtemps, grâce au *High School*. On a ainsi plié aux exigences du milieu une institution d'origine française.

Le programme de l'école primaire supérieure comprend l'apologétique et la philosophie. Pour le reste, les disciplines scolaires sont semblables à celles qui animent l'enseignement complémentaire: langue, arithmétique, sciences pratiques, histoire et géographie, comptabilité, droit; mais elles sont plus poussées. L'anglais est l'objet de plus d'attention: nous sommes ici dans la grande ville, vaste centre d'activité économique, où l'opinion réclame que l'on se conforme aux directions du Comité catho-

lique de l'Instruction publique en donnant de l'importance à la «langue des affaires».

Mais la Commission scolaire n'enseigne l'anglais aux enfants canadiens-français qu'à partir de la troisième année du cours primaire, et elle veille à ce que la langue maternelle serve à l'enseignement de toutes les matières, même de la comptabilité qui est donnée en français, jusqu'en neuvième année. En dixième et en onzième année, on tolère qu'elle soit enseignée en anglais jusqu'à ce qu'on ait préparé un «vocabulaire de la langue des affaires», un vocabulaire français bien entendu. En douzième seulement, on admet la comptabilité en anglais afin que, disait un projet de réforme déposé en 1935, «les élèves puissent bénéficier d'une formation plus adéquate aux exigences du monde des affaires». Lorsque le projet a été adopté, cette phrase même est tombée, la Commission ayant jugé à propos de permettre la comptabilité anglaise, mais sans donner de raison. La francisation progressive de cet enseignement est un trait caractéristique de la défense française.

Il s'ajoute à tous les autres; car, pas plus dans la métropole du Canada qu'à la campagne, on ne distingue à l'école de pénétration étrangère, du moins dans l'ensemble du régime.

La Commission catholique des Écoles de Montréal est la plus importante de la province. Elle jouit, relativement à ses finances, de beaucoup d'autonomie. Ses intérêts sont gérés par deux commissions: l'une administrative, l'autre pédagogique. Elle a une liberté d'action suffisante pour amorcer des progrès dont les écoles de la province bénéficient à leur tour: c'est ainsi qu'elle a pris l'initiative d'une réforme des écoles normales qui gagnera les centres de moindre importance. Mais elle reste soumise, comme les autres commissions, au Comité catholique de l'Instruction publique; elle obéit aux règlements généraux; ses manuels doivent être approuvés; si elle est plus exigeante pour le choix de ses professeurs, elle doit quand même les prendre dans les rangs des diplômés des écoles normales, fût-ce en instituant un concours; elle a ses propres visiteurs d'écoles et ses directeurs, mais ils sont doublés des inspecteurs que désigne le Comité catholique. L'influence de celui-ci rayonne donc jusque dans la grande ville, et la Commission se garderait bien d'une attitude, dans l'ordre pédagogique, ou d'une modification à ses programmes.

qu'elle n'aurait pas soumise à l'organisme central qui, depuis Québec, met en marche l'ensemble des écoles.

\* \* \*

Et c'est à cette omniprésence de l'autorité que j'attribue la préservation du caractère national qui se retrouve même à Montréal. Comme les inspecteurs, les principaux des écoles de Montréal en conviennent d'ailleurs avec le même ensemble. Une institutrice m'a répondu, sans malice: «Comment voulez-vous que nous appliquions des méthodes étrangères quand nous sommes serrés de toute part?» Les communautés religieuses ont de nombreuses filiales aux États-Unis et font des mutations parmi leurs professeurs ou leurs instituteurs. Ceux-ci, lorsqu'ils reviennent des États-Unis pour reprendre l'enseignement dans la province de Québec, se conforment aux règlements par une sorte d'instinct. Ils peuvent avoir observé chez nos voisins des procédés qui leur paraissent meilleurs — l'un d'eux me signalait l'excellente influence de la lecture sur les enfants américains —; mais, s'ils s'en ouvrent à leurs collègues, c'est avec le seul espoir de voir un jour apporter quelque amélioration sur un ou deux points. Des Américains, peu nombreux, viennent enseigner dans les écoles canadiennes-françaises. J'ai visité une maison dirigée par une religieuse formée dans un couvent des États-Unis. L'école avait la même allure canadienne et s'abandonnait à la règle commune.

Les registres que tient la bibliothèque de la Commission scolaire ne révèlent pas un engouement particulier du personnel enseignant pour les choses américaines. La bibliothèque contient plus de six mille volumes. Quarante pour cent sont écrits en langue anglaise, dont moins de la moitié ont été publiés aux États-Unis. Ce sont surtout des ouvrages sur les sciences, la pédagogie, la philologie anglaise, la géographie et l'histoire générale, le dessin. Les instituteurs, m'a-t-on dit, préfèrent les livres américains dans ces domaines parce que les sujets y sont traités de façon plus pratique ou plus avantageuse pour des Canadiens. Point à retenir. Par exemple, dans les sciences mathématiques les poids et les mesures sont les mêmes qu'au Canada; en histoire générale et en géographie, les auteurs étudient l'Amérique du Nord et traitent, par conséquent, du Canada. Mais les sondages que l'on a bien voulu pratiquer à mon intention montrent qu'un

nombre assez restreint de ces ouvrages sont consultés, et que ceux qui le sont portent surtout sur les questions scientifiques.

\* \* \*

Aux yeux du voyageur européen, les écoles de Montréal peuvent paraître américanisées par leur architecture et leurs installations. Il est très difficile pourtant de marquer avec précision le degré de cette «américanisation».

L'architecture a évolué vers les lignes simples. On rencontre encore des écoles construites il y a cinquante ans et qui sont d'un style vaguement gothique. D'autres, élevées peu après, de brique rouge pour la plupart, ont un aspect bourgeois où persiste l'influence anglo-saxonne ou américaine, car j'en ai vu de semblables à New-York. Les plus récentes, en brique jaunâtre, se rapprochent davantage du style américain, qui tient le milieu entre l'usine et l'école telle qu'on la concevait autrefois. Elles forment un bloc rectangulaire, percé de nombreuses fenêtres à guillotine, et prennent, disséminées par la ville, un air de famille très prononcé. Les dimensions varient forcément, et les façades donnent à chacune un caractère distinct. La construction est confiée aux architectes choisis par la Commission, qui s'efforce de rendre justice à tous les talents. Il n'y a pas de concours. L'architecte est laissé à son inspiration; mais celle-ci est, sinon réprimée, au moins contrainte par des raisons d'économie. Le coût d'une classe est arrêté à huit mille cinq cents dollars; une école de vingt classes ne doit pas dépasser deux cent mille dollars; mais une école primaire supérieure peut coûter deux cent cinquante mille dollars. C'est une sorte de standardisation; nous verrons qu'il en est d'autres. Des architectes ont donné cours à leur imagination et se sont inspirés, soit de la France, soit de l'Allemagne, soit des pays du nord de l'Europe. En sorte que, concluait l'un d'eux, l'architecture de nos écoles est plutôt éclectique, même sous ses apparences américaines. C'est d'ailleurs à ce point que j'en veux venir. J'ai retrouvé dans le Canada anglais, surtout dans la province d'Ontario, à Toronto, par exemple, ou à Hamilton, le type des écoles de Montréal. En France, en Suisse, en Allemagne, en Grande-Bretagne, et sans doute dans bien d'autres pays, l'école évolue vers la lumière en même temps qu'elle forme des masses dénudées,

de style moderne. Donc, si nos écoles peuvent être classées dans le genre américain, elles se rapprochent aussi d'un type qui se généralise.

J'en dirai autant de l'aménagement. Il suffit d'ouvrir une revue consacrée aux écoles: le *School Board Journal*, par exemple, ou le *Catholic School Journal*, pour constater entre les écoles des États-Unis, du moins les plus récentes, et les écoles de Montréal, une similitude frappante: clôtures, vestiaires, portes, fenêtres, tableaux noirs, pupitres avec sièges ajustables, paniers, fontaines, savons liquides, horloges, balais électriques, et jusqu'au taille-crayon. Quelques-unes de ces choses sont importées des États-Unis, les pupitres doubles par exemple, ou les machines à écrire; et les trois quarts du matériel et des appareils de laboratoire destinés aux écoles primaires supérieures; mais, d'ordinaire, l'ameublement des écoles de Montréal est de fabrication canadienne; il vient de Cowansville, après avoir été calqué sur un modèle emprunté à une école du sud des États-Unis! Simple déplacement économique: l'aspect d'ensemble est américain en raison de la standardisation. Toutefois, il ne faut pas se hâter de conclure parce que des revues, européennes cette fois, *L'Illustration* en particulier, nous donnent parfois des photographies où l'aménagement scolaire ressemble à s'y méprendre au nôtre. Qui a commencé? Les États-Unis, peut-être. Mais aujourd'hui, ce n'est plus les imiter tout à fait que de rechercher le confortable auquel s'est rallié le monde entier. Et puis, même au sein de cette standardisation où s'absorbe d'ordinaire la personnalité, la classe canadienne-française garde une atmosphère à part. Parmi les rigidités des meubles, entre les angles des pans, il tombe des images pieuses ou des tableaux historiques accrochés aux murs, du crucifix, de la statuette où l'enfant Jésus tend ses mains vers une enfance qui le prie en français, un enveloppement moral qui préserve encore les traditions nationales.

Même observation en ce qui concerne l'hygiène et le «service social» à l'école.

Les écoles du Canada français ont suivi, en matière d'hygiène, le mouvement général; et les réformes qu'elles ont poursuivies depuis vingt ans résultent sans doute de l'évolution du milieu où elles sont placées. On sait d'ailleurs combien l'hygiène a été poussée aux États-Unis, et quelles conquêtes elle y a faites. La pratique et les prédications américaines ont eu leurs réper-

cussions au Canada, même au Canada français, ne fût-ce que par le fait qu'elles constituent une vaste expérience sociale à laquelle on ne saurait rester indifférent, et un entraînement qui a pris le caractère d'une croisade civique. Mais ces réalisations, si convaincantes qu'elles soient, n'ont pas été les seules à s'imposer à l'attention des autorités canadiennes. La France et l'Angleterre, et certains pays d'Europe, toujours, ont tempéré parfois ce qu'il y avait d'audace ou de naïveté dans les méthodes yankees. Il s'est établi, là comme ailleurs, une sorte de consensus qui fait qu'on accueille partout aujourd'hui les mesures propres à sauvegarder la santé publique. Mais il y a la manière, ici plus brutale ou plus exigeante, là plus modérée ou plus persuasive. Les hauts fonctionnaires préposés à l'hygiène dans la province de Québec ou à Montréal s'enquière naturellement de ce qui se pratique en France; ils assistent aux congrès internationaux; ils connaissent les initiatives les plus heureuses; ils sont au courant des publications officielles; ils ont d'ailleurs acquis une compétence particulière qu'ils exercent librement. Mais, lorsqu'ils tentent de réformer le régime scolaire dans le sens des conclusions auxquelles ils en sont venus, ils tiennent compte des habitudes et des idées de la population canadienne-française, sans quoi ils n'auraient guère de chance de faire accepter leurs vues par le Comité catholique de l'Instruction publique ni même par les Chambres. Le cas de l'hygiène est typique. On a institué la visite médicale des élèves, l'examen médical des maîtres; des dispositions assurent l'éclairage et l'aération des classes: entrez dans une école, suivez le médecin, vous vous rendrez compte aussitôt combien les influences modernes se diluent dans une ambiance toute canadienne.

On a placé, il y a peu d'années, auprès des écoles catholiques de Montréal, un «service social» qui distribue du lait et des vêtements aux enfants pauvres. Plus tard, ce service s'est occupé de dépister les écoliers sous-alimentés et il a amorcé pour venir en aide aux élèves nécessiteux un mouvement de collaboration avec les œuvres sociales ou paroissiales. L'inspiration qui a présidé à l'organisation de ce service, et qui l'oriente aujourd'hui qu'il fonctionne, est américaine. La personne qui le dirige, par ses études et le stage qu'elle a fait à l'Université Columbia, est au courant des procédés que l'on applique aux États-Unis à ce champ d'action scolaire. Pourtant, l'œuvre qu'elle poursuit est une œuvre d'un caractère canadien-français.

Si donc l'inspiration première, mettons l'exemple, vient des Américains, l'exécution est assurée en tenant compte de ce qui se fait en France ou en Angleterre, et surtout en ne heurtant pas de front le sentiment d'un groupe ethnique formé d'individualistes, très attaché à ses façons de faire. Le classement des élèves quant à l'alimentation, et même la «cantine scolaire» chargée de distribuer le lait, ont été aussi bien empruntés à la France. L'action par les paroisses et les œuvres sociales est un substitut canadien à ce que peuvent offrir de plus rigide, de plus enrégimenté, les organismes où s'exerce le devoir civique aux États-Unis. Ainsi le service social, qui est d'origine, j'allais écrire, d'éveil américain, se fait, pour progresser et produire des résultats, canadien.

Dans un domaine connexe, la Commission scolaire a organisé l'enseignement aux arriérés mentaux et ouvert une école pour les enfants infirmes. Peut-on démêler, au moment où les initiatives ont été prises, si elles étaient déterminées par l'influence américaine ou par un courant international? L'un et l'autre. Le chef de la Commission scolaire faisait partie d'une association américaine pour la protection des arriérés mentaux, et nul doute que sa volonté n'ait été conduite à prendre attitude sur ce sujet à la suite de cette participation aux travaux de nos voisins. L'enseignement si difficile, où il faut mettre tant de patience, que l'on a commencé de donner aux écoliers que retarde une déficience intellectuelle, profite sûrement des expériences américaines. Mais l'école française, qui fait partie d'ailleurs du mouvement international, y brille de beaucoup d'éclat. Elle est très écoutée. Lorsqu'il s'est agi d'établir une pédagogie expérimentale, d'amorcer l'orientation professionnelle, d'imposer la méthode des *tests*, c'est à la France qu'on s'est adressé, et c'est vers la France que la Commission a dirigé le prêtre à qui elle a confié la solution de ces problèmes. Peut-être celui-ci a-t-il rencontré et analysé, au cours de ses études à Paris, des méthodes américaines! Mais il les tamisera de son esprit français et, avant de les appliquer, s'il les préfère aux procédés européens, il aura d'abord le souci de respecter les convictions de ses compatriotes et de ne pas les gêner par des procédés où tout leur serait étranger. Il aura recours, aussi lui, à un dosage qui lui paraîtra un moyen de progrès, sans doute, mais de progrès qui n'atteint pas le caractère ethnique.

L'école pour les enfants infirmes lui servira d'exemple, au besoin. Depuis longtemps, une association charitable s'était

préoccupée des enfants infirmes. Elle avait même reçu l'appui de la Commission scolaire. Il y a quelques années, celle-ci résolut d'organiser une école spéciale pour les infirmes. Cette initiative est née d'une très généreuse pensée américaine qui a pénétré le monde entier, grâce à l'inlassable apostolat de «Dad Allan». Ici encore, le président de la Commission scolaire, M. Victor Doré, a pris part au mouvement, devenu international, je le répète, et, en 1934, il présidait, à Montréal, le congrès de l'Association pour la protection des enfants infirmes. Il avait à ses côtés un médecin venu d'Écosse, un autre venu de France, de nombreux Américains, et le Secrétaire de la province, ministre de l'hygiène et trait d'union entre le Conseil de l'Instruction publique et la Chambre des députés. Les congressistes, en visitant l'école canadienne-française réservée aux enfants infirmes, ont été étonnés de retrouver leurs idées habillées à la française, une institution presque familiale, largement pénétrée de la doctrine du Christ, et dont le cachet national se retrouvait jusque dans les travaux exécutés par les élèves. Mais ceux-ci sont voiturés chaque jour dans une sorte d'autobus désaffecté qui porte sur une large bande, de chacun de ses côtés, les mots: *Enfants infirmes*, qui évoquent aussi bien une école de Boston.

### PÉDAGOGIE PRIMAIRE

Aujourd'hui que l'on a supprimé le Bureau central des examineurs, devant lequel les candidats se présentaient en francs-tireurs, avec la formation qu'ils avaient acquise par eux-mêmes, n'ayant à se soumettre qu'aux règlements de l'examen arrêtés par le Comité catholique de l'Instruction publique, c'est aux écoles normales qu'il faut s'adresser pour connaître la nature et les ambitions de la pédagogie primaire.

On distingue, au Canada français, deux sortes d'écoles normales: les écoles normales primaires, auxquelles on a joint, depuis 1932, les scolasticats des communautés de Frères enseignants, institutions qui gardent leur gestion financière mais sont tenues, pour le reste, aux instructions qu'elles reçoivent du Comité catholique; et les écoles normales ménagères, dont il sied de traiter à part parce qu'elles utilisent des procédés d'ordre pratique.

« Les écoles normales étant particulièrement chargées de former des instituteurs et des institutrices pour les enfants du peuple,

dit l'article 123 des Règlements du Comité catholique de l'Instruction publique, c'est à ces institutions que revient la mission de montrer, par une pratique constante, unie à des doctrines profondément moralisatrices, comment on parvient à donner à l'enseignement toute sa valeur, à l'éducation toute sa force. Elles ont donc le devoir de faire tourner les études, les exercices et la discipline, au profit de la santé, de l'intelligence et de la moralité des jeunes gens et des jeunes filles qui leur sont confiés; au profit, par suite, des enfants qu'ils auront à former.» Cet article ne nous apprend rien que nous ne sachions déjà, mais il confirme par un texte précis le caractère que l'on entend donner à l'enseignement primaire dans la province de Québec. Aussi bien ne m'arrêterai-je pas au programme de ces écoles normales: sauf la pédagogie et les exercices pratiques, qui tendent à la formation professionnelle de l'instituteur, il accentue, pour l'approfondir, celui des écoles complémentaires; mais je dois ajouter que, dans les villes, il est plus étendu, et qu'un comité désigné par le Comité catholique de l'Instruction publique s'occupe de le compléter afin de hausser le niveau des études et de préparer des maîtres plus aptes à enseigner dans les écoles primaires supérieures. Rien là d'américain. Une volonté de progrès simplement. Tout ce que révélerait d'ailleurs l'analyse de ce programme, ce serait une résistance à l'américanisme, ou du moins aux influences de l'extérieur quelles qu'elles soient, et l'intention arrêtée, comme l'ordonne l'article 123, de préserver la moralité de l'enfance par des doctrines sûres.

Aussi bien l'enquête que j'ai menée auprès de ces écoles, qui pour la plupart ont répondu à mes questions, a-t-elle montré que l'on y tient à ce que l'enseignement demeure, sinon exclusivement canadien-français (dix écoles sur vingt-trois l'affirment), du moins canadien.

Cinq écoles seulement consentent à ce que l'enseignement dépasse les bornes du Canada, «autrement, dit l'une d'elles, il serait trop étroit». Nous sommes donc en présence, comme il fallait s'y attendre, d'un nationalisme prononcé, ou d'un provincialisme assez accentué.

D'ailleurs, les institutions qui semblent se refuser à ce nationalisme n'entendent pas du tout s'ouvrir aux pénétrations américaines. Pour le moment, la plupart des écoles normales déclarent ne rien emprunter, ou à peu près, aux États-Unis. Ce témoignage

s'accorde donc à celui des inspecteurs d'école et des principaux des écoles de Montréal. Si quatre écoles normales répondent qu'elles s'inspirent des méthodes américaines pour le dessin, la tenue des livres, les mathématiques, l'écriture et, un peu, la littérature, un dernier correspondant exprime, à ce que je crois, la pensée qui préside à ces emprunts: il reconnaît dans l'enseignement une inspiration américaine, mais plutôt dans les procédés (sciences et mathématiques) que dans la base solide des méthodes «qui restent, dit-il, — et nous n'avons qu'à nous en louer — dans la belle tradition latine». Quant aux scolasticats, plus de la moitié des directeurs nient qu'il y ait avantage à prendre quelque chose aux États-Unis en matière d'éducation. Huit pensent qu'il y aurait à emprunter partiellement, dans le domaine pratique surtout; et trois ajoutent ce correctif: pourvu que les Canadiens français ne perdent pas leur originalité et ne s'engouent pas trop de ce qui est américain. Un seul pense que les méthodes américaines feraient abandonner quelque peu la spéculation pure et théorique pour envisager avec profit l'aspect réel des problèmes de la vie.

Il y a peu d'infiltrations américaines dans l'enseignement du Canada français, ajoutent la majorité des directeurs, ou, s'il en est, elles sont peu considérables dans les manuels, les procédés ou les ouvrages que l'on utilise. Même les échanges de professeurs entre le Canada français et les États-Unis n'entraînent pas de pénétrations. Deux correspondants estiment que les sports et la tendance que l'on a de faire faire des manipulations scientifiques aux élèves sont des manifestations de l'américanisme.

L'enseignement de l'histoire, de la géographie et des institutions des États-Unis est peu importante. Les écoles, naturellement, suivent le programme établi par le Comité catholique de l'Instruction publique et se contentent de ce qu'il exige. Ce programme paraît plutôt s'intéresser au Canada, nous le savons, mais il ne s'oppose pas à l'étude des États-Unis, il la sollicite même à cause des relations qui existent entre les deux pays. Néanmoins les directeurs semblent estimer que la part qu'ils réservent aux États-Unis est, même minime, suffisante pour connaître les Américains et «aider à la connaissance du Canada.» Quatre écoles, qui donnent à l'histoire des États-Unis la même proportion qu'elles accordent aux autres pays étrangers, insistent davantage sur la

géographie de ce pays à cause des rapports commerciaux. Une école va plus loin: «la géographie des États-Unis passe avant celle de tout autre pays étranger.» Une seule école s'abstient de tout enseignement sur l'histoire et la géographie des États-Unis. Somme toute, ces témoignages confirment ce que nous a indiqué l'analyse du programme des écoles primaires: l'histoire américaine pénètre la nôtre au moment de l'Indépendance, puis de la guerre de 1812, et ces deux événements sont surtout dégagés; la géographie, facteur très important, n'est guère envisagée que sous son aspect physique.

Seuls trois correspondants ont jugé à propos de joindre des renseignements additionnels aux réponses qu'ils m'ont fait tenir. L'un d'eux voit dans les mœurs et dans la musique des infiltrations américaines; mais ces infiltrations sont extérieures à l'école. Un autre — il s'agit ici d'une école normale de filles — pense qu'il faut faire connaître les États-Unis aux élèves afin qu'elles jugent en connaissance de cause s'il faut les imiter. Le dernier, qui est dans une région frontrière, souhaiterait une connaissance sérieuse des États-Unis qui mettrait en garde contre les pénétrations indésirables.

Somme toute, nulle animosité, une curiosité modérée qui se contente de ce que l'autorité exige, quelques élans ici et là, mais toujours une réserve prudente et le souci de préserver la tradition des atteintes de l'étranger. L'école s'appuie sur le Canada français. On remarquera que pas un seul correspondant, sauf celui qui s'enorgueillit du souvenir latin, ne fait valoir la civilisation française où la défense canadienne trouverait d'incalculables ressources.

L'enseignement ménager est très répandu au Canada français, surtout dans les campagnes où, dès l'école primaire, les élèves reçoivent des rudiments d'art ménager. Quant à l'école normale, elle est de trois types différents: l'école «classico-ménagère», rattachée à l'école primaire, ajoute à la culture générale un cours d'art ménager; les écoles régionales sont individualisées: elles acceptent des élèves qui se destinent à l'enseignement ou des jeunes filles qui désirent simplement se perfectionner dans la tenue de la maison; enfin, des écoles normales supérieures haussent encore d'un degré l'enseignement ménager et tendent à préparer une élite féminine

capable de diriger la vie des foyers et de faire rayonner leur influence sur l'ensemble de la société.

L'enseignement garde un caractère national. Dans les écoles où la culture générale voisine avec l'art ménager, on suit le programme des écoles normales primaires auquel on ajoute les matières de science ménagère. Ailleurs, c'est-à-dire dans les écoles où l'on fait surtout de l'art ménager, on s'occupe uniquement des disciplines propres à cet art : sciences naturelles, arboriculture, dessin, coupe, tenue de la maison. Que la part de l'histoire, de la géographie et des institutions américaines soit minime, on s'y attend bien. La théorie aussi plane dans des sphères élevées et s'inquiète peu des contingences étrangères, si même elle consent à se nationaliser. Mais ce qui est curieux, et intéressant, c'est que ces milieux paisibles, qui semblent éloignés par destination des influences américaines, soient précisément ceux où ces influences pénètrent par la voie que leur ouvre la pratique. Il y a sans doute des traces d'américanisme dans les manuels, et les procédés sont américains. Qui plus est, ces procédés, cette « pratique », sont recherchés parce qu'on estime qu'ils sont plus simples, plus rapides et, pour tout dire, meilleurs. Il ne s'agit pas ici, entendons-le bien, de cuisine, d'art culinaire, ce qui est autre chose, mais de « rationalisation ». La cuisine est disposée, meublée, arrangée, selon les méthodes que Taylor a rendues célèbres et l'on utilise les appareils modernes qui permettent à la mère de famille « d'atteindre les meilleurs résultats avec le moins de fatigue possible ». Ce qui a d'abord une conséquence d'ordre moral, si la formule que je viens d'énoncer est celle du moindre effort. Et nous sommes en plein domaine économique parce que les procédés sont mis sur le marché par des firmes qui font une abondante réclame. Les écoles ménagères reçoivent des principaux centres américains quantité de renseignements pratiques. Des revues techniques les tiennent au courant des applications d'un art ménager constamment à la recherche de procédés qui pallient les difficultés domestiques et apportent aux préoccupations que la civilisation moderne multiplie, l'apaisement de la mécanique. Il reste à voir s'il y a ici adaptation, ce que, pour le dire en passant, je crois possible ; si la mécanique n'entraîne pas avec elle la déviation du goût, l'usage immodéré de la conserve et la multiplication des salades sans saveur où se mélangent tous les fruits et tous les légumes de la création,

et ne détruit pas, au nom du bien-être, l'irremplaçable, l'inestimable splendeur des traditions culinaires.

### CONCLUSION

Somme toute, une réglementation précise contraint l'école à une discipline absolue. Les manuels sont indiqués, la doctrine tracée, les maîtres choisis et surveillés, le programme délimité. Si le régime est serré dans l'inspiration qui lui sert de gaine, il fonctionne avec souplesse, parce qu'il est accepté par l'ensemble de la population. On le critique ici ou là, on n'en discute guère le caractère. La loi met entre les mains du Comité catholique et du Surintendant une sanction redoutable, celle même dont les Chambres britanniques peuvent se prévaloir à l'endroit du souverain: le refus des deniers publics. Toute école qui ne se soumettrait pas aux règlements officiels n'aurait plus droit aux subventions de l'État. Or, ce cas est très rare, si même il se produit; et encore serait-ce plutôt dans le domaine administratif que dans l'ordre, généralement respecté, de la pédagogie.

L'école primaire est donc bien un barrage qui s'oppose aux infiltrations du dehors. La «petite école du rang», comme on l'appelle, modeste, de proportions moins grandes que l'école américaine, abrite sous son clocheton l'obstination d'une paisible résistance. Les pupitres, les chaises, le tableau noir, la chaire du maître, sont de provenance canadienne, comme le crucifix au mur, les images naïves ou, dans les écoles rurales, le musée agricole en miniature où quelques grains achèvent de mourir en germant, comme c'est leur sort habituel, dans l'imagination des enfants. Au fond des bois, sur le bord des routes désertes, à la sortie des villages, ou au milieu des paroisses, perdues ou encerclées, à peine éveillées ou regorgeantes d'enfants, les écoles montent la garde des traditions. Les influences américaines, si elles sont nombreuses et multiformes, s'exercent autour de l'école, mais ne la troublent pas. Un directeur d'école normale m'écrivit: «Ces pénétrations ne nous arrivent pas par la porte de l'école primaire». C'est rigoureusement exact.

Édouard MONTPETIT

## RÉSOLUTION ALGÈBRIQUE d'une importante classe d'équations

---

Dans une «note sur la résolution algébrique des équations»<sup>1</sup> j'ai montré que les formules de résolution des équations *générales* des 2e, 3e et 4e degrés pouvaient être obtenues à l'aide d'une méthode très simple, basée sur les propriétés des fonctions symétriques.

Cette méthode s'applique à certaines équations de formes spéciales de *tous les degrés*, notamment aux équations provenant de la division du cercle: nous verrons que ces dernières peuvent être identifiées avec une *équation-type* algébriquement résoluble.

\* \* \*

Rappelons, brièvement, le mécanisme de cette méthode.

Étant donné un système S, de  $n$  équations entre  $n-1$  indéterminées  $y, z, \dots$  et  $n$  constantes  $a, b, c, \dots$ , on peut, (en éliminant les  $n-1$  indéterminées), exprimer une *relation* entre les constantes  $a, b, c, \dots$

Si l'on remplace la 1ère constante  $a$  par une inconnue  $x$ , la *relation* précédente devient une *équation* en  $x, b, c, \dots$ . Or cette équation peut, dans certains cas, être obtenue sous la forme *implícite*  $F(x, b, c, \dots) = 0$ , et sous la forme *explicite*  $x = f(b, c, \dots)$ .

Un système S convenablement choisi peut donc fournir, à la fois, une *équation* en  $x$  et sa *formule de résolution*. En d'autres termes, le problème de la *résolution algébrique* peut être ramené à un problème d'*élimination*.

[C'est ce qui ressortira nettement de la présente étude.

*Nota.*— Pour la clarté de l'exposé, certaines opératoins secondaires seront reportées à la fin de l'article.

---

<sup>1</sup> Voir le N° de mars 1936 de la *Revue trimestrielle canadienne* ou le N° d'août 1939 de la *Revue des mathématiques spéciales*.

\* \* \*

I. Considérons le système S:

$$S \begin{cases} (1) & y + z = x \\ (2) & yz = b \\ (3) & y^n + z^n = c \end{cases}$$

Les premiers membres de ces équations ne renferment que deux indéterminées  $y$  et  $z$ , qui peuvent être éliminées entre les trois équations. Or:

(a) Si l'on porte, dans l'équation (3), les valeurs de  $y$  et  $z$  tirées de (1) et (2), on obtiendra une équation *implicite* du  $n^e$  degré en  $x$ .

(b) Si l'on porte, dans l'équation (1), les valeurs de  $y$  et  $z$  tirées de (2) et (3), on obtiendra une équation *explicite*, on formule de résolution de l'équation du  $n^e$  degré en  $x$ .

Effectuons successivement chacune de ces deux opérations:

1° Le système formé par les 2 premières équations:

$$\begin{aligned} y + z &= x \\ yz &= b, \end{aligned}$$

conduit à une équation du second degré, d'où l'on tire:

$$y = \frac{x}{2} + \sqrt{\frac{x^2}{4} - b} \quad ; \quad z = \frac{x}{2} - \sqrt{\frac{x^2}{4} - b}$$

Ces valeurs, portées dans (3) donnent:

$$(4) \quad \left[ \frac{x}{2} + \sqrt{\frac{x^2}{4} - b} \right]^n + \left[ \frac{x}{2} - \sqrt{\frac{x^2}{4} - b} \right]^n = c$$

et, après tous développements (voir la note 1):

$$\begin{aligned} (4 \text{ bis}) \quad & \left(\frac{x}{2}\right)^n + C_n^2 \left(\frac{x}{2}\right)^{n-2} \left(\frac{x^2}{4} - b\right) \\ & + C_n^4 \left(\frac{x}{2}\right)^{n-4} \left(\frac{x^2}{4} - b\right)^2 + \dots = \frac{c}{2} \end{aligned}$$

Dans cette formule, la notation symbolique  $C_n^p$  tient lieu d'une fraction ayant pour numérateur le produit de  $p$  nombres entiers décroissant à partir de  $n$  et, pour dénominateur, le produit des  $p$  premiers nombres entiers, de sorte que :

$$C_n^p = \frac{n(n-1)(n-2)\dots(n-p+1)}{1 \cdot 2 \cdot 3 \dots p}$$

2° Le système formé par les équations (2) et (3) devient en élevant les deux membres de (2) à la puissance  $n$  :

$$\begin{aligned} y^n + z^n &= c \\ y^n z^n &= b^n \end{aligned}$$

Si l'on pose  $y^n = Y$  et  $z^n = Z$ , ce système conduit à une équation du second degré d'où l'on tire :

$$Y = \frac{c}{2} + \sqrt{\frac{c^2}{4} - b^n} \quad ; \quad Z = \frac{c}{2} - \sqrt{\frac{c^2}{4} - b^n}$$

et, par suite :

$$y = \left[ \frac{c}{2} + \sqrt{\frac{c^2}{4} - b^n} \right]^{\frac{1}{n}} \quad ; \quad z = \left[ \frac{c}{2} - \sqrt{\frac{c^2}{4} - b^n} \right]^{\frac{1}{n}}$$

Ces valeurs, portées dans l'équation (1) donnent :

$$(5) \quad x = \left[ \frac{c}{2} + \sqrt{\frac{c^2}{4} - b^n} \right]^{\frac{1}{n}} + \left[ \frac{c}{2} - \sqrt{\frac{c^2}{4} - b^n} \right]^{\frac{1}{n}}$$

Telle est la formule de résolution de l'équation (4 bis).

Cette formule devient illusoire pour  $\frac{c^2}{4} - b^n < 0$ ,<sup>2</sup> mais on peut la débarrasser des imaginaires en développant le second membre par la formule du binôme. D'ailleurs l'équation (5) ne diffère de (4) que par le changement de  $c$  en  $x$ , de  $b$  en  $b^n$  et de  $n$  en  $\frac{1}{n}$ . L'expression générale du développement cherché ne pourra différer de (4 bis) que par les mêmes changements de  $c$  en  $x$ , etc. On posera donc immédiatement :

<sup>2</sup> On sait que, dans ce cas, le plus simple est de recourir à la transformation trigonométrique et d'appliquer la formule de Moivre.

$$(5 \text{ bis}) \quad \left(\frac{c}{2}\right)^{\frac{1}{n}} + C_{\frac{1}{n}}^2 \left(\frac{c}{2}\right)^{\frac{1}{n}-2} \left(\frac{c^2}{4} - b^n\right) \\ + C_{\frac{1}{n}}^4 \left(\frac{c}{2}\right)^{\frac{1}{n}-4} \left(\frac{c^2}{4} - b^n\right)^2 + \dots = \frac{x}{2}$$

Cette expression devient, après toutes transformations (voir la note 2):

$$(6) \quad x = 2 \left(\frac{c}{2}\right)^{\frac{1}{n}} \left[ 1 - C_{\frac{1}{n}}^2 \left(\frac{4b^n - c^2}{c^2}\right) \right. \\ \left. + C_{\frac{1}{n}}^4 \left(\frac{4b^n - c^2}{c^2}\right)^2 - \dots \right]$$

Enfin, si l'on pose  $\frac{4b^n - c^2}{c^2} = T^2$ , on aura:

$$(7) \quad x = 2 \left(\frac{c}{2}\right)^{\frac{1}{n}} \left[ 1 - C_{\frac{1}{n}}^2 T^2 + C_{\frac{1}{n}}^4 T^4 - \dots \right]$$

*Nota.* — La série ci-dessus n'est convergente que pour  $T \leq 1$ .

\* \* \*

II. Nous allons montrer que l'équation (4 bis) peut être identifiée avec la formule trigonométrique qui exprime la valeur de  $\cos \frac{\alpha}{n}$  en fonction de  $\cos \alpha$ .

Si l'on pose  $\cos \frac{\alpha}{n} = x$  et  $\cos \alpha = a$ , on a (trigonométrie):

$$(8) \quad x^n - C_n^2 x^{n-2} (1-x^2) + C_n^4 x^{n-4} (1-x^2)^2 - \dots = a$$

D'autre part, si, dans l'équation (4 bis) on remplace  $\frac{x^2}{4} - b$  par  $-\left(b - \frac{x^2}{4}\right)$ , les termes qui renferment les puissances impaires de  $\frac{x^2}{4} - b$  changeant de signes, il vient:

$$\left(\frac{x}{2}\right)^n - C_n^2 \left(\frac{x}{2}\right)^{n-2} \left(b - \frac{x^2}{4}\right) + C_n^4 \left(\frac{x}{2}\right)^{n-4} \left(b - \frac{x^2}{4}\right)^2 - \dots = \frac{c}{2}$$

Faisant  $b = \frac{1}{4}$ , puis multipliant les deux membres par  $2^n$ , on obtient :

$$(9) \quad x^n - C_n^2 x^{n-2} (1 - x^2) + C_n^4 x^{n-4} (1 - x^2)^2 - \dots = 2^{n-1} c$$

Les premiers membres de (8) et (9) sont identiques. Pour identifier les seconds membres, il suffit de faire  $2^{n-1} c = a$ , d'où  $c = \frac{a}{2^{n-1}}$

En résumé, pour identifier l'équation (4 bis) avec la formule trigonométrique (8), il suffit de donner aux paramètres  $b$  et  $c$  les valeurs  $b = \frac{1}{4}$  et  $c = \frac{a}{2^{n-1}}$ .

Nous allons vérifier ce résultat sur quelques exemples.

Donnons successivement à  $n$  les valeurs 3, 4 et 5.

1° L'équation générale (4 bis) fournira d'abord le tableau :

$$A \quad \begin{cases} n = 3 & x^3 - 3bx - c = 0 \\ n = 4 & x^4 - 4bx^2 + 2b^2 - c = 0 \\ n = 5 & x^5 - 5bx^3 + 5b^2x - c = 0 \end{cases}$$

2° La formule (8) donnera ensuite le tableau :

$$B \quad \begin{cases} n = 3 & x^3 - \frac{3}{4}x - \frac{a}{4} = 0 \\ n = 4 & x^4 - x^2 + \frac{1}{8} - \frac{a}{8} = 0 \\ n = 5 & x^5 - \frac{5}{4}x^3 + \frac{5}{16}x - \frac{a}{16} = 0 \end{cases}$$

Si, dans le tableau A, on fait  $b = \frac{1}{4}$  et  $c = \frac{a}{2^{n-1}}$ , on retrouvera les équations de B.

\* \* \*

Il reste à examiner ce que devient la formule de résolution (5) pour les valeurs  $b = \frac{1}{4}$  et  $c = \frac{a}{2^{n-1}}$ .

Donc, remplaçant  $b$  et  $c$  par ces valeurs, on trouve:

$$(10) \quad x = \frac{1}{2} \left[ \left( a + \sqrt{a^2 - 1} \right)^{\frac{1}{n}} + \left( a - \sqrt{a^2 - 1} \right)^{\frac{1}{n}} \right]$$

Or, si l'on fait  $a = \cos \alpha$ , on a:  $\sqrt{a^2 - 1} = \sqrt{-\sin^2 \alpha} = i \sin \alpha$ , d'où:

$$(11) \quad x = \frac{1}{2} \left[ (\cos \alpha + i \sin \alpha)^{\frac{1}{n}} + (\cos \alpha - i \sin \alpha)^{\frac{1}{n}} \right]$$

La formule de Moivre donne alors:

$$(12) \quad x = \cos \frac{\alpha + 2k\pi}{n}$$

Dans cette formule, le coefficient  $k$  doit recevoir les  $n$  valeurs 0, 1, 2, 3, ...,  $n - 1$ .

On peut éviter les imaginaires en développant le second membre de (10) par la formule du binôme. On obtiendra d'ailleurs ce développement en remplaçant dans (5 bis), les paramètres  $b$  et  $c$  par leurs valeurs  $b = \frac{1}{4}$  et  $c = \frac{a}{2^{n-1}}$ . Donc:

$$(13) \quad x = a^{\frac{1}{n}} - C_{\frac{1}{n}}^2 a^{\frac{1}{n}-2} (1-a^2) + C_{\frac{1}{n}}^4 a^{\frac{1}{n}-4} (1-a^2)^2 - \dots$$

et, après toutes transformations:

$$(14) \quad x = a^{\frac{1}{n}} \left[ 1 - C_{\frac{1}{n}}^2 \left( \frac{1-a^2}{a^2} \right) + C_{\frac{1}{n}}^4 \left( \frac{1-a^2}{a^2} \right)^2 - C_{\frac{1}{n}}^6 \left( \frac{1-a^2}{a^2} \right)^3 + \dots \right]$$

Or, si l'on fait  $a = \cos \alpha$ , on aura  $\frac{1-a^2}{a^2} = \operatorname{tg}^2 \alpha$ . Donc:

$$(15) \quad \cos \frac{\alpha}{n} = (\cos \alpha)^{\frac{1}{n}} \left[ 1 - C_{\frac{1}{n}}^2 \operatorname{tg}^2 \alpha + C_{\frac{1}{n}}^4 \operatorname{tg}^4 \alpha - C_{\frac{1}{n}}^6 \operatorname{tg}^6 \alpha + \dots \right]$$

*Nota.* — La série ci-dessus n'est convergente que pour  $\operatorname{tg} \alpha \leq 1$ , c'est à dire pour  $\cos \alpha \leq \frac{\sqrt{2}}{2}$ .

\* \* \*

REMARQUE — Si, dans le système S, on fait  $n = 3$ ,  $b = -\frac{p}{3}$ ,  $c = -q$ , on retombe sur le système utilisé, (dans la «note» antérieure), pour résoudre l'équation incomplète du 3e degré:  $x^3 + px + q = 0$ . Il est facile de voir, d'ailleurs, que la formule de résolution (5) s'identifie, dans ce cas, avec la formule de Cardan:

$$x = \sqrt[3]{-\frac{q}{2} + \sqrt{\frac{q^2}{4} + \frac{p^3}{27}}} + \sqrt[3]{-\frac{q}{2} - \sqrt{\frac{q^2}{4} + \frac{p^3}{27}}}$$

Jules POIVERT,

*Professeur d'architecture à  
l'École des Beaux-Arts de  
Montréal.*

Note 1. — Développement de la formule (4):

$$\left[ \frac{x}{2} + \sqrt{\frac{x^2}{4} - b} \right]^n + \left[ \frac{x}{2} - \sqrt{\frac{x^2}{4} - b} \right]^n = c$$

Cette égalité est de la forme:

$$(A + B)^n + (A - B)^n = c$$

Or:

$$(A + B)^n = A^n + C_n^1 A^{n-1} B + C_n^2 A^{n-2} B^2 + \dots$$

$$(A - B)^n = A^n - C_n^1 A^{n-1} B + C_n^2 A^{n-2} B^2 - \dots$$

Donc:

$$(A + B)^n + (A - B)^n = 2[A^n + C_n^2 A^{n-2} B^2 + C_n^4 A^{n-4} B^4 + \dots] = c$$

Remplaçant  $A$  par  $\frac{x}{2}$  et  $B$  par  $\sqrt{\frac{x^2}{4} - b}$ , il vient, après avoir divisé les deux membres par le facteur 2:

$$\left(\frac{x}{2}\right)^n + C_n^2 \left(\frac{x}{2}\right)^{n-2} \left(\frac{x^2}{4} - b\right) + C_n^4 \left(\frac{x}{2}\right)^{n-4} \left(\frac{x^2}{4} - b\right)^2 + \dots = c$$

Note 2.— Développement de la formule (5):

$$x = \left[\frac{c}{2} + \sqrt{\frac{c^2}{4} - b^n}\right]^{\frac{1}{n}} + \left[\frac{c}{2} - \sqrt{\frac{c^2}{4} - b^n}\right]^{\frac{1}{n}}$$

Nous avons déjà trouvé:

$$\begin{aligned} \frac{x}{2} &= \left(\frac{c}{2}\right)^{\frac{1}{n}} + C_{\frac{1}{n}}^2 \left(\frac{c}{2}\right)^{\frac{1}{n}-2} \left(\frac{c^2}{4} - b^n\right) \\ &+ C_{\frac{1}{n}}^4 \left(\frac{c}{2}\right)^{\frac{1}{n}-4} \left(\frac{c^2}{4} - b^n\right)^2 + \dots \end{aligned}$$

Mettant  $\left(\frac{c}{2}\right)^{\frac{1}{n}}$  en facteur commun:

$$\begin{aligned} \frac{x}{2} &= \left(\frac{c}{2}\right)^{\frac{1}{n}} \left[1 + C_{\frac{1}{n}}^2 \left(\frac{c}{2}\right)^{-2} \left(\frac{c^2}{4} - b^n\right) \right. \\ &\quad \left. + C_{\frac{1}{n}}^4 \left(\frac{c}{2}\right)^{-4} \left(\frac{c^2}{4} - b^n\right)^2 + \dots\right] \\ &= \left(\frac{c}{2}\right)^{\frac{1}{n}} \left[1 + C_{\frac{1}{n}}^2 \left(\frac{\frac{c^2}{4} - b^n}{\frac{c^2}{4}}\right) + C_{\frac{1}{n}}^4 \left(\frac{\frac{c^2}{4} - b^n}{\frac{c^2}{4}}\right)^2 + \dots\right] \end{aligned}$$

d'où:

$$x = 2 \left(\frac{c}{2}\right)^{\frac{1}{n}} \left[1 + C_{\frac{1}{n}}^2 \left(\frac{c^2 - 4b^n}{c^2}\right) + C_{\frac{1}{n}}^4 \left(\frac{c^2 - 4b^n}{c^2}\right)^2 + \dots\right]$$

Si l'on a  $c^2 - 4b^n < 0$ , on changera  $c^2 - 4b^n$  en  $-(4b^n - c^2)$ ,

d'où:

$$x = 2 \left(\frac{c}{2}\right)^{\frac{1}{n}} \left[1 - C_{\frac{1}{n}}^2 \left(\frac{4b^n - c^2}{c^2}\right) + C_{\frac{1}{n}}^4 \left(\frac{4b^n - c^2}{c^2}\right)^2 - \dots\right]$$

Enfin, posant  $\frac{4b^n - c^2}{c^2} = T^2$ ,

$$x = 2 \left(\frac{c}{2}\right)^{\frac{1}{n}} \left[1 - C_{\frac{1}{n}}^2 T^2 + C_{\frac{1}{n}}^4 T^4 - C_{\frac{1}{n}}^6 T^6 + \dots\right]$$

## DE BONALD

*et sa machine à diagnostiquer la tuberculose*

---

Ceux qui visitaient la deuxième Exposition universelle de Londres, en 1862, pouvaient voir dans la section réservée aux produits du Canada une vitrine où étaient exposés deux instruments que le catalogue appelait chirurgicaux. A la vérité, l'un de ces appareils ressemblait plutôt à un graphomètre d'arpenteur qu'à un outil de chirurgien; tandis que l'autre n'aurait pas déparé un cabinet de physique. Le catalogue les décrivait comme suit:

"An Apparatus for Detecting Consumption and Testing the Lungs, by G. S. De Bonald, (Medical Student, McGill University), Montreal, L. C."

"A Medical Magnetic Instrument, by Dr. H. Palmer, London, U. C."<sup>1</sup>

L'appareil de Palmer ne nous intéresse pas ici. Nous ne nous occuperons donc que de celui de de Bonald.<sup>2</sup> Disons d'abord quelques mots de l'inventeur. Les données biographiques que nous possédons sur cet homme sont assez maigres. Les notes qui suivent serviront cependant de jalons pour une esquisse plus complète.

### a) LE MÉDECIN

Guillaume-Sylvain de Bonald naquit en France. Dans quelle partie de la France et en quelle année? Deux questions auxquelles il est difficile de répondre avec certitude. Quand il s'inscrivit à la faculté de médecine de McGill en novembre 1859, de Bonald se dit né à Paris le 14 mars 1842.<sup>3</sup> Si le registre d'inscription est

---

<sup>1</sup> *Catalogue of Canadian Collection for the International Exhibition, London, 1862, Montréal, 1862, 61.*

<sup>2</sup> Palmer avait fait le tour des hôpitaux canadiens avec son appareil de faradisation avant de l'exposer à Londres. En mai 1861, le docteur William-Hales Hingston en avait permis l'essai dans un de ses services. Le résultat de ces expériences se trouve consigné dans le *British American Journal*, (livraison de mai 1861, pp. 200-201), sous le titre de "Notes of Cases in which Mr. Palmer's Voltaic pocket Battery was used at St. Patrick's Hospital, under the charge of Dr. Hingston, on 9th May, 1861." Voir aussi *loc. cit.*, 230-231.

<sup>3</sup> Ce renseignement nous a été fourni par le distingué conservateur de l'Oslerienne, le docteur William-Willoughby Francis.

digne de foi, de Bonald a fait une fausse déclaration. En effet, il était à ce moment-là marié, — et avec une veuve aussi, — depuis le 4 avril 1853. Il n'aurait donc eu que 11 ans lors de son mariage! Nous savons au contraire qu'il était alors majeur. L'acte de mariage débute comme suit: "Ce quatre avril mil huit cent cinquante-trois, vu la dispense de trois bans accordée par Messire Hurteau, vicaire général, à Sr Guillaume Sylvain Bonald, domicilié en cette paroisse, fils majeur de Sr Jean Baptiste Bonald et de Dame Eliza Lauper (?), ses père et mère, d'Aurissac (d'Aurillac ?) en France..."<sup>4</sup> Aurait-il aussi menti au curé? Impossible de le savoir.

Nous ignorons pourquoi et à quelle date de Bonald vint au Canada. Il semble s'être établi de bonne heure à Berthier. En 1853, l'année de son mariage, il est professeur à l'académie de ce village.<sup>5</sup> L'Académie de Berthier, — devenue aujourd'hui le Collège Saint-Joseph de Berthierville, — avait été fondée par le docteur Louis-Marie-Raphaël Barbier.<sup>6</sup>

Le docteur Barbier avait vu le jour à Repentigny en 1787. Fils de médecin, il avait lui aussi étudié la médecine et il pratiquait sa profession à Berthier depuis 1815. Peu de temps après son arrivée dans ce village, il avait épousé Elisabeth Cairns.<sup>7</sup> Il mourut le 29 janvier 1852. Le 4 avril de l'année suivante, sa veuve épousait de Bonald. Quel âge avait-elle? Il est permis de supposer qu'elle n'était pas jeune. Car elle avait un fils âgé de 41 ans et qui pratiquait lui aussi la médecine depuis 1834.<sup>8</sup>

Les gens de Berthier avaient surveillé la cour que le jeune professeur avait faite à la vieille. Et ils trouvèrent sans doute la

<sup>4</sup> Edouard-Zotique Massicotte, *Le docteur de Bonald* dans *Bull. rech. hist.*, XLIV (1938), 101.

<sup>5</sup> La *Minerve*, 14 avril 1853.

<sup>6</sup> Du Vern, *Louis-M.-Raphael Barbier, médecin* dans *L'Écho de Saint-Justin*, 12 décembre 1935. Du Vern est le pseudonyme de M. le notaire Richard Lessard.

<sup>7</sup> Cette Elisabeth Cairns était la parente de madame Donald-Daniel Morrison (Jeanne-Geneviève Cairns) qui mourut à Berthier le 25 mars 1825. Quand on déterra le cadavre en 1844, on le trouva bien conservé, mais dur comme pierre. On se crut en présence d'un cas de pétrification. Le corps fut exhibé comme curiosité dans plusieurs villes, entre autres à Montréal et à Boston. Les rédacteurs du *British American Journal of Medical & Physical Sciences* (I, 29, 222) protestèrent à deux reprises contre ce qu'ils appelaient une grossière supercherie. C'était d'adipocire ou gras de cadavre qu'il s'agissait, d'après eux. Le *Boston Medical and Surgical Journal* en tenait pour la pétrification. Après avoir été la proie des curieux et des badauds, le cadavre traîna pendant quelque temps dans un hangar à Berthier. (Moreau, *Précis de l'histoire de la seigneurie, de la paroisse et du comté de Berthier...*, 74-75.)

<sup>8</sup> Du Vern, *loc. cit.*

veuve trop âgée pour le futur. Ou bien, est-ce que le Français, un peu pédant et rempli de lui-même, leur tombait sur les nerfs? En tous cas, on fit un charivari en règle aux nouveaux mariés. Ce charivari a été romancé par M. Léo-Paul Desrosiers dans *Ames et paysages*.

Après son mariage, de Bonald continua pendant quelque temps à professer à l'Académie de Berthier. Quand l'idée lui vint-elle d'étudier la médecine? Aux environs de 1857. Nous savons qu'il s'inscrivit à McGill en novembre 1859. Or, en entrant à l'université, il déclarait qu'il avait eu comme "Instructor" à Berthier le docteur Turcotte.<sup>9</sup> Il avait donc été "clere de docteur" avant que de commencer son cours à Montréal.

Il existait à Berthier, à cette époque, un groupe de médecins qui s'étaient acquis une certaine réputation. Ils avaient osé fonder quelques années auparavant, en 1851, une école de médecine: la *Berthier Medical School*. Le programme des études de cette école comportait sept matières:

l'obstétrique, enseignée par le docteur L.-H. Ferland,  
la médecine, par le docteur L.-H. Turcotte,  
l'anatomie et la physiologie, par le docteur J.-G. Bethune,  
la chirurgie, par le docteur L.-J. Moll,  
l'anatomie pratique et la chirurgie opératoire, aussi par le  
docteur J.-G. Bethune.<sup>10</sup>

Cette école de médecine paraît n'avoir eu qu'une existence éphémère. En tous cas, ceux qui l'avaient fondée étaient toujours à Berthier et de Bonald avait eu amplement la chance de se préparer à l'étude de sa profession en faisant chez lui une espèce de pré-médicale.

Mgr Olivier Maurault a écrit que de Bonald "avait étudié la médecine grâce à la générosité de Mme Vve Barbier. Quand il fut reçu médecin, continue Mgr Maurault, il vint résider à Berthier et épousa sa bienfaitrice".<sup>11</sup> Elisabeth Cairns a sans doute défrayé les dépenses de de Bonald à l'université; mais il y avait alors six ans qu'elle était sa femme, comme nous l'avons montré plus haut.

<sup>9</sup> Renseignement fourni par M. le Docteur Fra nçois.

<sup>10</sup> *The British American Medical & Physical Journal*, VII (1851), 270.

<sup>11</sup> *L'École française de Berthier* dans *Les Cahiers des dix*, III (1938), 82.

De Bonald entra à McGill en novembre 1859. A la fin de sa deuxième année, c'est-à-dire en mai 1861, il remporte le prix de matière médicale. "The Professor's Prize in Materia Medica was awarded to Mr. G. S. DeBonald of Berthier, C. E.", lisons-nous dans le palmarès de cette année-là.<sup>12</sup> Le professeur de cette matière se trouvait être le docteur William Wright, un original qui en plus d'être médecin était ministre de l'Église anglicane.<sup>13</sup>

Pendant sa troisième et dernière année, de Bonald fut l'interne du docteur Duncan-Campbell MacCallum au Montreal General Hospital. En mars 1862, il rapporte l'observation d'un cas de "Phthisis, with Intercurrent Pneumonia" dans le *British American Journal* (pp. 70-71). Il s'agissait d'une jeune Irlandaise du service du docteur MacCallum. Cet article de de Bonald est intéressant à lire pour la manière dont on faisait l'examen du poumon, il y a 75 ans.

Les examens finals approchent et il s'agit de préparer la thèse. Chaque finissant, en effet, devait soutenir une thèse sur un sujet médical quelconque. Cette vieille tradition importée d'Europe commençait à perdre de son importance. En 1862 cependant, elle était encore obligatoire à McGill. Richard-Maurice Bucke, de Sarnia, Ontario, décrocha le premier prix de thèse et son travail, comme celui de de Bonald, eut les honneurs de l'impression. Il avait traité de la "Correlation between the Physical & Vital Forces". Le docteur Bucke devait se faire plus tard un beau nom comme psychiatre. Admirateur de Walt Whitman, qu'il affectait d'imiter dans sa manière de s'habiller, il fut l'un des exécuteurs du testament littéraire de ce poète.

Quant à de Bonald, il avait choisi comme sujet de thèse: "On the Philosophy of Respiration and the Pneometer". Nous en donnons une courte analyse dans la deuxième partie de ce travail.

De Bonald fut reçu médecin en mai 1862. Certains indices nous font croire qu'après avoir décroché son diplôme il se paya des vacances et s'embarqua avec sa femme pour aller visiter l'Exposition de Londres. Peut-être se chargea-t-il d'apporter lui-même son pneumomètre en Angleterre.

<sup>12</sup> *Annual Announcement of the Faculty of Medicine of the University of McGill College...* 1861-62, 7.

<sup>13</sup> William-Boyman Howell, *F.-J. Shepherd, Surgeon. His Life and Times*, 16-17. Si le docteur Wright n'était pas encore entré dans les ordres en 1861, il devait le faire peu de temps après.

De Bonald pratiqua la médecine à Montréal et à Berthier. Avait-il bureau ouvert en même temps dans ces deux villes? Peut-être que non. En tous cas, son *curriculum vitae* nous le montre, au cours des années qui vont suivre, tantôt à Berthier, tantôt à Montréal. A Berthier, il a laissé une réputation d'original qui fait encore jaser les vieux.<sup>14</sup> Il avait des bassets comme M. Chamberlain a un parapluie. Il était bon médecin cependant et ne manquait pas d'une certaine hardiesse professionnelle. En 1864, par exemple, à Berthier, il pratique une staphylotomie à l'aide du staphylotome de Demarre. Il y a peu de jeunes qui oseraient aujourd'hui, au sortir de l'université, faire une telle opération sans spécialisation préalable. Cette opération est rapportée dans le *Canada Lancet* de 1864 (Vol. I, p. 100). Nous tenons à en donner le titre au long: *Operation for Complete Staphyloma Followed by the Application of an Artificial Eye of Enamel.—By G. S. De Bonald, M.D. of Berthier; Membre de la Société Impériale des Sciences, Arts et Belles Lettres de France, etc.*

Quelques mois plus tard, la même revue médicale publie une critique par de Bonald d'un travail de Fronkenhauser sur le système nerveux moteur de l'utérus (Vol. I, p. 172). Cet article est daté de Montréal le 1er décembre 1864. Cette même année, il fonde dans cette ville une clinique hydrothérapique et publie pendant quelque temps un périodique qui porte le nom de *Clinique hydrothérapique de Montréal*. Le docteur H. Guérin avait eu l'idée, dès 1861, de fonder un établissement de ce genre commandité par une société d'actionnaires. En 1863, Guérin revenait à la rescousse et publiait une plaquette de 32 pages qui avait pour titre: *Merveilleux effets de l'eau froide dans le traitement des maladies ou de l'hydrothérapie*. L'entreprise ne fit pas fortune. Quel succès eut de Bonald avec la sienne? Mince, nous en sommes sûr. A cette époque (1865), il s'annonce ainsi: "membre de la Société impériale des arts, sciences et belles-lettres de France, spécialiste en hydrothérapie. Traite surtout les maladies nerveuses chroniques, le rhumatisme, les maladies cutanées, les maladies de la digestion, etc."<sup>15</sup>

<sup>14</sup> Léo-Paul Desrosiers, *Nord-Sud*, 87. Il y avait à Berthier, à cette époque, un jeune homme qui se préparait à entrer en médecine à McGill, lui aussi. C'était George Kittson, qui fut plus tard chirurgien dans la Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest. (Heber-C. Jamieson, *The Early Doctors of Southern Alberta* dans *The Canadian Medical Association Journal*, XXXVIII (1938), 392.)

<sup>15</sup> Massicotte, *loc. cit.*, 102.

En 1874, de Bonald prend part à la fameuse querelle de la vaccination.<sup>16</sup> Nous ne dirons rien ici de cette chicane qui constitue un si vilain chapitre de notre histoire médicale. Chaque fois qu'il existera des doutes sur nos origines latines, des épisodes de ce genre les feront toujours lever. Pour de Bonald, il est "incontestable que la variole et la vaccine sont deux maux que l'espèce humaine a raison de redouter". Il considère cependant que "s'il faut sacrifier (à la vaccination) quelques rares victimes, il n'en est pas moins vrai qu'elle préserve un grand nombre de personnes d'une variole fatale". Il est curieux de noter ici que de Bonald se considérait toujours comme Français et non pas comme Canadien. "Dans mon pays, écrit-il, il y a encore vingt-cinq ou trente ans, on ne s'en alarmait point (de la variole) et on préférerait laisser aux enfants la chance de contracter la variole".

En décembre 1874, de Bonald écrit au rédacteur de l'*Union médicale* pour protester contre ce qu'il appelle une injustice.<sup>17</sup> Un groupe de médecins de Montréal s'étaient mis en campagne pour obtenir un titre honorifique quelconque pour le docteur George-W. Campbell. Le docteur Campbell était alors doyen de la faculté de médecine de McGill et l'un des hommes les plus en vue de la profession, non seulement à Montréal, mais dans tout le Canada. De Bonald rappelait à ses confrères qu'il y avait à Montréal un autre médecin dont la vie professionnelle était tout autant méritoire que celle du docteur Campbell: c'était le docteur Pierre Munro. Le docteur Munro était président de l'École de médecine et de chirurgie de Montréal (École Victoria) où il enseignait la chirurgie. Il était en plus médecin de l'Hôtel-Dieu, comme son père l'avait été avant lui. "Il n'a jamais fréquenté que deux chemins, disait de Bonald: celui de l'Hôtel-Dieu et celui de ses malades privés."

En juin 1875, nous retrouvons de Bonald aux funérailles du docteur Turcot à Sorel. Il est un des porteurs du poêle et, dans le compte rendu de la cérémonie, il est dit comme étant de Berthier. Après l'enterrement, il y a assemblée des médecins de Sorel et des environs. De Bonald y prend part à titre de médecin de la région et propose qu'un vote de sympathie soit envoyé à la veuve

<sup>16</sup> De Bonald, *Variole et vaccine: de deux maux il faut accepter le moindre* dans *L'Union médicale du Canada*, III (1874), 487-489.

<sup>17</sup> De Bonald, *A propos de titres honorifiques* dans *L'Union médicale du Canada*, III (1874), 548.

du docteur Turcot.<sup>18</sup> En 1882, il écrit dans l'*Opinion publique* un article sur la protection des édifices publics contre les incendies.<sup>19</sup>

C'est vers cette date de 1882 que dut mourir madame de Bonald. Le 17 février 1885, son mari convole en secondes noces avec une autre veuve. La *Minerve* du 18 publiait l'entrefilet suivant sous la rubrique des mariages: "A l'église Saint-Jacques, le 17 courant, par M. l'abbé Rousselot, le Dr Guillaume-Sylvain de Bonald, membre médaillé de la Société des Arts, Sciences et Belles-Lettres de Paris, à Dame Gélinas, fille de feu Étienne Parent, sous-secrétaire d'État, et veuve d'Évariste Gélinas." Évariste Gélinas s'était fait un nom dans le journalisme sous le nom de *Carle Tom*. Mais la tuberculose l'avait terrassé. La maladie suivit pendant quelques années une évolution assez lente. Elle prit soudain un tour aigu et Gélinas mourait de pneumonie tuberculeuse, en 1873, à l'âge de 36 ans. Il laissait trois garçons à sa veuve. En épousant Mathilde Parent, de Bonald devenait le beau-frère de Benjamin Sulte et de l'auteur de *Jean Rivard*.

En 1890, nous retrouvons de Bonald à Ottawa. Du moins, son nom apparaît dans une liste des "Quebec Licensed Practitioners Practicing in Canada Outside the Province of Quebec".<sup>20</sup> Puis il meurt à Cacouna le 31 mars 1891. Que faisait-il en mars à Cacouna, qui se trouve presque à la frontière opposée du Québec? Il nous est impossible de le dire. Le corps fut ramené à Montréal où l'inhumation se fit le 4 avril. La deuxième madame de Bonald devait survivre à son mari jusqu'au 14 juillet 1917. Elle avait 79 ans quand elle mourut.<sup>21</sup>

#### b) LA THÈSE

La thèse de de Bonald portait le titre suivant: "On the Philosophy of Respiration and the Pneometer. — Thesis defended before the Medical Faculty of the McGill University by G. S. De Bonald, for the degree of M.D., C.M."<sup>22</sup> L'objet de cette thèse était, comme son titre l'indique, de rechercher, par delà la physiologie et les travaux de laboratoire, les causes de la respiration.

<sup>18</sup> *L'Union médicale*, IV (1875), 332.

<sup>19</sup> Massicotte, *loc. cit.*, 102.

<sup>20</sup> Robert-Wynyard Powell, *The Doctor in Canada*, (Montréal, 1890), 281.

<sup>21</sup> Massicotte, *loc. cit.*, 102.

<sup>22</sup> *The British American Journal Devoted to the Advancement of the Medical and Physical Sciences...* III (1862), 129-141.

En d'autres mots, de Bonald prétendait traiter d'une science expérimentale sans avoir eu recours à l'expérimentation. Mais il n'y a pas lieu de s'étonner. C'est de cette manière que la médecine et les autres sciences furent étudiées pendant longtemps. Nous connaissons un travail sur la "psychologie de l'azote".<sup>23</sup> Aujourd'hui, qu'est-ce qu'un titre comme ceux-là voudrait dire? La philosophie de la digestion, par exemple? C'est bien alors qu'il faudrait paraphraser le mot célèbre et s'écrier: O Physiologie, délivre-nous de la Philosophie!

La thèse de de Bonald n'a rien de la forme classique. C'est plutôt une suite de vingt-six propositions, la plupart simplement énoncées, sans démonstration aucune et souvent sans liens logiques entre elles. Et à cause de cela, l'analyse que nous allons en faire va forcément sentir le décousu. La thèse est écrite en anglais et le style paraît assez bon. Le texte renferme des citations de poètes anglais et français. De Bonald n'était pas pour rien membre d'une société impériale de belles-lettres.

L'auteur nous donne, dès la première proposition, son *quod est demonstrandum*: "As respiration is the origin of life and health, dit-il, so it is also of disease and death". A l'appui de cet avancé, il nous cite la Genèse: "Dieu forma l'homme de la poussière du sol, et Il souffla dans ses narines un souffle de vie, et l'homme devint un être vivant". En énonçant, dès le début de sa thèse, que la respiration est l'origine de la vie et de la santé, de Bonald se rangeait parmi les pneumatistes. L'École pneumatique fleurit à Rome, où elle avait été fondée par Athénée d'Attalie, au IIe siècle de notre ère. Il y avait cependant belle lurette qu'on n'en entendait plus parler quand de Bonald soutint sa thèse à McGill. Les pneumatistes "admettaient un principe actif, de nature immatérielle, auquel ils donnaient le nom de pneuma, d'esprit, et qui déterminait la santé de même que la maladie".<sup>24</sup> Ces mots sont à peu près ceux que de Bonald emploie: "respiration is the origin of life and health, so it is also of disease and death". Le pneuma était considéré comme "une substance aérienne (qui) passe du poumon dans le cœur; et les artères la dispersent ensuite par tout le corps". La

<sup>23</sup> Cité par Smith-Ely Jelliffe, *The Historical Background of Psychiatry* dans *Milestones in Medicine*, 9.

<sup>24</sup> Kurt Sprengel, *Histoire de la médecine*, II, 69.

thèse de de Bonald n'est pas une exposition des théories des pneumatistes, cependant. C'est plutôt, comme nous l'avons dit, une suite de considérations qui touchent de près ou de loin à la respiration. Car, bien que l'auteur déclare, dans la deuxième proposition, qu'il va étudier la respiration dans son état normal et dans son état pathologique, il ne tient pas ses promesses.

Les hérésies médicales ne manquent pas. Il écrit par exemple: "The mass of air expired (is) almost entirely composed of carbonic acid". Et ailleurs: "The expiration of carbonic acid is not a vital action". D'après lui, c'est l'acide carbonique qui sort le premier des poumons pendant l'expiration; parce qu'il est plus pesant. Sans doute d'après le principe des centrifuges qui séparent la crème du lait? Cependant, il écrit pertinemment: "The expiration of carbonic acid is a phenomenon under the influence of the common laws of Physics".

Dans la proposition 7, de Bonald revient encore sur la théorie pneumatique. "Respiration is Life", dit-il. D'après lui, la respiration précéderait toutes les autres fonctions du corps: la circulation, la digestion, etc. Ce qui l'amène à nous parler de la vie intra-utérine du fœtus; et il se demande si ce dernier a une âme.

Avec la proposition 10, de Bonald montre des vellétés de "se mettre à table", comme disent les agents de la paix à Paris, et de traiter de la respiration comme telle. L'acte de la respiration est intimement lié au développement harmonieux d'un corps bien constitué. De là, dit-il, "the necessity of determining the exact measure of respiratory capacity appertaining exclusively to each constitution". Voilà qui est sensé. Mais, hélas! cela ne dure pas; et il nous parle bientôt des trois sœurs *fatales*, les Parques. Qu'est-ce que les Parques ont à faire avec la spirométrie? Un peu plus loin, il retombe sur les pieds et il nous dit que tout exercice et tout travail doit être rigoureusement subordonné au développement de l'organisme et à la capacité des poumons.

Dans la proposition 13, il délaisse encore la respiration pour nous donner les trois conditions à suivre pour demeurer en bonne santé. C'est d'abord se conformer aux lois de la nature; puis ne pas enfreindre les préceptes de la morale. Enfin, se choisir comme médecin un homme qui connaît son affaire.

Les propositions 14 à 22 concernent les sujets les plus disparates: les crétins, l'eugénisme, la mode, les femmes pâles de l'École

romantique, la déontologie, la saignée, la noblesse et la roture et, pour finir, un peu de Révolution de '89.

Dans les deux propositions qui suivent, de Bonald considère le cas d'un homme qui respire un air vicié. Ce qui l'amène à parler de l'influence du soleil sur la santé et de son action bienfaisante en général. Dans la proposition 25, il traite de la respiration et des passions. Le rythme respiratoire chez l'homme est modifié par les passions. Il en est de même pour les animaux. On a observé, dit de Bonald, que les bêtes sauvages ont un souffle empoisonné qui tue quand elles sont en colère. Et il soupçonne qu'il tient peut-être là le secret de la cause de la rage. Cela nous fait penser à cet autre qui soutenait qu'il était dangereux de respirer l'haleine des femmes menstruées.

De Bonald enfin conclut que le sujet qu'il vient d'étudier n'est pas épuisé. Il serait plus juste de conclure qu'il n'a pas été traité. Cette thèse, somme toute, ne vaut pas grand-chose. Mais il faut se rappeler qu'il s'agit ici d'un travail d'étudiant et non d'un mémoire de savant.

### c) LE PNEUMOMÈTRE

De Bonald a fait preuve de plus d'originalité dans l'invention de son pneumomètre que dans la composition de sa thèse. Cet appareil fut fabriqué à Montréal sous sa direction et d'après ses plans. Exposé à McGill, il valut à son auteur des éloges assez flatteurs. On lui conseilla de l'envoyer à Londres pour l'exposition qui s'en venait. De Bonald le soumit au comité chargé du choix des objets exposés et il fut accepté.

Voici ce que le correspondant de Londres du *British American Journal* en disait après avoir visité l'Exposition le 1er octobre 1862: "In the Canadian Court (...) I was much pleased to see many familiar faces, and none more so than that of my esteemed friend Dr. Macdonell, who certainly looks well. Dr. De Bonald's Pneometer lies in a horizontal case, and looks like some philosophical instrument. It was well worthy of a medal for the ingenuity displayed in its construction, but I must acknowledge that its application to practice could never be so handy as some of the

instruments in use, for estimating the vital capacity of the chest".<sup>25</sup>

Le pneumomètre, qui était en réalité un stéthographe, était, comme son nom l'indique, un instrument destiné à mesurer la capacité des poumons. Nous allons essayer d'en donner une description aussi simple que possible. Pour plus de détails, on pourra se référer à la thèse qui contient, en plus d'une gravure, une description plus complète de l'appareil.

Une tige de métal, de deux pieds de longueur environ, appelée *régulateur*, s'articule par une de ses extrémités avec un collet métallique. Ce collet, qui est fixe, est rembourré de velours. A ce régulateur, et le barrant transversalement, est attaché un *niveau* tubulaire à bulle d'air. Le régulateur jouit de trois mouvements propres: *a*) d'un mouvement de rotation sur lui-même; *b*) d'un mouvement de haut en bas, et *c*) d'un mouvement de droite à gauche. Le niveau a lui aussi trois mouvements: *a*) un mouvement de curseur le long du régulateur; *b*) un mouvement de rotation autour du régulateur, et enfin, *c*) un mouvement de rotation parallèle à l'axe de ce dernier. Les divers mouvements de ces deux tiges sont enregistrés sur des arcs de cercle gradués en fractions de pouce. Du régulateur et du niveau partent de courtes tiges qui servent à la fois à supporter l'appareil sur la poitrine et à transmettre à celui-là les divers mouvements de celle-ci.

Voici comment fonctionnait le pneumomètre. On couchait le malade sur le dos et on lui passait au cou le collet métallique auquel on attachait le régulateur. Ce dernier partait du menton pour aboutir au nombril et se trouvait en contact avec le thorax par les tiges dont nous avons parlé. On ajustait ensuite le niveau le long du régulateur. Les mouvements antéro-postérieurs de la poitrine étaient transmis au régulateur qui les traduisait en pouces sur les arcs de cercle. Les mouvements transversaux et verticaux, eux, étaient enregistrés sur les arcs de cercle du niveau. L'opération pouvait se faire indifféremment avec le malade couché sur le dos ou sur le ventre.

<sup>25</sup> *The British American Journal...*, III (1862), 304. Le correspondant du *Journal* devait être le docteur George-Duncan Gibb. Gibb, praticien et polygraphe, était né à Montréal, mais vivait à Londres depuis quelques années. Il devait devenir sir George-Duncan Gibb en 1867. Le docteur Robert-L. Mac-Donnell, dont le nom est mentionné ici, fut le premier, dit-on, à se servir du stéthoscope à Montréal. Son fils devait mourir de tuberculose en 1891, à l'âge de 38 ans.

En mesurant les trois diamètres du thorax, de Bonald prétendait pouvoir déterminer exactement la capacité vitale des poumons et connaître ainsi l'état de santé réelle d'une personne. "Nearly all the changes, dit-il, produced by a peculiar pathological condition of the body react on the respiration, and alter it more or less. They are numerous, though not varied in character. We ought not therefore to feel surprised at the enormous number of phthisical people, when we consider the conditions to which the largest portion of society have their respiratory organs exposed." Par cette méthode, il mesurait l'air *inspiré*; tandis que les méthodes ordinaires de spirométrie ne mesuraient que l'air *expiré*. Or, selon de Bonald, l'air expiré diffère totalement de l'air inspiré. Le mesurer ne peut donc pas donner une idée exacte de la capacité des poumons.

La formule d'après laquelle de Bonald arrive à connaître par la mesure du thorax l'état général d'une personne repose sur la loi suivante. Il existe un rapport intime entre la quantité d'air inspiré, la masse totale du sang, le poids du corps et la taille. Chaque pouce cube d'air inspiré correspond à peu près à une livre de sang. Chaque livre de sang correspond à 8 ou 10 livres du poids du corps. Et 25 livres de ce poids correspondent à leur tour à un pied anglais de la taille. Et pour connaître le volume en pouces cubes d'air inspiré, il suffit de multiplier les uns par les autres les trois diamètres du thorax.

Prenons un cas concret; celui cité par de Bonald, par exemple. L'augmentation du diamètre transversal chez un homme en santé qui respire normalement est de 3 pouces, 5; celle du diamètre vertical, de 2,25 et celle du troisième diamètre, de 2,5. Ces trois facteurs multipliés les uns par les autres donnent 19 pouces cubes, 75 d'air inspiré. Notre homme a donc 19 livres de sang dans les veines. Son poids est de 152 livres et sa taille de 5 pieds 10 pouces et une fraction. Supposons maintenant que plus tard cet homme de 5 pieds et 10 pouces et qui pèse 152 livres n'inspire plus que 15 pouces cubes d'air au lieu des 19,75 qu'il inspirait auparavant. Que se sera-t-il passé? Les poumons de cet homme sont malades, dit de Bonald. Pour lui, cette conclusion était rigoureuse.

On pouvait aussi, à l'aide du pneumomètre, mesurer un hémithorax et le comparer à l'hémithorax adelphe. "If we examine attentively, écrit de Bonald, the three expansions of one lung, and compare them with those of the other lung, the one which

exhibits the less amount of expansion in the three directions may be declared, with certainty, a diseased one."

De Bonald n'était pas le premier à penser que l'étude des variations de la capacité pulmonaire pouvait renseigner sur la nature des maladies. J. Hutchinson, en inventant le spiromètre en 1844, avait cru inventer une machine à diagnostic. Le titre des mémoires dans lesquels il présenta à la profession médicale le résultat de ses recherches en spirométrie en dit assez long à cet égard. L'un s'appelait "Lecture on vital statistics, embracing an account of a new instrument for detecting the presence of disease in the system".<sup>26</sup> Et l'autre, "On the capacity of the lungs, and on the respiratory functions, with a view of establishing a precise and easy method of detecting disease by the spirometer".<sup>27</sup> Le spiromètre peut donner quelque fois des indications précieuses dans le traitement et l'évolution de certaines maladies de l'appareil respiratoire; mais nous savons aujourd'hui qu'il ne peut faire davantage.

Le pneumomètre n'a donc pas dû rendre de grands services à son inventeur. De Bonald se spécialisa dans le traitement des maladies chroniques. Il ne paraît pas cependant avoir porté grand intérêt aux maladies de la poitrine. Le pneumomètre devait faire bien tout de même dans un cabinet de chirurgie. Il ferait bien aujourd'hui dans un musée médical canadien-français. Qui pourrait nous dire ce qu'est devenu cet instrument ?

Gabriel NADEAU

---

<sup>26</sup> *The Lancet*, I (Londres, 1844), 567, 594.

<sup>27</sup> *Medico-Chirurgical Transactions*, XXIX (Londres, 1846), 137-252. Précisément en 1862, l'année de la thèse de de Bonald, le docteur W.-E. Bowman, de Montréal, décrivait un spiromètre de son invention dans le *British American Journal*, (III, 200-201).

## LA REVUE DES LIVRES

HISTOIRE ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE. I. LE MOYEN AGE ET L'ANCIEN RÉGIME, par Henri Sée. In-8 de 454 pages. Prix broché: 70 francs. A la Librairie Armand Colin, 103 boulevard Saint-Michel, Paris (Ve), 1939.

L'édition originale de cet ouvrage a été publiée en langue allemande au début de l'année 1936, juste un peu avant le décès de l'auteur. Elle fait partie du *Handbuch der Wirtschaftsgeschichte* de G. Brodnitz.

De son vivant M. Sée avait toujours eu l'ambition de publier une version française de son œuvre. Sa veuve a tenu à réaliser ce vœu et grâce à la collaboration de M. R. Schnerb, nous pouvons maintenant consulter un texte remis à date et écrit dans notre langue.

Les généralités de sujet étant traitées dans un volume spécial de la collection dont faisait partie l'édition allemande, M. Sée n'avait pas inclus dans son ouvrage les notions préliminaires sur les époques antérieures au Xe siècle. M. R. Schnerb supplée à cette absence par un avant-propos de caractère bibliographique servant de guide au lecteur.

Ce premier volume est consacré au moyen âge et à l'ancien régime (et il sera bientôt suivi du second, où l'étude sera poursuivie jusqu'en 1914). Avec une lumineuse clarté, il présente d'abord les faits essentiels de la vie économique du Xe au XIIIe siècle, puis la guerre de Cent Ans et le siècle de la Renaissance et de la Réforme,— période si attirante par son activité intense et variée,— enfin le XVIIe siècle, où paraissent triompher, avec l'absolutisme, le mercantilisme et la réglementation, et le XVIIIe, qui prépare le libéralisme capitaliste des temps plus proches de nous. L'étude de ces deux derniers siècles est particulièrement approfondie.

L'ouvrage est complété par une bibliographie très détaillée et à date. Un index général alphabétique en rend la consultation facile.

DÉCHARGE ÉLECTRIQUE DANS LES GAZ, par Marcel Laporte, professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Nancy. Un volume in-16° avec 41 figures et 22 tableaux. Prix, broché, 15 fr. A la librairie Armand Colin, 103 boulevard Saint-Michel, Paris (Ve), 1939.

Les phénomènes qui accompagnent la décharge électrique dans les gaz ont donné lieu depuis la seconde moitié du XIXe siècle à un nombre considérable de travaux dont les résultats sont de la plus grande importance théorique et technique. L'on doit notamment, à ces recherches, des renseignements fondamentaux sur la constitution des atomes, sur les réactions de la matière et du rayonnement; par ailleurs, les applications qui ont commencé avec l'utilisation des rayons X s'étendent dès maintenant aux domaines de l'éclairage et de l'électrotechnique où l'on peut être assuré de leur immense développement.

La Science française, qui était intervenue brillamment au début de ces recherches, en est restée un peu à l'écart durant ces dernières années. M. Marcel Laporte a comblé une lacune qui existait, en langue française, sur un sujet où il a d'ailleurs apporté une contribution personnelle importante. Son ouvrage expose avec précision et un minimum de calculs, les résultats les mieux acquis et les plus utiles à connaître pour la compréhension des mécanismes des différents

modes de décharge électrique dans les gaz et des phénomènes lumineux qui accompagnent cette décharge. Il constitue un guide sûr pour les étudiants et les ingénieurs, mais aussi pour toutes les personnes qui, dans le grand public, désirent s'initier à l'une des branches les plus vivantes de la physique moderne.

**LES NOUVELLES MÉTHODES DU CALCUL DES PROBABILITÉS,**  
par L. Bachelier. In-8° de 72 et viii pages. A la librairie-imprimerie Gauthier-Villars, 55 Quai des Grands Augustins, Paris, 1939.

Les formules asymptotiques expriment ce qu'il y a de plus intéressant et de plus utile dans le calcul des probabilités; leur découverte a constitué le plus grand progrès qu'ait réalisé ce calcul.

Les lois que traduisent ces formules, dues à de Moivre et à Laplace, résumant, pourrait-on dire, ce qu'il y a de réellement important dans l'analyse des probabilités.

Nos connaissances sur ces lois et sur les théories qui leur correspondent sont cependant restées près d'un siècle sans progresser et cela parce que les conceptions et les moyens employés ne permettaient que la résolution de problèmes simples.

Un changement du niveau de nos connaissances fut réalisé presque immédiatement et dans tous les sens quand l'auteur fut conduit à étudier des problèmes qui faisaient appel à de nouvelles conceptions.

Grâce à celles-ci, il fut possible de traiter des questions d'une telle difficulté que l'on n'eût certainement pas osé en entreprendre l'étude avec les méthodes ordinaires.

Des chapitres entiers furent ajoutés au calcul des probabilités et des simplifications furent apportées aux problèmes classiques.

Les formules asymptotiques sont, peut-on dire, continues dans l'espace, nous pouvons nommer hyperasymptotiques celles qui sont aussi continues dans le temps.

Les formules hyperasymptotiques sont exactes, les formules asymptotiques sont approchées.

On conçoit l'intérêt d'une image qui, par l'introduction de cette notion du temps, assimile les transformations des probabilités à des phénomènes physiques et qui donne une forme animée à une science très abstraite.

Par cette idée, la simple définition de la probabilité change complètement d'aspect et conduit à de curieuses comparaisons: la somme des probabilités a toujours pour valeur *un*, elle conserve constamment cette valeur; cette remarque fait apparaître la définition de la probabilité comme un principe de conservation: la probabilité, peut-on imaginer, est une sorte de matière, d'énergie,... de chose qui se transforme, mais qui possède la propriété de la conservation dans le temps.

Le présent livre expose la théorie des probabilités essentiellement continues avec quelques formules nouvelles, mais pour résumer les centaines de pages que nécessiterait un développement complet, il a fallu supprimer toute démonstration, toute considération d'ordre analytique et faire connaître seulement les résultats réellement essentiels.

Ceux-ci sont d'ailleurs très nombreux et dépassent de loin ceux que l'on considère comme classiques.

Ce livre, uniquement descriptif, n'étudie que des théories générales, sous une forme réduite il résume une science très étendue; il n'a d'analogue en aucun pays.

L'ANNUAIRE DU BUREAU DES LONGITUDES POUR 1940. Volume in 8o de viii + 646 pages avec 5 cartes célestes en couleur et 2 cartes magnétiques. Prix, broché: 25 francs. A la librairie-imprimerie Gauthier Villars, 55 Quai des Grands Augustins, Paris, 1940.

Comme les précédents, ce nouvel annuaire est précieux pour le nombre de documents qu'il contient.

Il est divisé en cinq chapitres: calendrier, terre, astronomie, mesures légales et monnaies, statistiques géographiques et démographiques. On y trouve les divers calendriers, la position relative des astres, les tables des poids et mesures des différents pays, le tonnage des navires, les tables de survie, d'intérêt et d'amortissement. Deux mémoires scientifiques le complètent. Ils ont pour titres: *L'Espace interstellaire*, par M. Ch. Fabry; et le *Bureau International de l'Heure. Son rôle, son fonctionnement*, par M. Armand Lambert

WESSEL PAUL, Dr. Tech., PHYSIK FÜR STUDIERENDE UND ZUM SELBSTUNTERRICHT.

Ce livre de physique élémentaire s'adresse aux *étudiants* et aux *autodidactes*. Son niveau est M.P.C. ou P.C.N. ou P.C.B., et tout bachelier peut le lire sans préparation avec profit. Aucun des chapitres de la physique actuelle n'est négligé comme va le montrer le sommaire: *Mécanique des solides, des liquides et des gaz. Mouvements harmoniques et acoustiques. Chaleur. Optique géométrique. Interférences. Diffraction. Polarisation. Pyrométrie. Magnétostatique. Electrostatique. Electromagnétisme. Ondes électromagnétiques et Rayons corpusculaires. Electronique et Atomistique. Relativité. Quanta.*

D'un format facile à transporter (même en poche) pour celui qui étudie en train ou en tramway, le livre est divisé en trois parties. Chacune d'elles comprend un livret de 200 pages environ dont un index alphabétique substantiel répété à chacun des trois tomes.

Il y a 354 pages de texte (format in 12o), 274 figures claires dont plusieurs en perspective et 106 problèmes complètement expliqués. Ceci comprend les deux premiers livrets.

Le troisième livret, destiné à la révision, comprend un résumé de 58 pages, suivi d'un questionnaire comprenant 1447 réponses (ou tout au moins indications de la page des deux premiers livrets où l'élève trouvera aisément les éléments de la réponse). A la fin de ce dernier tome on trouve des tables de données expérimentales, des constantes physiques universelles et quelques tables numériques.

Les dimensions des unités sont indiquées partout, les résultats essentiels ressortent bien et le livre est facile à consulter.

L'auteur est hongrois et professeur en Angleterre dans une École Technique, puissions-nous bientôt avoir une traduction anglaise de son livre.

TURBINES A VAPEUR, par Pio-Oulsky. Volume in 4o de 403 avec 431 figures. Prix, broché: 190 francs. Publié par Dunod, éditeur, 92 rue Bonaparte, Paris, 1939.

Cet ouvrage est le fruit de l'enseignement que l'auteur a donné à l'École navale de Cronstadt et à l'Institut polytechnique de Petrograd ainsi qu'à l'Université de Belgrade après la Révolution de 1917.

Le sujet est présenté d'une manière originale. L'auteur entre en matière par une classification des turbines fondée, soit sur les procédés mis en jeu (action

ou réaction), soit d'après la trajectoire de vapeur (axiale ou radiale), soit d'après l'utilisation (contre-pression, soutirage, marine).

Il procède ensuite à la description des turbines telles que fabriquées par les différentes usines. L'étude des méthodes de calcul des différents organes des turbines est complétée par un traitement mathématique complet de deux problèmes importants: «Le réglage des turbines» et «Les vitesses critiques des arbres tournant à grandes vitesses».

GRAMMAIRE FRANÇAISE ET EXERCICES, par A. Rougerie, Professeur à l'École pratique de Commerce et d'Industrie de Nantes. In 12o de 498 pages. Prix, cartonné classique: 30 francs. Publié par Dunod, éditeur, 92 rue Bonaparte, Paris, 1940.

Ce nouveau manuel est destiné plus particulièrement à l'Enseignement technique. Chaque leçon, sauf nécessité pédagogique, part d'exemples empruntés à de grands écrivains. Les exercices figurent sur la page de droite en face de l'exposé correspondant.

L'auteur a mis tous ses soins à préciser à quels faits du langage répondent les appellations traditionnelles: nom, adjectif, adverbe, temps, modes, etc. Les notions grammaticales voisines sont constamment rapprochées: préposition et conjonction, nom et adjectif, etc. C'est dire que ce manuel traite la grammaire en étude d'intelligence susceptible d'amener l'élève à observer, réfléchir et comparer.

Il permet la révision des formes et des mécanismes de la langue. Les règles ressortent d'elles-mêmes d'exemples judicieusement groupés. Mais il s'attache plus encore à étudier la forme en fonction de l'idée ou du sentiment qu'elle exprime, et, par là, il achemine l'enfant à enrichir et assouplir ses moyens d'expression.

A la grammaire proprement dite font suite des notions sur l'accroissement du vocabulaire français, le changement de sens des mots, le changement de nom des notions sous l'influence de faits matériels psychologiques et sociaux.

TRAVAUX MARITIMES, Tome III, *Ouvrages intérieurs et Outillage des Ports*, par G. de Joly, P. H. Watier, Ch. Laroche et A. de Rouville, professeurs à l'École Nationale des Ponts et Chaussées. In 8o de 703 + v pages avec 339 figures. Prix, broché, 190 francs approximativement. Publié par Dunod, éditeur, 92 rue Bonaparte, Paris, 1940.

Ce tome est le dernier de la série du Cours de Travaux Maritimes entreprise par ses professeurs successifs à l'École Nationale des Ponts et Chaussées. Les disparitions prématurées de trois de ses auteurs en ont retardé l'achèvement, mais par contre elles ont permis d'y inclure le fruit de plusieurs expériences formées dans les milieux compétents de la France et de l'étranger, notamment à l'occasion de nombreuses missions auxquelles ont participé ses auteurs.

La première partie de ce volume contient des données générales relatives à l'aménagement intérieur des ports, à leurs proportions et à leurs liaisons avec l'arrière-pays. Y sont ensuite discutées les questions relatives aux ouvrages d'aaccostage, aux murs de quais proprement dits, aux engins de radoub, aux engins pour la construction ou le lancement des navires, aux ponts mobiles, aux dragages, à l'enlèvement des épaves, etc.

Dans le chapitre de l'outillage des ports, on trouve décrits successivement les engins de manutention, les bâtiments abritant les marchandises et en particulier les gares maritimes pour passagers et pour marchandises.

## VIE DE L'ÉCOLE ET DE L'ASSOCIATION

ALLOCUTION DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE AU BANQUET  
DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE POLYTECH-  
NIQUE, LE 3 FÉVRIER 1940

Le signe extérieur et matériel le plus évident du progrès de notre École Polytechnique au cours de l'année 1939, c'est la mise en construction d'un nouvel immeuble dont plusieurs d'entre vous ont déjà pu admirer la façade presque terminée. Sûrement cette poussée d'un organisme dont l'enveloppe est devenue trop étroite est un indice de bonne santé et de vitalité.

La nouvelle construction renfermera une salle de conférences d'environ quatre cents places dans laquelle nos auditeurs ne souffriront plus de l'insuffisance d'oxygène ou de la surabondance de calories qu'ils devaient affronter chaque fois qu'ils venaient écouter une conférence dans une ancienne classe transformée en auditorium, qui est tout ce que nous pouvons leur offrir maintenant. Nous transporterons aussi dans le nouvel immeuble notre bibliothèque, pour laquelle un aménagement sur trois étages de faible hauteur est prévu. Notre bibliothécaire sera ainsi délivré de la hantise de l'allumette mal éteinte ou de la cendre encore chaude jetées par mégarde dans un endroit éminemment combustible, pouvant faire flamber toutes ses précieuses collections, risque toujours présent à l'esprit avec notre actuelle installation, et la climatisation des nouvelles salles en assurera la fréquentation dans de bien meilleures conditions que présentement. En sous-sol, nous aménagerons les laboratoires de Chimie industrielle et, tout en offrant à cet important département un local spacieux, bien aéré, aménagé spécialement pour le but proposé, nous dégagerons suffisamment le troisième étage de l'immeuble central de l'École pour donner le développement nécessaire au laboratoire général de Physique et aux laboratoires particuliers de monsieur Wendling et de monsieur Bernier. Dans l'annexe à l'arrière de l'École, et à proximité du laboratoire de Chimie, nous aménagerons sur deux étages, par un réarrangement des services qui les occupent maintenant, des laboratoires de Métallurgie et de Mines étudiés pour donner un enseignement pratique général à nos élèves dans ces deux branches du Génie.

Ainsi des manifestations physiques de notre activité.

Mais il ne suffit pas à une École d'agrandir ses locaux ou d'outiller ses laboratoires pour devenir une grande institution; ce sont là simplement des moyens mis à la disposition du personnel enseignant et de l'administration, et qui seront utiles ou inutiles, selon qu'ils seront mis en œuvre par un personnel compétent ou mal préparé à remplir les fonctions qui lui incombent.

Le recrutement du corps professoral est un problème capital de toute œuvre d'éducation générale, technique ou professionnelle. Tout le monde est d'accord sur ce point.

Nous avons continué au cours de l'année dernière à porter grande attention et à songer longuement au choix de nos professeurs pour remplir les vides causés dans leurs rangs par l'âge, par la maladie ou par la mort. Je m'arrête ici pour rendre hommage une fois de plus à notre disparu de la dernière année, Eugène Desaulniers qui, au mois d'août 1939, succomba après plusieurs années aux assauts d'une maladie qui généralement tue dès les premières attaques. Eugène Desaulniers professa pendant trente ans à l'École Polytechnique. Il y entra à une époque où elle prenait un nouvel essor dans ses nouveaux meubles et immeubles, et il donna à son enseignement la meilleure part de sa pensée et de son cœur. Comme nous tous il avait ses particularités de caractère, et ses élèves en prenaient parfois avantage, ne fût-ce que pour s'ébahir du pittoresque de son franc parler, mais tous l'aimaient, et si nous nous rappelons encore ses apostrophes fustigeantes, nous ne pouvons pas oublier non plus sa franchise, sa probité, sa loyauté et son profond dévouement.

Pour le remplacer la Corporation de l'École a désigné monsieur Gabriel Dorais, jeune ingénieur brillant et travailleur, diplômé de l'École depuis cinq ans, dont l'expérience quoique brève a été fructueuse, soit comme Ingénieur de compagnie, soit comme partie d'un bureau important d'Ingénieurs Conseil, et qui en même temps que ses leçons à Polytechnique continue sa pratique professionnelle, avec tout ce que cela comporte d'avantageux pour l'enseignement d'un cours comme celui qui lui a été confié.

Monsieur René Fortin, Ingénieur diplômé de l'École en 1929, a été chargé d'un cours de Mécanique générale. Son expérience de dix années de pratique professionnelle dans la construction des bâtiments lui a fait toucher du doigt les parties de cet enseignement qui demandent plus de développement pour suivre les

progrès constants de la construction, et il nous est arrivé avec des idées bien définies sur l'orientation à donner à ce cours. Je ne doute pas que son enseignement soit éminemment profitable à nos élèves, car lui aussi est très près de la pratique, et ses leçons n'en seront que plus vivantes.

Un autre de nos professeurs parmi les plus estimés, un de nos meilleurs pédagogues, a dû à cause de son grand âge imposer un ralentissement à ses activités. C'est avec regret que nous avons réduit le nombre de ses cours, car monsieur Pelletier est sans contredit un de ceux qui ont le plus contribué à faire aimer les mathématiques. Ce n'est pas une mince tâche que de soutenir l'intérêt pour des cours purement théoriques et souvent arides chez des élèves qui en reçoivent tous les jours de la semaine à raison de trois et quatre heures par jour. Monsieur Pelletier y réussit admirablement, car c'est un homme de grand savoir et de grande pédagogie, et il est difficile à remplacer. Pour l'aider dans son travail, c'est encore à l'un des nôtres que nous nous sommes adressés, un diplômé de la 57<sup>e</sup> Promotion, monsieur Henri Gaudefroy. Monsieur Gaudefroy est l'un de nos ingénieurs canadiens-français qui étaient orientés du côté de l'industrie, puisque après son cours à Polytechnique, renforcé par ses études postuniversitaires à "Massachusetts Institute of Technology", il était entré au service de la compagnie "Bell Telephone" où il avait des promesses d'une carrière fort intéressante, et pour cette raison nous avons hésité avant d'entamer des pourparlers avec lui. Mais nous avons pensé qu'en définitive ses belles qualités et sa compétence bénéficieraient plus directement à un plus grand nombre de nos jeunes gens s'il était attaché à Polytechnique, et nous l'avons adjoint à monsieur Pelletier pour l'enseignement de l'Algèbre. Il est également chargé de l'organisation des visites industrielles pour la cinquième année. Comme Secrétaire du Comité des Conférences de l'Association, il a prouvé son initiative et en conséquence vous l'avez nommé Secrétaire général de l'Association, où il donnera sans doute de nouvelles preuves des même qualités.

En vue d'atteindre une meilleure coopération dans les différentes parties de notre programme d'enseignement, nous avons commencé des réunions périodiques de professeurs. Plusieurs comités ont été formés, chacun étant chargé d'étudier les moyens d'améliorer l'enseignement particulier à leur groupe, et faisant ensuite rapport au Conseil, qui étudie les recommandations sou-

mises et discute comment elles peuvent s'appliquer dans l'ensemble du programme.

Ce programme lui-même, tout en restant uniforme pour tous les élèves, a subi quelques modifications de détails.

Les travaux pratiques d'arpentage se font maintenant au printemps, à la fin de l'année académique. Les élèves en bénéficient du fait qu'ils acquièrent ainsi des notions pratiques pouvant leur être immédiatement utiles au cours de leurs travaux de vacances, et du fait également qu'ils ne sont tenus de rentrer à l'École qu'à la fin du mois de septembre, ce qui leur permet très souvent d'obtenir plus facilement de l'emploi, puisque les équipes d'aides-ingénieurs qui font du travail à l'extérieur au cours de l'été ne rentrant qu'en fin de septembre, plusieurs chefs d'équipes s'objectent à engager des assistants qui doivent quitter leur travail plus tôt, désorganisant ainsi l'équipe dont ils font partie.

En première année un plus grand nombre d'heures pour l'enseignement du dessin industriel ont été placées dans le premier terme. En deuxième année, le cours de mécanique générale a été augmenté. Également, en cinquième année, celui de Finance et Organisation industrielle a été développé.

Monsieur Raymond Boucher a commencé au deuxième terme de cette année un cours de Mécanique des Sols complété d'expériences au laboratoire dont l'outillage a été complété au cours de l'année.

Il a été demandé aux professeurs de recevoir en dehors des heures ordinaires de cours les élèves qui désirent des explications supplémentaires ou des directives, et ceux-ci sont constamment encouragés à bénéficier de cet arrangement qui leur permet d'établir un contact plus personnel avec leurs maîtres.

Ces modifications ont été fortement inspirées par le résultat de l'enquête conduite auprès de vous, messieurs les diplômés, aux mois de janvier et février 1939. La grande majorité des réponses reçues indiquent en effet le désir qu'une plus grande importance soit donnée à l'enseignement de la Mécanique, de l'Économie industrielle et de la Finance, de même qu'une attention particulière soit portée au recrutement du personnel enseignant et que des mesures soient prises pour établir des contacts plus fréquents entre les professeurs et les élèves.

Un autre point extrêmement important sur lequel les opinions sont moins nettement divisées est celui des mérites respec-

tifs de l'enseignement encyclopédique, uniforme pour tous les élèves, et de l'enseignement généralisé pendant les premières années du cours et suivi d'options. La majorité de ceux qui ont répondu à cette partie du questionnaire paraissent favoriser la dernière solution. La question est encore à l'étude et plus nous l'étudions, plus clairement il nous apparaît que le concept de l'enseignement des ingénieurs subit une modification graduelle dans l'esprit des éducateurs et des institutions qui nous entourent. En particulier, deux idées ressortent de l'examen et de la discussion du problème de la préparation des ingénieurs qui se poursuivent depuis quelques années:

1. Les développements actuels de la science des ingénieurs sont bien au delà de la capacité d'absorption de l'étudiant avec les programmes actuels, et il est impossible de lui donner une connaissance détaillée de tous les domaines de cette profession sans allonger un programme déjà très lourd et très étendu;

2. Il faut toutefois se garder d'une spécialisation trop étroite qui donnerait de simples techniciens de métier, mais viser au contraire à la formation de véritables professionnels en faisant une part, parmi les études purement techniques, à certains cours culturels qui leur permettent de prendre plus tard fonction de dirigeants avec les autres groupements professionnels.

C'est une grande source de satisfaction pour nous à Polytechnique d'observer cette tendance au retour vers les études fondamentales, réservant pour la fin du cours la possibilité d'une année d'option pour études plus approfondies de certaines matières, mais conservant à l'ensemble du cours un caractère tel qu'il donne au jeune ingénieur une préparation lui permettant d'aborder intelligemment tous les problèmes qui se présenteront à lui au cours de sa carrière, en lui laissant le soin de développer lui-même par la pratique ses connaissances dans la spécialité qu'il choisira éventuellement.

Dans un autre ordre d'idées, je disais ici l'année dernière que dans une école d'ingénieurs qui veut progresser il est nécessaire, tout en reconnaissant que le premier devoir de l'institution est l'enseignement, de faire une place à la recherche scientifique.

Suivant cette idée, et afin de stimuler le goût des études post-universitaires et de la recherche, nous avons établi des conditions bien définies pour l'obtention des diplômes supérieurs de Maître

ès Sciences Appliquées et de Docteur ès Sciences Appliquées. Nous avons la satisfaction de constater qu'un de nos anciens élèves terminera bientôt la préparation d'une thèse de Maîtrise, et que deux autres ont entrepris des études en vue de l'obtention d'un doctorat.

Parmi le personnel enseignant, notre professeur de Physique, monsieur André Wendling, a complété l'installation d'un laboratoire particulier qui le met en mesure de continuer chez nous les recherches qu'il conduisait auparavant dans une institution voisine.

Monsieur Jean-Charles Bernier, assistant-professeur de Physique, a lui aussi terminé la construction de l'appareillage nécessaire pour conduire une recherche qui nous a été soumise, en même temps qu'il continue la fabrication et la mise au point d'une série d'appareils pour la démonstration au cours de Physique.

Après entente avec un Comité du Conseil National des Recherches à Ottawa, notre professeur de Chimie industrielle, monsieur Louis Bourgoïn, a commencé il y a quelques semaines une recherche sur les gaz toxiques, faisant partie d'un programme de travaux résultant de l'état de guerre et conduits dans plusieurs laboratoires du Dominion.

Monsieur Boucher, professeur d'Hydraulique, et monsieur Hurtubise, du laboratoire d'Essais de Matériaux, poursuivent présentement, en coopération avec l'Université Queen's et les laboratoires des Ministères de la Voirie de Québec et d'Ontario, une recherche très poussée sur la consolidation des sols.

Du côté de nos étudiants, deux d'entre eux, messieurs Trudeau de 5e année et Monti, de 4e année, prenaient part à la fin du mois de novembre dernier à une soirée-concours organisée par la section junior de l'Institut des Ingénieurs du Canada, chapitre de Montréal. Nous avons le plaisir d'annoncer qu'ils se sont tous deux tirés de cette épreuve avec grand succès et qu'en particulier, monsieur Trudeau a remporté les honneurs de la soirée puisqu'il a obtenu le premier prix offert par l'Institut pour son travail sur «la méthode des points fixes et des lignes d'influence». Je félicite monsieur Trudeau, qui est ce soir ici avec les autres élèves de cinquième année, de la contribution qu'il apporte ainsi au renom de l'École Polytechnique et de ses élèves.

Tels sont, mentionnés brièvement, quelques-uns des faits qui ont marqué l'année 1939 à Polytechnique. Ils serviront, je

crois, à montrer que notre École est bien vivante et qu'elle tient à mettre en action tous les moyens pouvant contribuer à son progrès et à son développement.

Nous avons avec nous à cette fête, ainsi que la coutume s'en est établie depuis quelques années, les finissants de Polytechnique, ceux qui nous quitteront au mois de mai prochain pour mettre à l'épreuve les connaissances que nous avons essayé de leur inculquer. J'espère qu'elles leur seront d'un précieux secours dans leur bataille pour la vie, mais je tiens à leur dire qu'elles ne seront pas suffisantes et que leur succès ou leur insuccès dépendra dans une grande mesure d'eux-mêmes, du travail et des études personnelles qu'ils pourront continuer pour compléter celles qu'ils ont faites chez nous. Ils voient autour d'eux plusieurs ingénieurs dont la carrière est véritablement belle et fructueuse. Ces hommes étaient pourvus à leur sortie de l'École d'un bagage de connaissances techniques beaucoup plus restreint que celui des finissants d'aujourd'hui, car le programme de nos études s'est considérablement agrandi depuis leur séjour à Polytechnique. De leurs succès, on peut dégager cette idée que s'ils ont réussi, et s'ils ont contribué pour une part appréciable à l'avancement de leur profession, c'est qu'ils ont gardé de leurs études non seulement quelques connaissances de sciences appliquées sans doute bien nécessaires, mais aussi et surtout la volonté d'élargir le champ de leurs connaissances, l'esprit et la méthode de travail, l'ordre et l'intégrité professionnels, la persistance et la continuité dans l'effort.

Il est bon que ces choses soient dites et redites, puisque chez un grand nombre des nôtres qui sont doués d'intelligence brillante et d'autres qualités remarquables, il en est beaucoup qui perdent la plus grande partie d'un tel avantage initial, soit par dilettantisme, soit par un défaut de suite dans les idées ou de persistance dans l'effort, de telle sorte qu'ils sont souvent dépassés par des concurrents beaucoup moins doués, mais plus tenaces.

N'imitons pas le lièvre de la fable: le lièvre ne se dirigeant pas mais bondissant vers le but, interrompant sa course désordonnée par de folles cabrioles et de nombreux arrêts pour brouter l'herbe fine ou pour respirer les fleurs de la route, le lièvre qui s'arrête pour savourer les applaudissements, le lièvre brillant, le lièvre spectaculaire, mais le lièvre qui perd la course parce que la tortue, sans beauté extérieure, sans allure, sans grâce, lourde

et lente par nature, s'est dirigée droit vers son objectif sans se laisser distraire par les invitations du parcours.

Je résume ma pensée en disant que les connaissances techniques prises chez nous constituent seulement un cadre et une armature. Quelles qu'en soient la solidité et la résistance elles seront de peu d'utilité si elles ne sont recouvertes d'un habillement les mettant en valeur. Dans cet habillement, il y a beaucoup d'éléments impondérables, mais sûrement le tissu le plus solide est fait des matériaux que j'ai mentionnés tout à l'heure, c'est-à-dire l'initiative, la méthode, le goût du travail, l'intérêt professionnel, la continuité dans l'effort. Je rappelle les mots que j'ai voulu inscrire sous les armes de l'École: "Ut tensio sic vis", qui sont l'énoncé d'une loi bien connue des ingénieurs, puisqu'elle est fondamentale en élasticité et en résistance des matériaux; la loi de Hooke: comme est la tension, ainsi est la force; ou encore, les déformations sont proportionnelles aux efforts. Mots qui expriment également une loi générale puisqu'à leur forme latine, on peut donner une plus large interprétation en disant que les résultats obtenus sont fonction du travail accompli. Quatre mots qui méritent donc bien d'apparaître à la devise d'un ingénieur, puisqu'en même temps qu'ils lui rappellent une proposition l'intéressant comme technicien et comme homme de science, ils lui disent que c'est par le travail et l'effort intelligent que l'on atteint au succès, et, à ce compte, ils peuvent s'appliquer à toutes les activités humaines.

Ainsi puisque nos locaux s'agrandissent, que nos laboratoires se développent, que nos programmes évoluent, que nos professeurs travaillent, que nos diplômés continueront d'enrichir leurs connaissances lorsqu'ils nous auront quittés, avons-nous raison de croire que l'École Polytechnique continuera de se développer et de grandir.

Armand CIRCÉ.

---

EXTRAIT DU RAPPORT DU CONSEIL DE L'ASSOCIATION  
DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE POLYTECH-  
NIQUE POUR L'ANNÉE

1939

3 février 1940.

Messieurs les membres de l'Association  
des Anciens Élèves de l'École Polytechnique,  
Montréal.

Messieurs,

Votre Conseil a l'honneur de vous soumettre le rapport de ses activités pour l'année 1939.

Il a été tenu huit assemblées du Conseil durant l'exercice qui vient de se terminer.

L'actif total de l'Association, au 31 décembre 1939, était de \$2,407.19, répartis de la manière suivante:

Obligations.....	\$ 1,000.00
Médailles.....	140.00
En caisse: compte général.....	1,207.59
En caisse: fonds de secours.....	59.60

Les recettes au cours de l'année 1939 dépassent les déboursés de \$151.13. Ceci provient d'une part de l'augmentation des cotisations perçues au cours de l'année et d'autre part d'une diminution des frais de correspondance. Une partie de la correspondance de l'Association intéressant également l'École Polytechnique, celle-ci a bien voulu s'en charger sans frais pour l'Association.

Au 31 décembre dernier, l'Association comptait 491 membres titulaires, 5 membres d'honneur et 6 membres adhérents. C'est une augmentation notable sur l'année précédente, alors que l'Association ne comptait que 438 membres. Si l'on se rappelle que le nombre d'Ingénieurs vivants diplômés de l'École Polytechnique s'élève à 744, on constatera toutefois que l'Association ne compte encore parmi ses membres qu'environ 66% d'entre eux, la comparaison des listes des diplômés et des membres révélant que cette proportion est beaucoup plus faible dans les premières promotions que dans celles des dix ou quinze dernières années.

Votre Conseil a continué la pratique de confier à des comités l'étude de questions particulières.

Le Comité de Placement s'est efforcé de trouver de l'emploi à ceux des nôtres qui étaient sans travail et qui l'ont tenu au courant de leurs difficultés. Il n'y avait que 14 diplômés de l'École sans emploi au 1er janvier 1940, malgré la venue de 26 nouveaux ingénieurs à la fin d'avril, mais le Conseil désire améliorer encore cet état de choses, sur lequel il attire l'attention des membres en demandant l'appui de tous pour y remédier.

Le rapport du Comité signale que des 89 positions prises par nos diplômés en 1939, trente-six ont été offertes par des entreprises privées, les autres relevant des administrations publiques. De plus, le Comité de Placement a trouvé de l'emploi à 74 élèves de l'École Polytechnique pour la période des vacances. Devant ces résultats, le Conseil croit à propos de féliciter le Comité de Placement pour l'excellent travail fait au cours de l'année.

Le Comité de Secours n'ayant pas eu de demande au cours de l'année 1939, n'a eu aucun déboursé à faire.

Le Comité des Conférences et Causeries a été très actif au cours de l'exercice 1939. Il s'est occupé de trouver des articles pour la REVUE TRIMESTRIELLE, et d'organiser des conférences ou des visites industrielles. Il vous a convié à cinq réunions au cours du dernier exercice et à une visite industrielle. A cause des conditions actuelles de guerre, le programme de visites industrielles a dû être suspendu, car il fut impossible d'obtenir les autorisations nécessaires pour en assurer la réalisation.

Le 27 mars, nous recevions au Cerele Universitaire, M. Eugène Poitevin, promotion 1911, Docteur ès Sciences, Membre de la Société Royale du Canada, Minéralogiste en chef du Dominion, à un dîner conférence, au cours duquel monsieur Poitevin nous fit part de ses recherches sur la Silicose. Environ 40 Anciens étaient présents ainsi que plusieurs membres de la Société Médicale de Montréal, conviés spécialement pour l'occasion.

Le 19 avril, monsieur J. Arthur Villeneuve, promotion 1917, Professeur à l'École Polytechnique, donnait une conférence intitulée: «L'Ingénieur Électricien et l'École Polytechnique», à laquelle assistaient environ 125 personnes, dont 60 Anciens.

Le 25 mai, le Capitaine A. Leduc, Ingénieur à la Commission de l'Aqueduc, promotion 1929, nous parlait de l'Éclairage des Voies Publiques, ses aspects technique et économique. Assistance: environ 125 personnes dont 80 Anciens.

Le 30 octobre 1939, un groupe d'environ 80 Anciens se rendaient aux usines de «Steel Co. of Canada», rue Notre-Dame, à Montréal, où grâce à la courtoisie de M. Paul-Émile Poitras (1915), il nous fut possible de faire une visite très intéressante.

Le 20 novembre, monsieur Maurice Archambault, Promotion 1923, Chef du laboratoire d'Analyses au Service des Mines de la Province de Québec, nous donnait une conférence sur «La guerre et la mobilisation des Minéraux». Ce sujet d'actualité et d'un grand intérêt attira environ 160 personnes dont 90 membres de l'Association.

Le 18 décembre, monsieur André Hone, promotion 1929, Docteur ès Sciences, Chef du Contrôle technique de l'usine de Shawinigan Falls de l'Aluminum Co. of Canada, nous parlait de «l'Aluminium et ses applications». Assistance: environ 190 personnes, dont une centaine d'Anciens. Nous avons aussi parmi nous 3 représentants de l'Aluminum Co. of Canada.

De plus, 9 articles écrits par des diplômés et des professeurs de l'École ont été publiés dans la REVUE TRIMESTRIELLE CANADIENNE.

Ces conférenciers, en répondant à l'appel du Comité des Conférences, ont montré l'intérêt qu'ils portent à l'Association par le travail qu'ils se sont imposé au bénéfice de leurs confrères. Le Conseil s'en réjouit et, en votre nom, il les prie d'accepter les remerciements de l'Association.

Il tient aussi à signaler l'initiative entreprise par le Comité des Conférences et Causeries, à l'effet d'adjoindre aux comités de l'Association un délégué de chaque promotion. Au début de chaque exercice et dans le cours de l'année, ces délégués assisteraient à une réunion conjointe des divers comités, où ils seraient mis au courant des activités de ces comités, et ce dans le but d'augmenter l'efficacité du travail de ces comités, auprès du groupe représenté par chaque délégué. Le Conseil estime que ce serait là un excellent moyen d'augmenter l'assistance aux conférences et visites, d'activer le recrutement et d'intéresser les Anciens aux activités de leur Association.

Cette initiative peut aussi avoir comme résultat la formation d'autres comités dont les activités seraient d'un grand intérêt pour les membres de l'Association.

Le Comité de Recrutement a fait une campagne intensive auprès des Anciens de Polytechnique qui ne font pas partie de

l'Association. Il s'est surtout appliqué à intéresser les secrétaires des différentes promotions, afin que ceux-ci approchent leurs confrères pour les inciter à devenir membres de l'Association. Le Conseil est fier du succès remporté par le Comité de Recrutement, dont les démarches ont eu pour résultat l'admission de plusieurs nouveaux membres dans l'Association et la réinstallation d'Anciens dont les cotisations étaient en arrérages. Monsieur Euclide Paré, secrétaire de la Section de Québec, a en particulier obtenu dans sa section des résultats dont le Conseil est heureux de le féliciter.

Nous désirons rappeler quelques-unes des marques de distinction reçues par des Ingénieurs de Polytechnique et des membres de l'Association. Au mois de février, monsieur Jacques G. Belle-Isle, (1938) recevait le prix de l'Engineering Institute pour sa thèse intitulée: «Projet de Développement Hydro-Électrique». Monsieur Huet Massue (1913) est élu conseiller de l'Engineering Institute of Canada, et monsieur Louis Trudel (1936) devient assistant du secrétaire général de cette même Association.

Au mois de mai dernier, monsieur A. B. Normandin, (1907) est nommé Ingénieur en Chef au Service Hydraulique du Ministère des Terres et Forêts de la Province de Québec. La Cie Price Bros. reconnaît la valeur de monsieur Hector Cimon (1916) en le nommant secrétaire de la compagnie.

Monsieur Adrien Pouliot (1919) est nommé Gouverneur de la Société Radio-Canada et monsieur A. Marois (1914) est élu Président de l'Association des Manufacturiers de chaussures du Canada.

M. Maurice Gagné (1933) devient Ingénieur de Ville La-Salle et M. Antonio Roberge (1914), Ingénieur de Drummondville.

M. Robert Dorion (1922) est nommé Gérant de la Ville de Shawinigan Falls.

M. Paul-Émile Poitras, (1915) est élu Directeur au chapitre de Montréal de l'Engineering Institute of Canada.

Au mois de juillet, M. Armand Circe, (1916) est nommé Membre du Conseil National des Recherches du Canada.

M. A. Latour, (1918) devient sous-ministre suppléant au Ministère de la Voirie.

M. A. Plamondon, (1909) est nommé Président de la Commission des Services Électriques de Montréal.

M. Raymond Boucher, (1933) est élu président de la section cadette du chapitre de Montréal de l'Engineering Institute.

M. Elzéar Beaupré (1906) est nommé Président de la Caisse Nationale d'Économie.

M. Théo, J. Lafrenière, (1909) vient de recevoir le prix Fuller attribué par l'American Water Works Association.

D'autres de nos membres ont sans doute reçu des témoignages analogues de la compétence dont ils ont fait preuve dans l'exercice de leurs activités particulières. Au nom de l'Association, le Conseil leur adresse, comme à ceux que nous venons de nommer, les félicitations les plus chaleureuses pour les honneurs qu'ils ont reçus et les vœux les meilleurs de succès, dans leurs nouvelles fonctions.

Le Conseil tient également à signaler que plusieurs de nos Ingénieurs font actuellement du service militaire, parmi lesquels on relève les noms de

- MM. Réal Bélanger (1925)
- Guy Montpetit, (1929)
- Maurice Nantel, (1933)
- Alex. Dugas, (1933)
- René Dupuis, (1935)
- J. J. Archambault (1937)
- Baxter Richer, (1937)
- Jean Lalonde, (1939)

En terminant cette revue des événements de l'exercice écoulé, le Conseil a le triste devoir de rappeler la disparition au cours de l'année 1939 des Anciens Élèves de Polytechnique, dont les noms suivent

- MM. J. R. R. Richard de la promotion 1927,
- C. Omer Sénécal, de la promotion 1883,
- P. E. Bourbonnais, de la promotion 1914,
- Fernand Robert, de la promotion 1913,
- Raymond Beausoleil, de la promotion 1911,

et enfin, monsieur Eugène Desaulniers (1909), dont le décès, le 17 août dernier, plongeait dans le deuil l'École Polytechnique et ses diplômés. Tous ont connu monsieur Desaulniers qui, pendant trente ans, de 1909 à 1939, a fait partie de l'École comme professeur, où son dévouement et sa sollicitude pour l'École et ses diplômés étaient sans limites.

Sur la tombe de ces disparus, l'Association dépose le pieux hommage de ses regrets et de son souvenir.

Le secrétaire,  
Gaston SANGER

RAPPORTS DU TRÉSORIER DE L'ASSOCIATION DES  
ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE  
POUR L'ANNÉE 1939

		3 février 1940.
En caisse le 31 décembre 1938.....	\$	1,056.46
RECETTES:		
Cotisations.....	\$ 1,725.64	
Banquet du 4 février 1939.....	450.90	
Intérêts sur obligations.....	46.25	
Intérêts sur dépôts.....	20.86	2,243.65
		<hr/>
Total.....		\$ 3,300.11
DÉBOURSÉS:		
Banquet 4 février 1939.....	\$470.70	
Abonnements <i>Revue Trimestrielle</i> ..	768.00	
Remise section de Québec.....	136.00	
Remise section Ottawa-Hull.....	22.00	
Papeterie et impressions.....	207.15	
Frais de sténographie.....	74.34	
Frais de voyage.....	35.85	
Téléphones et télégrammes.....	8.37	
Timbres et collections sur chèques	2.93	
Fleurs.....	12.24	
Indemnité (Secrétaire de l'Asso-		
tion).....	200.00	
(Indemnité (Secrétaire du Bureau		
de Placement).....	100.00	
Divers.....	16.75	
Timbres pour correspondance.....	38.19	
		<hr/>
		\$ 2,092.52
En caisse le 31 décembre 1939.....		1,207.59
		<hr/>
Total.....		\$ 3,300.11

Gaston RANGER,  
*Trésorier.*

RAPPORT DU TRÉSORIER DE L'ASSOCIATION DES  
 ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE  
 POUR L'ANNÉE 1939

FONDS DE SECOURS

		3 février 1940.
Montant total souscrit depuis 1934.....		\$305.00
En caisse le 31 décembre 1938.....	\$58.74	
RECETTES:		
Intérêts sur dépôts.....	.86	59.60
DÉBOURSÉS:		
En caisse le 31 décembre 1939.....		\$59.60

Gaston RANGER,  
*Trésorier.*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Nous, soussignés, nommés vérificateurs des comptes en vertu d'une résolution adoptée à l'assemblée générale du 4 février 1939, déclarons avoir examiné les livres du Secrétaire-Trésorier de l'Association des Anciens Élèves de l'École Polytechnique de Montréal, et les avoir trouvés satisfaisants.

La somme des recettes pour l'année 1939 s'élève à \$2,243.65 et celle des déboursés à \$2,092.52, soit un excédent des recettes sur les dépenses de \$151.13. L'actif au 31 décembre 1939 était de \$1,207.59 en banque, \$500.00 d'obligations du Dominion du Canada, \$500.00 d'obligations de la Ville de Greenfield Park, et des médailles pour une valeur de \$140.00.

Un rapport spécial attaché au bilan régulier accuse un actif de \$59.60 au compte de fonds de secours de l'Association.

(Signé) Huet MASSUE

(Signé) P. Roy

CONSEIL DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES  
DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE POUR L'ANNÉE  
1940

- Président: (1912) Lalonde, J. Antonio,  
Vice-Présidents: (1909) Cousineau, Aimé,  
(1913) Larivière, Alexandre,  
Secrétaire-Trés.: (1933) Gaudefroy, Henri,  
Directeurs: (1936) Beaulieu, Gérard,  
(1912) Blais, Robert,  
(1913) Lamothe, Georges,  
(1933), Ruiz, Wenceslas,  
(1935) Robert, René-A.,  
(1917) Villeneuve, J. A.,  
(1929) Leblanc, Fernand,  
(1921) Beaupré, Hector,  
(1923) DeGuise, Paul,  
(1934) Fleury, Maurice,  
(1908) Jetté, J. A.,

SECTION DE QUÉBEC:

- (1920) Pouliot, Adrien,

SECTION DU DISTRICT D'OTTAWA ET DE HULL:

- (1912) Blais, Robert,

Ex-officio:

- (1907) Hurtubise, Gabriel,  
(1911) Duperron, Arthur,  
(1916) Circé, Armand,  
Le représentant des étudiants.

Représentant de la Corporation de l'École Polytechnique:

- (1909) Frigon, Augustin.
-

EXTRAIT DU RAPPORT DE LA SECTION DE QUÉBEC  
POUR L'ANNÉE 1939

Monsieur le Président,  
Messieurs les Membres du Conseil de  
l'Association des Anciens Élèves  
de l'École Polytechnique de Montréal.

Messieurs,

Le Conseil de la Section de Québec a l'honneur de vous soumettre le rapport suivant concernant ses activités pour l'année 1939.

Il y eut huit réunions du Conseil pendant l'année.

La première activité dont s'est occupé notre Conseil fut l'organisation du banquet annuel de notre Section qui eut lieu le 11 février au Quebec Winter Club, sous la présidence de monsieur Alphonse Gratton. L'assistance a été plus nombreuse que jamais, 71 convives s'étant réunis pour ces agapes fraternelles. Monsieur Antonio Lalonde y représentait l'Association générale. Monsieur A.-C. Picard, vice-président de la Rock City Tobacco Company, était l'invité d'honneur.

Notre Conseil fut heureux d'apprendre les nominations et promotions suivantes chez nos membres au début de l'année.

Monsieur A.-B. Normandin, promotion 1907, devint Ingénieur en Chef du Service Hydraulique du Ministère des Terres et Forêts.

Monsieur Alfred Marois, promotion 1914, fut nommé Président de l'Association des Manufacturiers de Chaussures de Québec.

Monsieur Hector Cimon, promotion 1916, fut choisi comme Secrétaire de la compagnie Price Brothers.

Monsieur Adrien Pouliot, promotion 1920, devint Secrétaire de l'École des Gradués de l'Université Laval.

Dans le but de fournir aux membres de la Section l'occasion d'offrir leurs félicitations aux distingués confrères précités, un coquetel présidé par monsieur Alphonse Gratton fut organisé au Quebec Winter Club le 8 avril.

Au mois d'avril, monsieur Jean Saint-Jean, promotion 1929, devint Directeur de la division de l'électricité du Quebec Power.

Également au mois d'avril monsieur Philippe Méthé, promotion 1915, Directeur de l'École Technique de Québec, fut

nommé Trésorier de la Société d'Éducation postscolaire de la province de Québec et à l'automne fut élu président de la section de Québec de l'Engineering Institute of Canada.

Au mois de juin monsieur A. Latour, promotion 1918, quitta sa position d'Ingénieur de la cité de Saint-Jérôme pour venir occuper le poste de Sous-Ministre-suppléant au Ministère de la Voirie.

Au mois de juillet monsieur Adrien Pouliot, promotion 1919, fut nommé au Bureau des Gouverneurs de Radio-Canada.

Le conseil félicite de nouveau ces confrères qui ont mérité ces marques d'estime grâce au prestige personnel et à la compétence dont ils ont fait preuve.

Sachant qu'il est bon pour les membres d'une association comme la nôtre de se réunir de temps en temps pour se mieux connaître et se renseigner sur les activités de chacun d'entre eux, le Conseil, à la suggestion de notre président, demande à deux de nos membres distingués de donner une causerie sur des questions dans lesquelles ils se sont spécialisés depuis leur sortie de l'École.

C'est ainsi qu'à la fin d'avril monsieur C.-E. Lamarche, Directeur du Service des Renseignements techniques au Ministère de la Voirie, nous parla sur le sujet suivant :

«Les problèmes routiers ont-ils une envergure professionnelle?»

La réunion était présidée par monsieur Alphonse Gratton.

Monsieur Stanislas Picard consentit à son tour à nous parler au mois de décembre sur :

«La guerre et l'économie mondiale du tabac.»

Monsieur Picard s'est spécialisé dans les tabacs depuis sa sortie de l'École en 1927 à la Rock City Tobacco. Il nous prouva par sa conférence qu'un diplômé de notre École est très bien qualifié pour étudier les aspects économiques d'une question aussi bien que le côté technique. Il nous parla de la technique du tabac depuis la culture jusqu'à la consommation.

Monsieur Alfred Marois, de A.-E. Marois, Limitée, présidait la réunion. Le conférencier fut remercié par monsieur Ludger Gagnon, ingénieur à l'Hôtel de Ville de Québec.

À propos de conférences le Conseil désire féliciter monsieur L.-N. Boulet, promotion 1912, de l'excellente causerie qu'il donna sur l'urbanisme au mois de février devant la société des Arts, Sciences et Lettres, de même que monsieur Adrien Pouliot, dont l'activité est inlassable comme le témoigne ce rapport, de

celle qu'il donna sur les réformes de notre enseignement devant les membres du club Rotary au mois d'avril.

A l'instar du Conseil central nous avons entrepris une campagne de recrutement le printemps dernier au sein de notre section. Les résultats n'ont pas été ce que nous espérions, mais tout de même un certain succès a été obtenu.

Chacun de ceux qui n'étaient pas membre de l'Association ou qui étaient en arriérages envers celle-ci a été approché par un membre du Conseil.

Le nombre des Anciens qui résident actuellement dans le territoire de la section de Québec est de 140. A la suite de la campagne précédemment mentionnée 50% de ce nombre étaient membres en règle de l'Association au milieu de décembre, 1939.

Si nous comparons ces chiffres avec ceux de l'année dernière, nous constatons qu'au mois de décembre 1938, sur les 137 anciens qui faisaient partie de notre section, 44% étaient membres en règle. Il y a donc eu une augmentation de 6% dans le pourcentage des membres en règle.

Notre Conseil souhaite qu'un plus grand nombre d'anciens deviennent membres de l'Association. Nous avons constaté lors de la campagne que ceux qui omettent de payer leurs cotisations le font plutôt par négligence que par ferme détermination de ne pas faire partie de l'Association.

Pendant l'année le Conseil a eu l'occasion de s'occuper du placement des diplômés. En collaboration avec le Conseil central nous croyons avoir contribué à trouver un nouvel emploi pour trois d'entre eux, à maintenir un autre en fonction et à prolonger le stage de trois anciens qui devront quitter leur emploi bientôt à cause d'une diminution de personnel.

Les Anciens de la section de Québec ont eu la douleur de perdre pendant l'année un des membres dévoués de l'Association en la personne de monsieur J.-R.-R. Richard, promotion 1927, décédé le 16 février.

Monsieur Richard était à l'emploi du Ministère provincial des Travaux Publics. Il était connu pour sa grande ardeur au travail et par une générosité sans bornes.

Sur la tombe de ce confrère disparu le Conseil déposé un pieux hommage de souvenir fraternel.

Les élections pour l'année 1940 eurent lieu le 17 janvier. A la suite du vote qui fut donné le Conseil de notre Section sera composé comme suit:

Président: Alfred Marois, (Acclamation),  
 Vice-président: Adhémar Laframboise, (Acclamation),  
 Sec.-Trésorier: A.-Euclide Paré, (Acclamation),  
 Conseillers (élus en 1939): Lucien Martin,  
   J. Saint-Jacques,  
   L.-P. Couture.

Conseillers élus par le présent tour de scrutin pour 2 ans:

Hector Cimon,  
 Paul Vincent,  
 Gérard Molleur.

Représentant à Montréal: Adrien Pouliot.

Président sortant de charge: Alphonse Gratton.

Ancien président: Maurice Royer.

Monsieur C.-L. Dufort ferait aussi partie du Conseil à titre d'ancien président, s'il résidait encore dans le territoire de notre section.

Alphonse Gratton,  
*Président;*  
 A.-Euclide Paré,  
*Secrétaire-trésorier.*

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE  
 POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL  
 SECTION DE QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 31  
 DÉCEMBRE, 1939

En caisse le 14 janvier, 1939.....\$ 375.37

RECETTES

Banquet du 11 février.....	\$ 172.50	
Coquetel du 13 avril.....	37.00	
Intérêts sur dépôt.....	6.18	
Cotisations pour 1939.....	136.00	351.68
Total.....		<u>727.05</u>

## DÉBOURSÉS

Banquet du 11 février.....	196.75	
Coquetel du 13 avril.....	46.50	
Conférences, assemblée annuelle.....	15.00	
Timbres, papeterie, télégramme.....	24.54	
Tributs mortuaires.....	18.00	
Sténographe.....	10.00	310.79
En caisse le 31 décembre, 1939.....		416.26
		<hr/>
Total.....		727.05

(Signé) A.-Euclyde PARÉ,

*Trésorier.*

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE  
POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL  
SECTION DE QUÉBEC

Québec, le 10 janvier, 1940.

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Nous, soussignés, nommés vérificateurs en vertu d'une résolution adoptée à l'assemblée générale tenue le 15 janvier, 1939, avons examiné les livres du secrétaire-trésorier.

La somme des recettes pour l'année 1939 s'est élevée à \$351.68 et la somme des déboursés à \$310.79, soit un excédent des recettes sur les dépenses de \$40.89.

L'argent en banque le 31 décembre, 1939, s'élevait à \$416.26.

(Signé) Henri KIEFFER,

(Signé) Alex. LARIVIÈRE.

EMPLOYEZ LE  
**CHLORURE DE CALCIUM**  
**BRUNNER MOND**

POUR

La consolidation de surface des routes de gravier

La stabilisation des bases des revêtements

Abattre la poussière • Contrôler la glace

Accélération de la prise du béton

Contrôler la poussière du charbon

Le remplissage des pneumatiques de tracteurs

Solution réfrigérante

Antigel dans les solutions pour barils

de prévention d'incendies

Le service technique de Brunner, Mond Canada Sales, Limited a à sa disposition un personnel d'ingénieurs qui peuvent être consultés sans obligation. Si des problèmes particuliers se présentent par rapport avec n'importe lequel des différents usages du chlorure de calcium, et que notre littérature ne couvre pas le sujet dans tous ses détails, nos ingénieurs se feront un plaisir de coopérer avec vous. Vous êtes donc cordialement invités à nous soumettre vos problèmes.

**BRUNNER, MOND CANADA SALES, LIMITED**

MONTREAL

# ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

(UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL)

École d'Ingénieurs — Fondée en 1873

---

TRAVAUX PUBLICS • BATIMENTS • MINES  
ÉLECTRICITÉ • CHIMIE INDUSTRIELLE

---

## PRINCIPAUX COURS:

- Mathématiques, Physique, Chimie, Dessin industriel, Géométrie descriptive, Arpentage.
- Mécanique, Résistance des Matériaux, Minéralogie, Géologie, Mines, Métallurgie.
- Thermodynamique, Machines thermiques, Hydraulique, Electrotechnique, Constructions civiles, Béton.
- Ponts, Constructions mécaniques, Voirie rurale et urbaine, Chimie industrielle, Législation industrielle, Finances.

Laboratoires d'analyses, de recherches et d'essais.  
Laboratoire Provincial des Mines.

1430, rue ST-DENIS, MONTREAL

TÉLÉPHONES:—

Administration:— Lancaster 9207  
Laboratoire Provincial des Mines:— Lancaster 7880

PROSPECTUS ET RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE

# Un journal honnête et bien fait....

---

Le DEVOIR est un quotidien  
rédigé avec soin et honnêteté  
pour un public intelligent, res-  
pectable et instruit.

---

ACHETEZ ET LISEZ

## ***LE DEVOIR***

TOUS LES JOURS

*Il est intéressant, bien informé, impartial, propre*

---

Administration et rédaction: 430 est, rue Notre-Dame, Montréal

## TOUT LE MONDE A BESOIN D'ARGENT

Il y a des dépenses prévues: instruction, assurances, vacances, souscriptions, cadeaux. Mais il y a aussi des dépenses imprévues: maladie, accidents, revers, voyages, occasions diverses. Ne vous laissez pas prendre au dépourvu. Quoi que vous ayez, dépensez moins. Ne dissipez pas vos ressources. Le superflu d'aujourd'hui sera peut-être le nécessaire de demain. Mettez de l'argent de côté régulièrement. Ouvrez un compte d'épargne à la

## BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, plus de \$146,000,000

537 BUREAUX AU CANADA

## CHIMIE • PHYSIQUE • BACTÉRIOLOGIE

Verrerie *Pyrex*.

Outillage *Précision*.

Étuves *Freas* et *Thelco*.

Balances de précision.

Creusets et coupelles *Battersea* et *D. F. C.*

Concasseurs, pulvérisateurs, fours *Braun*  
pour Laboratoires de Mines.

## Canadian Laboratory Supplies Ltd.

296, RUE SAINT-PAUL OUEST, MONTRÉAL

Tél. FAIkirk 2848

Fondée en 1912



## Wilfrid Pageau

**PLOMBIER-COUVREUR**

—  
Poseur d'appareils à gaz et à  
eau chaude

—  
SPECIALITE: REPARATIONS

—  
Travail fait soigneusement  
et à prix modéré.

**Bureau et Atelier: 984 Rachel Est**

*ON TROUVE TOUJOURS*

A LA

## **LIBRAIRIE DEOM**

UN choix important de beaux livres  
anciens et modernes, des éditions  
originales, rares ou curieuses des  
meilleurs écrivains des XIXe et XXe  
siècles et les ouvrages nouveaux, en  
exemplaires ordinaires ou sur grand pa-  
pier, d'une sélection d'auteurs contem-  
porains.     :     :     :     :

**1247 RUE ST-DENIS**

TÉLÉPHONE: HA. 2320

**MONTRÉAL**

A Montréal en 1882

Dans tout le Canada en 1940

## Un service national électrique

En 1882, la compagnie qui est actuellement la Northern Electric était fondée à Montréal. Aujourd'hui, une chaîne de 22 entrepôts-succursales permet de se faire une idée du développement formidable de ce service national électrique. La Northern Electric maintient des services de fabrication et de distribution, vastes par l'étendue de leurs ramifications, variés par leur caractère et toujours parfaitement adaptés aux problèmes nouveaux qui ne cessent de se présenter. Qu'il s'agisse d'équipement requis pour produire, transformer, distribuer ou consommer de l'électricité — pour fins industrielles, commerciales, résidentielles ou autres — on trouve tout ce qu'il faut dans n'importe laquelle des vingt et une succursales de la compagnie, toutes situées dans les centres les plus importants du Dominion.

**Northern**  
COMPANY



**Electric**  
LIMITED

SAINT JOHN, N.B.  
HALIFAX  
QUEBEC  
MONTREAL  
SHERBROOKE

OTTAWA  
VAL D'OR  
TORONTO  
HAMILTON

LONDON  
WINDSOR  
KIRKLAND LAKE  
TIMMINS

SUDBURY  
PORT ARTHUR  
WINNIPEG  
REGINA

CALGARY  
EDMONTON  
VERNON  
VANCOUVER  
VICTORIA

## Machinerie



Machines-outils et accessoires, Machines pour travailler le bois et le fer. Équipement pour transmission, Valves et accessoires pour la vapeur, Moteurs Diesel et à gazoline, Pompes, Balances, Alimenteurs automatiques pour chauffage de maisons privées et manufactures, Systèmes électriques et hydrauliques pour résidences, Réfrigérateurs, etc.

The **Fairbanks-Morse** COMPANY  
CANADIAN Limited

980, rue Saint-Antoine, Montréal

CIE MATERIAUX CONSTRUCTION  
**La Salle**  
 LIMITEE

Lorsque vous construisez  
 ou améliorerez votre  
 demeure... consultez

P. H. DESROSIERS    R. A. FORTIER    J. P. FERLAND  
 PRÉSIDENT    DIRECTEUR - GÉRANT    SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

159 rue JEAN TALON ouest MONTREAL CA. \*5721

J.-E. BERTRAND, I.C.  
Tél. ATLantic 3619

ROGER BROCHU  
CLairval 5137

Bureau et atelier : CLairval 3643

## Canadian Structural Steel Works Co.

LIMITED

FABRICANTS ET POSEURS DE  
**CHARPENTES D'ACIER**

*Dealers, Makers and Erectors of Steel Structures*

4600, 17<sup>e</sup> Avenue (Rosemont)

MONTREAL, P.Q.



AVEC LES COMPLIMENTS DE

**La Maison Edouard Gohier Limitée**Marchands de Bois de Construction et  
Manufacturiers de Portes, Châssis, etc.

Bureaux à Ville St-Laurent et à Joliette.

J. M. HARDY  
Gérant Général.EDOUARD GOHIER  
Président.*“Où l'épargnant dépose ses économies”***LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA**

Siège social :

221, RUE ST-JACQUES OUEST :: :: MONTRÉAL

316 succursales et bureaux.

**LA TRADITION “K & E”**

La familière marque de fabrique “K &amp; E” est de vieille tradition parmi les ingénieurs de l'École Polytechnique. Elle est synonyme de précision et de bonne fabrication, de qualité sans compromis.

Cherchez toujours la marque “K &amp; E” sur les règles à calcul, instruments de dessin, fournitures de bureaux de dessinateurs, matériel d'arpentage. Vous constaterez que c'est invariablement la meilleure.

**KEUFFEL & ESSER CO.**

NEW YORK

CHICAGO, SAN-FRANCISCO, LOS ANGELES, SAINT-LOUIS, DÉTROIT, MONTRÉAL

**MONGEAU & ROBERT CIE Ltée**

CHARBONS

HUILES A CHAUFFAGE

**1600 est, rue Marie-Anne • AMherst 2131**

With the compliments  
of

## The Canadian Westinghouse Co.

LIMITED

1135 Beaver Hall Hill  
MONTREAL

La tuile à l'épreuve du feu par excellence

Produits employés depuis 50 ans dans les plus importants édifices  
de la Métropole et de la Province.

## Montreal Terra Cotta Limited

Bureau: Chambre 911, Edifice Dominion Square, 1010 ouest, rue Sainte-Catherine,  
Montréal, P.Q. Tél. MArquette 1816.  
Usine: Lakeside (Pointe-Claire) P.Q. Tél. Pointe-Claire 820.

Téléphone : DOLLard 2900

## Montreal Steam Toilet Supply

D. ROBB, Prop.

SERVICE COMPLET ET EFFICACE  
POUR BUREAU OU USINE

2214, boulevard Rosemont

MONTREAL

## LaSalle Stone & Marble Co. Limited

MARBRES -- TUILES  
TERRAZZO -- ASPHALTE  
GRANITS et PIERRE DE TAILLE

Visitez nos ateliers

VILLE LASALLE, Qué. :: :: :: BE. 1365

# ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

(UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL)

École d'Ingénieurs — Fondée en 1873

---

TRAVAUX PUBLICS • BATIMENTS • MINES  
ÉLECTRICITÉ • CHIMIE INDUSTRIELLE

---

## PRINCIPAUX COURS:

- Mathématiques, Physique, Chimie, Dessin industriel, Géométrie descriptive, Arpentage.
- Mécanique, Résistance des Matériaux, Minéralogie, Géologie, Mines, Métallurgie.
- Thermodynamique, Machines thermiques, Hydraulique, Electrotechnique, Constructions civiles, Béton.
- Ponts, Constructions mécaniques, Voirie rurale et urbaine, Chimie industrielle, Législation industrielle, Finances.

Laboratoires d'analyses, de recherches et d'essais.  
Laboratoire Provincial des Mines.

1430, rue ST-DENIS, MONTREAL

TÉLÉPHONES:—

Administration:— Lancaster 9207  
Laboratoire Provincial des Mines:— Lancaster 7880

PROSPECTUS ET RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE

LA  
**BANQUE D'ÉPARGNE**  
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

1846 1939

Quatre-vingt-treizième



Rapport Annuel

AUX ACTIONNAIRES.  
Messieurs.

MONTRÉAL, LE 12 FÉVRIER, 1940.

Vos administrateurs ont le plaisir de vous soumettre le quatre-vingt-treizième rapport annuel des affaires de la Banque et le résultat de ses opérations durant l'année expirée le 31 décembre, 1939.

Les profits nets de l'année ont été de \$395,339.14, auxquels il faut ajouter le solde reporté du compte des Profits de l'année dernière, soit \$146,170.96, ce qui forme un ensemble de \$541,510.10. Outre les distributions trimestrielles d'usage à ses actionnaires, la Banque a versé sur cette somme \$9,500.00 à diverses œuvres charitables et philanthropiques — indépendamment de la somme de \$10,150.00, intérêt sur le fonds des pauvres distribuée comme d'habitude — laissant un solde au crédit des profits non divisés de \$251,610.10.

À la demande de notre clientèle et pour la mieux servir, une nouvelle succursale est en voie de construction, Boulevard Décarie. Elle sera inaugurée le ou vers le 1er mai.

Suivant la coutume, une inspection fréquente et complète des livres et de l'actif de la Banque a été faite durant l'année.

Le rapport des vérificateurs et le bilan sont maintenant devant vous.

Le président,

R. DANDURAND.

**BILAN GÉNÉRAL**  
AU 31 DÉCEMBRE, 1939.

PASSIF

<i>Au Public:</i>		
Dépôts portant intérêt . . . . .	\$66,724,565.43	
Dépôts ne portant pas intérêt . . . . .	2,448,442.05	
Fonds de charité . . . . .	180,000.00	
Comptes divers . . . . .	1,166,621.25	
		\$70,519,635.73
<i>Aux Actionnaires:</i>		
Capital (souscrit \$2,000,000.00), versé . . . . .	\$ 2,000,000.00	
Fonds de Réserve . . . . .	3,000,000.00	
Solde des Profits, reporté . . . . .	251,610.10	
		5,251,610.10
		\$75,771,245.83

ACTIF

Espèces en caisse et dans les banques . . . . .	\$ 9,863,458.61	
Obligations des gouvernements fédéral et provinciaux . . . . .	39,098,117.04	
Obligations de municipalités canadiennes . . . . .	16,661,331.45	
Obligations de municipalités scolaires canadiennes . . . . .	267,969.70	
Obligations de corporations canadiennes d'utilités publiques . . . . .	5,162,143.75	
Valeurs diverses . . . . .	200,000.00	
Prêts à demande et à courte échéance, garantis par des valeurs en nantissement . . . . .	3,507,298.66	
Fonds des Pauvres, placé sur obligations du Gouvernement Fédéral et de municipalités canadiennes, approuvées par le Gouvernement Fédéral . . . . .	180,000.00	
		\$74,730,259.21
Immeubles de la Banque (bureau principal et succursales) . . . . .	\$ 1,000,000.00	
Autres titres . . . . .	40,986.62	
		1,040,986.62
		\$75,771,245.83

Pour le conseil d'administration,

Le président:

R. DANDURAND

Le directeur général:

T. TAGGART SMYTH



## Ministère du Secrétariat

- Les fonctions du Secrétariat de la Province à fait d'ordre social. L'oeuvre qu'il accomplit capitale pour le développement de la Province.
- Les compagnies de la Province, qui désirent des compagnies de Québec, doivent s'adresser à la Province, afin d'obtenir leur charte d'incorporation, également, qui émet les licences et permis pour les compagnies étrangères à exploiter quelque commerce dans la Province. Les unes et les autres sont tenues de fournir un rapport annuel de leur activité.
- Depuis quelques années, la population tout entière a vu l'importance de l'Instruction publique. Le Secrétariat de la Province n'a rien négligé pour répandre l'enseignement primaire et secondaire, afin d'outiller notre jeunesse, dans la préparation de son avenir. Outre les allocations octroyées aux universités et aux collèges techniques, il assure, avec le Département de l'Instruction Publique, le maintien de l'enseignement primaire, dans les villes, et surtout dans nos campagnes.
- Il a la haute direction des principales écoles d'enseignement supérieur: l'Ecole Polytechnique, l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, les Ecoles des Beaux-Arts, les Ecoles Techniques, les Ecoles d'Arts et Métiers, directement subventionnées par lui, et qui visent à la formation d'une élite dans le monde de la finance, du commerce et de l'industrie.
- Chaque année, des cours du soir sont donnés, qui permettent aux jeunes travailleurs sérieux de continuer leurs études et d'acquérir des connaissances nouvelles, souvent indispensables dans l'exercice de leurs devoirs journaliers.
- Le Secrétariat de la Province s'intéresse aussi au progrès des sciences, des lettres et des arts. Chaque année, des bourses d'études sont accordées à nombre de nos jeunes gens, pour permettre à ceux-ci de compléter leur formation à l'étranger. Déjà, plusieurs de nos jeunes ont fait honneur à la Province, dans les domaines scientifique, artistique ou littéraire.
- Ce ministère a attaché une importance toute spéciale, cette année, au développement de l'art musical, dans cette province. Une enquête préliminaire a été conduite, sous son autorité, en vue de rendre possible la réorganisation de cet enseignement chez nous. De plus, une vive impulsion a été donnée récemment à l'enseignement du solfège, dans les écoles.
- La vie d'un peuple dépend de son éducation nationale, et le Secrétariat de la Province de Québec ne veut rien épargner pour préparer la jeunesse au rôle prépondérant qu'elle devra jouer dans l'avenir.
- Et voilà le résumé succinct des principales activités du Secrétariat, qui occupe sa place bien à lui dans le Gouvernement, et dont l'importance primordiale ne peut être mise en doute.

JEAN BRUCHESI,  
Sous-Ministre.

HONORABLE HENRI GROULX,  
Ministre.



Texte détérioré

## Jours du confort



### Ces fauteuils "COGSWELL"

sont confortables et de plus ils ont vraiment belle apparence et ils ne sont pas encombrants. Boiserie de fini noyer, riche couverture de diverses nuances.

Prix spécial Dupuis . . . . . \$11.95

Rayon des meubles — 4ème étage.

# Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président

A.-J. DUGAL, s.-p. et dir.-gér.

ARMAND DUPUIS, sec.-trés.